UNIVERSITÉ DE LIÉGE

Ouverture Solennelle des Cours

le 16 Octobre 1928

Discours de Monsieur le Recteur J. DUESBERG

La situation des Universités de l'Etat en Belgique

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITÉ
= PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1927-1928 =

LIÉGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

2254 1929

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

Ouverture Solennelle des Cours

16 Octobre 1928

UNIVERSITÉ DE LIÉGE

Ouverture Solennelle des Cours

le 16 Octobre 1928

Discours de Monsieur le Recteur J. DUESBERG

La situation des Universités de l'Etat en Belgique

RAPPORT SUR LA SITUATION DE L'UNIVERSITE = PENDANT L'ANNÉE ACADÉMIQUE 1927-1928 =

LIÉGE
IMPRIMERIE H. VAILLANT-CARMANNE
4, PLACE SAINT-MICHEL, 4

2254 1929

La Situation des Universités de l'État en Belgique

Monsieur le Gouverneur,
Monsieur le Directeur de l'Enseignement supérieur,
Mes chers Collègues,
Mesdames, Messieurs,

L'année académique 1927-1928 a été marquée par un événement d'une importance capitale pour l'avenir de la science en Belgique : la création du Fonds National de la recherche scientifique.

Prenant la parole à Seraing, le 1er octobre 1927, à l'occasion du 110e anniversaire de la fondation des usines Cockerill, notre Souverain s'exprimait en ces termes : « La science moderne ouvre des perspectives nouvelles et presque infinies à la technique. C'est dans les laboratoires de recherches que s'élaborent les rudiments de l'industrie future et cependant, l'on ne peut se défendre de quelque inquiétude lorsqu'on constate la pénurie des moyens matériels dont les hommes de science disposent aujourd'hui chez nous pour poursuivre leurs études et leurs travaux. Il y a en Belgique une véritable crise des institutions scientifiques et des laboratoires, et les difficultés économiques, issues de la guerre et de l'après-guerre, ont mis les Pouvoirs publics hors d'état de prendre par leurs seuls efforts les mesures décisives et radicales qui se recommanderaient pour remédier au mal. Le public ne comprend pas assez, chez nous, que la science pure est la condition

indispensable de la science appliquée et que le sort des nations qui négligeront la science et les savants est marqué pour la décadence. Des efforts considérables et soutenus, des initiatives multiples s'imposent, si nous voulons — et nous devons le vouloir — maintenir notre rang et notre réputation. De nos jours, qui n'avance pas, recule.

» Je suis persuadé que l'élite intellectuelle qui m'écoute le comprend parfaitement. Je demande à tous ceux qui forment cette élite de penser souvent à nos Universités, à nos Ecoles spéciales, à nos Laboratoires. Le champ est largement ouvert, dans ce domaine, à l'initiative privée. Il faut que, nous inspirant d'exemples bien connus, mais jusqu'ici beaucoup moins fréquents en Belgique que dans certains pays étrangers, nous trouvions tous ensemble les moyens pratiques de promouvoir et d'encourager les chercheurs et les savants. »

Ces belles paroles, qui montrent à la fois l'intérêt que porte notre Souverain à tous les problèmes nationaux et la clairvoyance avec laquelle il en perçoit toute l'étendue, ne sont pas restées sans écho. La réponse du pays à l'appel lancé par le Roi en faveur de nos établissements scientifiques a été admirable. Le 26 novembre, au cours d'une séance solennelle tenue au Palais des Académies, le Roi chargeait la Fondation Universitaire de recueillir les fonds. Les souscriptions affluaient. A la première séance du Comité de propagande, le 30 novembre, notre Président, M. Emile Francqui, nous annonçait que la famille et le groupe Solvay, ces généreux mécènes, avaient décidé de verser 25.000.000 au Fonds National. Lors de notre deuxième séance, le 7 décembre, 50.000.000 avaient été recueillis en moins de 20 souscriptions. Nous atteignions 75.000.000 à la fin de décembre, 90.000.000 à la fin janvier, 100.000.000 le 20 février. Quand l'acte de constitution du

Fonds National de la recherche scientifique fut passé par devant Me André Taymans, notaire du Roi, le 27 avril 1928, le capital réuni était de 109.330.626 francs et il s'est encore accru. C'est là un résultat magnifique, dont les Belges ont le droit d'être fiers. Peut-être pourrait-on regretter que le mouvement n'ait pas eu un caractère plus général, plus populaire, que la masse ne s'y soit pas davantage intéressée : mais il n'est pas trop tard, car la liste des souscriptions reste ouverte.

La question de l'emploi du Fonds National a été l'objet d'un examen minutieux et approfondi. Après mûre réflexion, il a paru à ceux qui avaient mission de l'organiser, que le point essentiel pour l'avenir scientifique du pays était d'assurer le recrutement des savants. Une large part des revenus du Fonds National est destinée à faire une situation aux jeunes gens qui veulent se consacrer à la science, à créer la pépinière de chercheurs qui doit assurer la continuité de l'effort scientifique dans notre pays. Mais il ne suffit pas de former des savants. Il faut encore leur donner les moyens de poursuivre leurs travaux : aussi le Fonds National est-il également destiné à aider les chercheurs qualifiés, que l'insuffisance des moyens matériels empêche de donner toute leur mesure.

Tel est le programme, brièvement esquissé. C'est une ère nouvelle qui s'ouvre pour la recherche scientifique en Belgique. Tous ceux qui s'intéressent aux progrès de la science dans notre pays, et par conséquent tous ceux qui ont à cœur la prospérité de la patrie, s'uniront en un élan unanime de reconnaissance vers le Roi, qui a été le promoteur du Fonds National. Je voudrais également profiter de cette occasion pour adresser nos remerciements à tous les généreux donateurs : remerciements collectifs, car je ne saurais les nommer tous. Qu'il me soit permis pourtant de citer un nom : celui de M. le Ministre

d'Etat Emile Francqui. Seuls, les quelques privilégiés — et j'ai eu l'honneur d'en être — qui ont été mêlés aux premières négociations, apprécient exactement ce que le Fonds National doit à la puissante influence de M. Francqui ; ceux-là seuls savent que si l'entreprise a pleinement réussi, c'est à sa sollicitude de tous les instants que nous le devons. Une fois de plus, M. le Ministre Francqui a bien mérité de la Belgique.

* * *

Dans le courant de cette même année académique, s'est annoncée la réalisation d'une réforme qui peut avoir une influence considérable sur le développement de notre enseignement supérieur. Le 19 septembre 1928, la Chambre des Représentants adoptait sans discussion un projet de loi déposé par M. Vauthier, Ministre des Sciences et des Arts, projet de loi augmentant le nombre des professeurs dans les Universités de Gand et de Liége et renfermant en outre une disposition qui tient en deux lignes et qui a pourtant une importance capitale : « Le Gouvernement, est-il dit à l'alinéa 4 de l'art. 14, peut attacher, à des conditions et pour une période à déterminer par un arrêté royal, des agrégés aux Universités de l'Etat. Il peut leur attribuer une indemnité. »

Dès que le Sénat aura ratifié ce vote — et il faut espérer qu'il le fera sans tarder, — la création d'un corps d'agrégés, déjà envisagée par MM. les Ministres Hubert, Nolf et Huysmans, souhaitée par tous les universitaires, sera enfin réalisée. Alors, les appréhensions légitimes de ceux que préoccupe le recrutement du personnel enseignant des Universités de l'Etat seront, sinon calmées, tout au moins atténuées. Jusqu'à présent, comme je le faisais remarquer à cette tribune l'an dernier, la Belgique était le seul pays cultivé « qui ne prépare pas,

mais abandonne au hasard le recrutement de ses professeurs d'Université ». L'institution des agrégés constituera l'indispensable chaînon intermédiaire entre les fonctions provisoires d'assistant, celles, définitives, de chargé de cours ou de professeur. Si l'on ajoute que dans le courant de cette dernière année, le montant des bourses de voyage décernées par le Gouvernement a été sensiblement augmenté et permet réellement au titulaire de faire un séjour à l'étranger, dans certains pays tout au moins, si l'on tient compte en outre des possibilités offertes par le Fonds National, on est conduit à cette réconfortante constatation que le jeune homme qui aime la science et qui voudrait faire une carrière universitaire, verra s'offrir à lui, dès la sortie des études, une succession d'étapes qui pourront le conduire graduellement à la réalisation de ses désirs. Il y aura évidemment encore des perfectionnements à apporter. Il faudrait d'abord rendre la carrière universitaire elle-même plus attrayante. De plus, dans certaines Facultés, celles de Droit et de Philosophie, il manque un des chaînons de la filière, la place d'assistant, et il importerait que cette lacune fût bientôt comblée. On souhaiterait aussi plus de souplesse dans les dispositions qui règlent la durée du mandat des assistants dans toutes les Facultés. Mais quoi qu'il en soit, la création d'un corps d'agrégés constituera un progrès énorme et c'est en toute sincérité que j'adresse à M. le Ministre des Sciences et des Arts, au nom de l'Université, nos remerciements et nos félicitations.

* * *

A l'occasion de ces deux événements extrêmement importants, j'ai l'intention d'examiner aujourd'hui devant vous la situation des Universités de l'Etat. Et je me hâte de dire tout

de suite que, si l'année académique 1927-1928 me paraît, en raison même de ces événements, devoir être marquée d'une pierre blanche, ma joie n'est pourtant pas sans mélange. Ni la constitution du Fonds National et le supplément de ressources qui en résulte, ni la création d'un corps d'agrégés, ne suffisent pour assurer le développement progressif des Universités de l'Etat : il faut encore les débarrasser de la tutelle étroite dans laquelle elles sont tenues, leur accorder ce qui fait la force des Universités de Bruxelles et de Louvain, la liberté, sous peine de les voir péricliter.

C'est ce thème que je vais maintenant développer. Je serai ainsi amené à répéter des choses que j'ai déjà dites antérieurement (1), mais j'ai plusieurs excuses à invoquer. D'abord, je suis convaincu que ce n'est qu'à force de frapper sur un clou que l'on parvient à le faire pénétrer. J'attache en outre beaucoup d'importance à ce que les nombreuses personnalités amies de notre Université, qui sont ici présentes, connaissent exactement notre situation, car je compte qu'une fois mises au courant de celle-ci, elles ne manqueront pas d'exercer leur influence en notre faveur. Enfin, la circonstance solennelle dans laquelle nous nous trouvons aujourd'hui m'invite d'une manière particulièrement pressante à exposer les difficultés dans lesquelles nous nous débattons, car, dans une circonstance comme celle-ci, la voix du Recteur porte au-delà des murs de cette enceinte et a plus de chances d'être entendue.

* * *

(1) Voir *Le Flambeau*, janvier 1927.

Le crédit mis à la disposition de l'Université de Liége pour l'année 1928 est de quinze millions environ (1). Cette somme couvre toutes les dépenses relatives aux traitements du personnel enseignant et administratif, au chauffage et à l'éclairage des bâtiments, à l'achat des livres et du matériel scientifique. Ce qui revient à dire que l'Etat dépense pour l'Université de Liége environ 2 francs par tête d'habitant : pas beaucoup plus que pour l'entretien des musiques militaires, qui coûtent 1 franc 50 par tête d'habitant. Il faut, il est vrai, ajouter qu'aux termes de l'article 7 de la loi organique du 15 juillet 1849, « les dépenses pour l'agrandissement, l'amélioration et l'entretien des bâtiments affectés aux Universités sont à la charge des villes où sont fondés ces établissements ». En prenant cette disposition, le législateur avait sans doute en vue les immenses avantages, matériels et moraux, que l'Université procure à la ville où elle siège. Il dégrevait aussi quelque peu le budget de l'Etat. Mais quelle source de complications ! Qu'un carreau vienne à être brisé, que la pluie fasse rage et inonde nos locaux, il faut écrire à l'Administration communale : l'Administrateur-Inspecteur, représentant du Gouvernement au sein de l'Université, ne dispose pas d'un centime pour faire exécuter la réparation la plus urgente. D'autre part, la situation financière des villes est loin d'être brillante et ce n'est qu'avec une certaine répugnance qu'elles consentent aux dépenses de plus en plus considérables dans lesquelles elles sont entrainées par l'extension progressive des Universités. Bref, il y a là une première entrave d'ordre administratif, qu'il importe de lever au plus tôt.

Je ne compte pas m'étendre sur l'insuffisance de nos crédits. D'autres l'ont signalée avant moi. Ainsi, le R. P. Rutten

(1) Au lieu de 11 millions en 1927.

dénonçait au Sénat, le 10 mai 1927, à l'occasion de la discussion du budget des Sciences et des Arts, la déplorable situation de nos établissements scientifiques. Monsieur L. C., qui a publié sur la détresse de notre enseignement supérieur une excellente étude, conclut « que nous sommes un des pays les plus arriérés du monde au point de vue des sacrifices que nous faisons pour l'enseignement supérieur ». A la séance du 26 novembre 1927, tenue au Palais des Académies, MM. Brachet, Pirenne et Van Zeeland, ont fait entendre le même son de cloche. Je me bornerai à ajouter que, malgré la péréquation récente, la plupart des situations universitaires sont inférieures, et certaines notablement inférieures, aux situations d'avant-guerre, dont on s'accordait pourtant à dire qu'à quelques exceptions près, elles n'avaient rien de brillant, et à signaler ce fait très grave qu'à l'Université de Liége, une chaire importante de la Faculté de Médecine étant vacante (1), aucun candidat ne s'est présenté. Mais ce n'est pas tant la modicité de nos crédits qui me preoccupe, puisqu'aussi bien le pays, mis au courant de la situation pénible de nos établissements scientifiques, a déjà réagi vigoureusement en leur faveur et que le Gouvernement a fait un effort : ce qui me préoccupe, c'est l'impossibilité dans laquelle se trouvent les établissements officiels de tirer de leurs crédits le maximum de rendement. Vous allez en juger par l'exposé des règles administratives relatives à l'utilisation des sommes mises à notre disposition.

Les règlements prévoient six catégories d'achats, et pour chacune d'elles, une procédure spéciale pour l'engagement des dépenses. Voici ces catégories :

---

(1) Une chaire d'Anatomie descriptive.

1° les menues dépenses, qu'il faut inévitablement payer comptant : achats de timbres, frais d'expédition ou de réception de colis, etc. ;

2° les achats d'imprimés, fournitures de bureau, reliures, etc. ;

3° les achats de toute nature dont le montant n'atteint pas 1000 francs par jour ;

4° ceux dont le montant atteint de 1000 à 5000 francs par jour ;

5° ceux dont le montant est compris entre 5000 et 10.000 fr. ;

6° enfin, ceux dont le montant dépasse 10.000 francs.

Laissons de côté la première et la troisième rubrique, et examinons la procédure à suivre pour l'achat des fournitures de bureau et pour tous les autres achats dépassant 1000 francs par jour.

Tous les articles de bureau sont fournis aux professeurs des Universités de l'Etat par un organisme établi à Bruxelles, l'Office central des Imprimés. Chaque année, au mois de juin, nous devons envoyer à l'O. C. I. la liste détaillée de nos desiderata et indiquer exactement le nombre de plumes, de crayons, de feuilles de papier, de buvards, d'étiquettes, de punaises, la quantité de colle, d'encre noire, bleue, rouge, à copier ou pour stylo, dont tout le personnel de notre service aura besoin dans le courant de l'année suivante. Vous voyez comme c'est commode. Six mois plus tard arrive le colis. On constate alors que les fournitures de l'O. C. I. sont exécrables. Ceux d'entre nous qui, par exemple, se sont servis de l'encre gouvernementale pour faire des fiches, ont pu constater que cette encre pâlit en quelques mois et que tout le travail est perdu. L'O. C. I. est de plus incapable de fournir les articles les plus usuels. Si vous

voulez apprécier pleinement l'activité de cet organisme, savourez l'histoire suivante. Un collègue, suivant fidèlement les prescriptions administratives, fait sa commande. Après six mois (c'est le délai réglementaire), il reçoit un colis. L'envoi est incomplet : il manque de l'encre de Chine et deux crayons Gilbert. L'O. C. I. s'excuse d'ailleurs de ne pouvoir fournir tout de suite des articles aussi rares et promet de faire diligence. L'encre de Chine n'a jamais été fournie. Quant aux crayons, voici la fin de l'histoire. Dans le courant de mars, je reçois un petit paquet, soigneusement ficelé, plombé et recommandé. J'escomptais déjà une importante contribution au Fonds National, quand, sous trois couches de fort papier d'emballage, je découvre... les deux crayons Gilbert ! Ainsi, il a fallu à l'O. C. I. neuf mois pour fournir un article que l'on trouve chez le premier papetier venu ! et rien que le coût du recommandé et de l'accusé de réception double le prix des crayons !

Si l'on tient compte qu'à côté des frais résultant de toutes ces formalités, l'O. C. I. coûte en traitements de 244.500 francs, total des traitements minima, à 428.500 francs, total des traitements maxima, soit en moyenne environ 350.000 francs par an, on croira difficilement que cet organisme fasse réaliser des économies. Peu importe d'ailleurs qu'il rende ou non des services à certains départements ministériels. Je pense qu'il est ridicule d'imposer aux professeurs de nos Universités les formalités que je viens de décrire et je ne puis que renouveler ici l'expression du vœu émis par le Conseil Académique de l'Université de Liège, et appuyé à l'unanimité par le Conseil Académique de l'Université de Gand, tendant à supprimer complètement l'intervention de l'O. C. I. dans nos affaires.

Examinons maintenant les règlements relatifs aux dépenses supérieures à 1000 francs par jour.

Tout achat atteignant mille francs par jour et ne dépassant pas cinq mille francs doit faire l'objet d'un contrat timbré et enregistré, qui, après approbation par l'Administrateur-Inspecteur, sera soumis au visa du comptable des dépenses engagées près le Ministère des Sciences et des Arts. S'il s'agit d'une fourniture dont le montant est compris entre cinq et dix mille francs, il faut procéder à une adjudication restreinte et le contrat, timbré et enregistré, doit être soumis au visa du comptable des dépenses engagées et à l'approbation du Ministre et du Comité du Trésor. Enfin, pour les dépenses supérieures à dix mille francs, il faut une adjudication publique.

Ce système présente les plus graves inconvénients. Il exclut la possibilité d'achats au comptant, dans une vente publique de livres par exemple. Il impose des formalités absurdes : telle l'adjudication pour l'achat d'un appareil scientifique, voire même, s'il était appliqué à la lettre, un contrat timbré et enregistré pour l'achat d'un livre coûtant plus de mille francs, ce qui n'est pas rare de nos jours. Il occasionne de longs retards dans la fourniture de nos instruments de travail, car l'accomplissement de toutes ces formalités demande parfois plusieurs mois. De plus, ces complications sont inutiles. Pourquoi demander l'avis du comptable des dépenses engagées, du Ministre ou du Comité du Trésor, quand le Gouvernement est représenté à l'Université par un Commissaire, l'Administrateur-Inspecteur, qui tient la comptabilité et qui a le contrôle de l'emploi des budgets ? Et comment d'ailleurs le Ministre ou le Comité du Trésor peuvent-ils à distance juger de l'opportunité d'une acquisition demandée par un professeur de Gand ou de Liége ?

Sans doute, me direz-vous, tels sont les règlements, mais, en pratique, il y a probablement des accomodements. Détrompez-vous. Certes, il y a à l'Administration des Sciences et des Arts, de nombreux fonctionnaires qui, soucieux des intérêts de l'enseignement supérieur, comprennent nos difficultés et s'efforcent de les aplanir : je saisis avec empressement cette occasion de leur rendre hommage. Mais je ne saurais oublier que, pendant une période toute récente, ces règlements, encore compliqués par des prescriptions complémentaires, ont été appliqués avec la dernière rigueur. De ces excès, disons... de zèle, je ne citerai qu'un exemple, cette histoire de microscope, que j'ai déjà racontée en partie et que je vais avoir l'occasion de compléter aujourd'hui. Vous serez édifiés. Un collègue, désireux d'acheter un microscope, s'adresse à une maison si universellement connue pour l'excellence de sa fabrication que je n'ai aucun scrupule à la citer, la maison Zeiss. Le prix demandé étant de 5537 francs 55 centimes, l'achat rentre dans la catégorie des acquisitions de cinq à dix mille francs. Il s'est trouvé un fonctionnaire pour appliquer à la lettre les prescriptions relatives à ces acquisitions, procéder à une adjudication restreinte et remettre la commande à une maison de second ordre, qui est d'ailleurs incapable de fournir toutes les pièces de l'instrument et qui doit s'adresser à un autre fabricant pour les plus délicates ! et cela, sous prétexte que cette maison demandait 5.528 francs, soit 9 francs 55 de moins que Zeiss ! Ainsi, un fonctionnaire incompétent peut nous priver du droit de choisir nos instruments de travail ! Il peut, sous le prétexte d'une économie dérisoire, imposer à un laboratoire un appareil médiocre, formé d'éléments disparates, d'une valeur marchande considérablement inférieure à celle de l'instrument demandé par le professeur compétent ! D'un particulier qui gèrerait ainsi ses propres affaires, on dirait

qu'il a perdu la raison. Que penser de celui qui agit de la sorte pour le compte d'autrui ?

Ce qui corse encore cette histoire, c'est que l'économie apparente de 9 francs 55 n'est même pas réalisée. L'offre de la maison Zeiss comprenait en effet une pièce, d'une valeur de 150 francs environ, un oculaire micrométrique, qui n'était pas mentionnée dans la soumission de l'adjudicataire. L'instrument imposé coûte donc en réalité plus cher que l'autre. J'en conclus que le fonctionnaire qui est intervenu dans cette affaire n'a même pas lu les soumissions ; ou, s'il les a lues, c'est pire encore. Et l'histoire se termine de la manière suivante, qui est tout simplement scandaleuse. Il est de règle qu'une facture pour fournitures faites à un laboratoire universitaire ne peut être liquidée sans avoir été approuvée par le professeur intéressé et l'Administrateur-Inspecteur. Or, le microscope en question a été payé sans aucune de ces approbations : subrepticement. Saisissez bien la gravité de cette intervention. C'est un incompétent qui choisit nos instruments, c'est un incompétent qui, à distance, les réceptionne. Nous n'avons plus rien à dire. Nous ne pouvons même pas espérer que l'Administration se montrera difficile dans le choix des fournisseurs, puisqu'il lui est arrivé de nous imposer les services d'une maison qui viole les clauses du cahier des charges et use de procédés commerciaux aussi étranges que celui qui consiste à substituer à la marque d'un appareil breveté la sienne propre. Vous voyez ce qui nous menace : nos laboratoires devenant les réceptacles des fonds de magasin, des appareils démodés ou de contrefaçon, dont un particulier ne voudrait pas. Et tout le système élaboré en vue de contrôler les dépenses et de réaliser des économies aboutit au gaspillage et à l'arbitraire !

Au mieux d'ailleurs, toutes ces complications administra-

tives ne constituent qu'un contrôle de papiers. Si les papiers sont en règle, s'ils sont revêtus de toutes les formules, signatures, approbations, de tous les visas prescrits, pas de difficultés : mais le tout pourrait être fictif que personne ne s'en apercevrait !

Comment remédier à la situation que je viens de décrire ?

On a coutume de dire que la cause du mal réside dans la loi de 1846 sur la comptabilité de l'Etat. Il n'en est rien. La vraie cause, c'est l'application inintelligente de cette loi. Car le législateur de 46 avait eu soin d'inscrire dans son texte un article qui, s'il était libéralement interprété, sauvegarde tous nos droits. Cet article, l'article 22, permet de traiter de gré à gré pour des objets dont la fabrication est exclusivement attribuée à des porteurs de brevet d'invention et d'importation, et pour les ouvrages et les objets d'art et de précision dont l'exécution ne peut être confiée qu'à des artistes ou ouvriers éprouvés. Dans cette catégorie peuvent rentrer tous les instruments ou appareils en usage dans les laboratoires. Malheureusement, l'interprétation de cet article est affaire d'appréciation. La loi de 46 a de plus été compliquée par une série de dispositions administratives, celles déjà mentionnées et d'autres encore, par exemple l'interdiction au fournisseur de porter à part sur sa facture les frais de port et d'emballage, l'obligation par conséquent de faire un faux que nous devions approuver. Cette dernière disposition a heureusement été rapportée.

L'histoire du microcope, et d'autres encore qu'il serait trop long de raconter, montre à quels dangers nous sommes exposés. Il importe que nous soyions protégés contre le retour de pareils abus. A première vue, le moyen le plus simple serait de modifier la loi de 46 et d'élever la limite des dépenses autorisées pro-

portionnellement au coefficient à appliquer dans l'évaluation des livres et des appareils scientifiques. Il ne serait sans doute pas très difficile de faire admettre par les Chambres que ce relèvement est nécessaire, la loi de 46 ayant en vue des francs-or, et non des francs-papier, dont le pouvoir d'achat est dix fois moindre. Mais l'expérience montre qu'il n'est pas facile de faire voter une loi, si nécessaire qu'elle soit, et je me demande s'il serait beaucoup plus compliqué d'obtenir une modification radicale du statut de nos Universités, qui aurait l'avantage de faire disparaître, non seulement les inconvénients d'ordre administratif que je viens de signaler et que les Universités libres ne connaissent pas, mais encore une autre cause d'infériorité des Universités de l'Etat, que je vais vous indiquer.

* * *

Cette cause d'infériorité, c'est l'impossibilité pour les Universités de l'Etat de s'appliquer d'une manière logique et suivie à leur développement progressif. Et leur Grand Maître, le Ministre des Sciences et des Arts, n'est pas moins empêché qu'elles-mêmes de leur imprimer une politique rationnelle, quelles que soient sa compétence et sa bonne volonté.

C'est qu'en premier lieu, le Ministre des Sciences et des Arts n'est pas plus libre que nous. Il est, comme nous, prisonnier des règlements. Il est de plus constamment tiraillé par certains politiciens. Enfin, il dépend des Chambres, et chacun sait que celles-ci ont bien autre chose à faire qu'à s'occuper de l'enseignement supérieur. Il en résulte que, pour réaliser une réforme de quelque importance, il faut un concours de circonstances exceptionnelles et indépendantes de la volonté du Ministre. Aussi, des modifications urgentes et unanimement réclamées se font attendre pendant des années. Il a fallu les efforts de

quatre Ministres successifs pour obtenir la création d'un corps d'agrégés. La reprise des bâtiments universitaires par l'Etat, mesure qui s'impose, j'ai indiqué tout-à-l'heure pour quelles raisons, a déjà été envisagée plusieurs fois, jusqu'à présent sans résultat. La question de l'organisation d'un examen d'entrée à l'Université, ou d'un examen de sortie des études moyennes, bref d'un moyen d'élimination des jeunes gens insuffisamment préparés ou doués pour les études universitaires, est pendante depuis des années. La collation des grades académiques est réglée par une loi vieille de près de quarante ans.

Pour qu'un Ministre des Sciences et des Arts pût réaliser quelques-unes des réformes que nos Universités réclament, il faudrait qu'il fût assuré de conserver le pouvoir pendant plusieurs années. Or, et c'est là une seconde cause de son impuissance, le Ministre est essentiellement un personnage temporaire. Son sort est lié à celui de ses collègues, et il suffit d'un incident pour que tout le Ministère soit renversé. Comment dès lors entreprendre une réforme ? et comment la réaliser, si l'on a eu le courage de l'entreprendre ? D'autre part, chaque Ministre s'efforce, et tout naturellement, d'imprimer à l'enseignement supérieur une orientation conforme à ses propres idées en la matière. Il ne peut donc y avoir d'esprit de suite dans la direction des Universités de l'Etat. Aussi voyons-nous créer des chaires, dont les titulaires attendent pendant des années les collaborateurs, les crédits et même les locaux indispensables. Et pourtant, de deux choses l'une : ou l'enseignement nouveau répond à une nécessité, et alors il faut aller jusqu'au bout et faire tous les sacrifices pécuniaires ; ou il est inutile, et il ne fallait pas le créer. Certaines de ces chaires nouvelles sont d'ailleurs des chaires de luxe, en quelque sorte,

dont l'Université aurait pu se passer. Sans doute, par définition, l'Université doit être ouverte à toutes les disciplines, mais, dans une Université déterminée, à ressources limitées, certaines nécessités sont particulièrement urgentes et, pour qu'elles soient satisfaites, il ne faut pas que les efforts s'éparpillent. A Liége, par exemple, le souci principal de l'heure présente devrait être l'amélioration des locaux de la Faculté technique et tout l'effort devrait se concentrer sur cette amélioration, qui s'impose pour de multiples raisons : parce que l'Ecole technique de Liége jouit d'une réputation universelle et qu'elle mérite d'être soutenue ; parce qu'elle occupe une situation géographique unique, par la diversité des industries et la multiplicité des affleurements géologiques qui l'entourent ; parce que les Universités libres ont créé ou sont en train de créer des laboratoires tout-à-fait modernes. Enfin, il arrive que nous assistions à la subdivision d'une chaire, subdivision qui n'est pas justifiée par des nécessités scientifiques : d'où une augmentation inutile du personnel enseignant, à cause de laquelle un jour, dans une période de compression de dépenses, une nomination nouvelle, et nécessaire celle-là, sera peut-être refusée.

Pour que nos Universités puissent se développer d'une manière progressive et rationnelle, il est indispensable, à mon avis, qu'elles soient gérées par un Conseil d'Administration qui ait un caractère de permanence et soit ainsi à même de suivre une ligne de conduite bien déterminée. C'est vous dire, Messieurs, que je suis partisan d'une très large indépendance, d'une sorte d'autonomie, pour les Universités de l'Etat. Cette idée m'était déjà venue après avoir assisté au splendide développement de certaines Universités des Etats-Unis, et précisément de celles-là qui jouissent de l'indépendance la plus

complète, et elle s'est imposée à mon esprit au cours de cette année de Rectorat, pendant laquelle j'ai pu me rendre compte des graves défauts de notre régime. Je vous le demande d'ailleurs, à vous, Messieurs, industriels, banquiers, hommes d'affaires qui m'écoutez, est-il possible de faire prospérer une entreprise quelconque dans les conditions qui sont appliquées à nos Universités ? Or, soyez certains que, comme vous, nous avons besoin de liberté, que nous devons pouvoir prendre des initiatives, combattre la routine, si nous voulons progresser, si nous voulons éviter que nos Universités ne tombent au niveau de simples écoles professionnelles, si nous voulons qu'elles continuent à être un foyer de culture, un centre d'activité scientifique rayonnant sur le monde entier.

Mais je me hâte d'ajouter, pour rassurer certains esprits timorés, que, si je revendique plus de liberté pour nos Universités, je n'entends point par là que l'Etat doive s'en désintéresser. L'Etat doit continuer à exercer un contrôle sur l'enseignement supérieur, aussi bien dans les Universités qu'il a créées que dans les Universités libres. Et il doit aussi continuer à assurer notre subsistance, en subvenant par les crédits ordinaires à nos besoins courants et par des crédits extraordinaires aux nécessités exceptionnelles. Dans ce dernier domaine, son premier devoir est d'édifier notre nouvelle Faculté technique. La gestion des affaires universitaires d'ordre intérieur serait remise au Conseil d'Administration, au sein duquel le Gouvernement serait représenté. Ce Conseil d'Administration disposerait des crédits et ne serait soumis à d'autres règles de comptabilité que celles qui sont en usage dans tout établissement industriel. Sous obligation de prendre les avis les plus autorisés, celui des autres Universités du pays, des Académies, de savants étrangers, il aurait voix prépondérante

dans le recrutement du corps professoral. Il pourrait ainsi prendre toutes les initiatives nécessaires pour assurer la continuité des enseignements et de la recherche scientifique dans les diverses disciplines et renforcer les points faibles de nos cadres universitaires. Bref, débarrassé d'entraves inutiles, il assumerait la direction des destinées de l'Université, rôle qui, nous l'avons vu, n'est à l'heure actuelle joué par personne.

J'ai fait allusion tout-à-l'heure au merveilleux développement de certaines Universités américaines, de celles qui, complètement indépendantes des Etats, sont soustraites aux complications administratives et ignorent l'intrusion des politiciens dans leurs affaires. Mais il n'est pas nécessaire de quitter la Belgique pour se rendre compte des bienfaits de liberté dans l'organisation de l'enseignement supérieur. L'exemple de nos propres Universités libres n'est-il pas frappant ? La guerre avait rendu leur situation extrêmement précaire. Mais elles ont victorieusement surmonté la crise et leur développement dans le courant de ces dernières années est remarquable. Je ne puis à ce propos résister à l'envie de citer un de mes prédécesseurs, mon vieux maître M. le Professeur Swaen qui, dans son discours rectoral prononcé le 21 octobre 1913, à propos de l'octroi de la personnification civile par les Chambres aux Universités de Bruxelles et de Louvain, vantait, comme je le fais aujourd'hui, les bienfaits de la liberté et prévoyait l'essor des Universités libres : « Pour elles, disait-il, s'ouvre un brillant avenir... Devenues personnes civiles, pouvant par leur caractère, par leur rivalité même, exciter la générosité de leurs partisans, rien ne pourra les arrêter dans leur futur et rapide épanouissement. N'étant entravées par aucune loi, elles pourront librement suivre les inspirations de leur esprit d'initiative, créer des enseignements

au moment opportun, les développer dans tel ou tel sens dès qu'elles le jugeront convenable. Elles auront de plus l'immense avantage de pouvoir préparer et choisir leur personnel enseignant. N'étant limitées par aucun règlement, autre que ceux qu'elles voudront s'imposer à elles-mêmes, dans l'organisation de leurs laboratoires, elles pourront nommer autant de professeurs qu'elles le jugeront utile, leur adjoindre les aides nécessaires, maintenir ceux-ci en fonctions aussi longtemps qu'elles le trouveront convenable. » M. Swaen avait vu juste. Avec la liberté, les ressources matérielles sont venues, elles aussi. Nos Universités libres ont été l'objet des largesses de nos amis Américains, et ces largesses leur sont exclusivement réservées, car les Américains, et d'autres personnes encore, estiment qu'il est du devoir de l'Etat d'assurer la prospérité de ses Universités. Mais l'Etat lui-même a pour les Universités libres des faveurs toutes spéciales. En 1922, il leur accordait à chacune un subside d'un million. Ce subside, il l'a augmenté à diverses reprises pour le porter cette année à cinq millions. Certes, l'Etat ne pouvait laisser sombrer, dans la crise d'après-guerre, ces deux établissements d'enseignement supérieur qui ont rendu des services considérables au pays : il se devait de les soutenir. Mais il me sera sans doute permis de manifester mon étonnement en constatant que ces dix millions sont accordés aux Universités libres sans aucune condition. Tandis que l'Etat nous traite comme de petits garçons indociles, dont il importe de surveiller les moindres gestes, il accorde à Bruxelles et à Louvain un subside considérable dont il leur laisse la libre disposition et, chose plus étonnante encore, sans même s'enquérir de leurs ressources. Or, que voyons-nous ? Grâce à ces libéralités, privées et publiques, l'Université de Bruxelles a pu, depuis l'armistice, se reconstruire entièrement ; elle peut, depuis cette année, donner à certains membres de son personnel

enseignant un traitement supérieur aux traitements de l'Etat[1]. Elle a donc obtenu un résultat magnifique, et il y a lieu de l'en féliciter. Mais un établissement scientifique qui est mieux équipé que les établissements similaires, qui rétribue mieux son personnel enseignant, cet établissement doit nécessairement drainer les meilleurs éléments du pays. Par voie de conséquence toute naturelle, il absorbera une part de plus en plus grande des revenus du Fonds National. Il deviendra de plus en plus prospère, tandis que les autres péricliteront. Je crois de mon devoir de signaler cet état de choses et de demander aux Pouvoirs publics d'y porter remède : non pas, bien entendu en diminuant la situation de qui que ce soit, mais en améliorant la nôtre. Si le Gouvernement a cru devoir intervenir pour sauver les Universités libres, il se doit à plus forte raison de ne pas laisser déchoir ses propres Universités.

* * *

Messieurs, j'espère avoir réussi à vous montrer le grave danger que courent les Universités de l'Etat, si un changement radical de leur organisation n'est pas réalisé à bref délai.

---

[1] Voici le barême des assistants et chefs de travaux de première catégorie dans la Faculté de Médecine, à l'Université de Bruxelles et dans les Universités de l'Etat :

	Etat	Bruxelles
Assistants	20.000 à 25.000	30.000 à 50.000
Chefs de travaux	24.000 à 56.000	50.000 à 80.000

Il est évident que l'Etat se doit de faire un effort égal à celui que l'Université de Bruxelles a accompli. On ne saurait d'ailleurs trop le répéter : si l'on veut assurer le recrutement du corps professoral de nos Universités, recrutement déjà gravement compromis pour certaines disciplines (v. page 12), si l'on veut que la création du corps des agrégés et la constitution du Fonds National portent leurs fruits, il faut relever notablement tous les traitements universitaires.

Quelle que soit d'ailleurs la formule à laquelle on s'arrête, et la mienne sera sans doute discutée, il est certain que pour obtenir les améliorations indispensables, des discours ne suffisent pas. Il faut agir, et agir collectivement. Il y a, de par le monde, des milliers de nos anciens élèves qui, j'en suis sûr, n'ont pas oublié qu'ils nous doivent leur formation. Il y aussi, je n'en suis pas moins certain, d'autres personnes qui s'intéressent à notre prospérité. J'ai souvent pensé, et d'autres collègues ont eu la même idée, qu'imitant ce qui se fait dans d'autres pays, et même chez nous, nous devrions nous grouper. C'est pourquoi, réunissant des délégués de nos diverses Facultés, auxquels ont bien voulu se joindre M. le Bâtonnier de l'Ordre des Avocats, M. le Président de la Société Médico-Chirurgicale et M. le Président de la Section scientifique de l'Association des Ingénieurs, nous avons, il y a quelques jours, jeté les bases d'une Société des Amis de l'Université de Liége. Je convie tous ceux qui nous portent de l'intérêt à se joindre à nous. Plus nous serons nombreux, plus considérable sera l'influence de notre groupement, car, ne l'oublions pas, Messieurs : *l'union fait la force.*

RAPPORT

SUR LA

SITUATION DE L'UNIVERSITÉ

pendant l'année académique 1927-1928

POPULATION

Le nombre des élèves inscrits au rôle de l'Université a été de **2300**, soit approximativement le même que l'an dernier.

Ces élèves se répartissent de la manière suivante :

Faculté de Philosophie et Lettres	273	dont	130	nouveaux [1].
Faculté de Droit	216	»	67	»
Faculté de Droit (Ecole spéciale de Commerce)	344	»	155	»
Faculté des Sciences	345	»	146	»
Faculté des Sciences (candidats ingénieurs)	336	»	138	»
Faculté de Médecine	326	»	64	»
Faculté Technique	460	»	142	»
Total	2300	»	842	»

[1] C'est-à-dire inscrits pour la première fois à l'Université.

796 étudiants ont suivi les cours de l'Ecole spéciale des Arts et Manufactures et des Mines.

Des 2300 étudiants inscrits, 1670 sont Belges, et appartiennent à nos diverses provinces, dans les proportions suivantes :

Province d'Anvers	31
» de Brabant	78
» de Flandre Occidentale	10
» de Flandre Orientale	8
» de Hainaut	120
» de Liége	1135
» de Limbourg	80
» de Luxembourg	113
» de Namur	95
Total	1670

630 sont originaires des pays suivants :

Arménie	5
Bolivie	2
Bulgarie	50
Chine	1
Egypte	3
Espagne	2
Esthonie	3
France	3
Grande-Bretagne	3
Grand-Duché de Luxembourg	15
Grèce	13
Italie	13
Japon	1
Lettonie	20
Lithuanie	24
A reporter	158

Report	158
Palestine	2
Pays-Bas	6
Perse	3
Pologne	201
Portugal	1
République Argentine	2
Roumanie	151
Russie	76
Siam	2
Tchéco-Slovaquie	2
Turquie	3
Ukraine	4
Uruguay	1
Yougo-Slavie	18
Total	630

L'Université a compté parmi ses élèves 264 jeunes filles, dont 171 Belges et 93 originaires des pays suivants :

Bulgarie	1
Esthonie	1
Grande-Bretagne	2
Italie	1
Lettonie	3
Lithuanie	4
Pologne	39
Roumanie	33
Russie	8
Yougo-Slavie	1

* * *

Nous avons malheureusement à déplorer la mort de cinq de ces jeunes gens : M. Nicolas Closset, de la Faculté de Philosophie et Lettres ; MM. Jacques Décalo et Maurice Gillard,

de l'Ecole spéciale de Commerce ; MM. Clément Delaude et Jules Bayonnet, de la Faculté des Sciences.

L'Université s'est associée au deuil des familles de ces élèves et elle leur renouvelle l'expression de ses bien sincères condoléances.

EXAMENS POUR LES GRADES ACADÉMIQUES

1640 inscriptions ont été prises pour les examens à subir devant les Facultés, pendant la session d'octobre 1927 et la première session de la présente année académique.

1621 élèves ont été examinés.
1099 ont été admis, dont
47 avec la plus grande distinction,
118 avec grande distinction,
280 avec distinction, et
654 d'une manière satisfaisante.

Voici les noms des élèves qui ont subi leur examen avec *la plus grande distinction* :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres

Mlles
1. Croissant, Jeanne, de Herstal.
2. Degueldre, Germaine, de Seraing.

MM.
3. Collette, Henri, de Malmédy.
4. Halkin, Léon, de Liége.

MM.
5. Josserand, Charles, de Liége.
6. Plumier, Marcel, de Horion-Hozémont.
7. Van Bockestal Marcel, de Houdeng-Goegnies.

B. — Faculté de Droit

MM.
1. Berthelier, Octave, de Seraing (1).
2. Cartuyvels, Alfred, de Louvain (1).

MM.
3. Dehousse, Fernand, de Liége.
4. Hanquet, Pierre, de Liége.

---

(1) MM. Berthelier et Cartuyvels ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

MM.

5. Herbiet, Paul, de Marche ([1]).
6. Hontoy, Emile, de Dolhain (L.) ([1]).
7. Lamarche, René, de Liége.
8. Wigny, Pierre, de Liége ([1]).

C. — Faculté des Sciences

MM.

1. Chèvremont, Maurice, de Chênée.
2. Coppée, Georges, de Mont-sur-Marchienne.
3. David, Joseph, de Liége.
4. Fanchamps, Jacques, de Verviers.
5. Lairesse, Joseph, de Bressoux.
6. Mariscal, Léon, de Carnières.
7. Merken, Marie, de Tongres.
8. Molle, Achille, de Lincent.
9. Rousseau, Maurice, de Merbes-le-Château.
10. Grojean, Alphonse, d'Ougrée.
11. Halbart, Georges, de Liége.
12. Hondermarcq, Henri, Kain-lez-Tournai.
13. Lequeux, Armand, de Obaix.
14. Nivelle, Michel, d'Oupeye.
15. Riga, Maurice, de Forêt.

D. — Faculté de Médecine

MM.

1. Coheur, Léon, de Liége.
2. Bottin, Jean, de Soumagne.
3. Degueldre, Joseph, de Grand-Re-Rechain.
4. Dormal, Joseph, de Tourinne-la-Chaussée.
5. Fanielle, Georges, de Limbourg.
6. Hougardy, André, de Liége.
7. Mols, Georges, de Verviers.
8. Stainier, Joseph, de Haccourt.

E. — Faculté Technique

MM.

1. Bouckaert, Pierre, d'Ostende.
2. D'Or, Louis, de Liége.
3. Macar, Paul, de Liége.
4. Schoofs, Marcel, de Liége.

Ont obtenu la *grande distinction* :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres

Mlles

1. Chapelle, Jeanne, d'Engis.
2. Degueldre, Germaine, de Seraing.
3. Grisard, Marguerite, de Liége.
5. Thonnart, Madeleine, de Liége.
4. Witmeur, Claire, de Jupille.

MM.

6. Begasse, Pierre, de Liége.
7. Chavagne, Alfred, d'Engis.
8. Duesberg, Jacques, de Liége.
9. Francotte, Philippe, de Liége.
10. Grisard, Albert, de Heure-le-Romain.

([1]) MM. Herbiet, Hontoy et Wigny ont obtenu la plus grande distinction dans deux examens différents.

MM.

11. Hambije, Jacques, de Mons.
12. Jarbinet, Georges, de Herstal.
13. Meurice, Joseph, de Montegnée.
14. Paulus, Jean, de Jemeppe-sur-Meuse (1).
15. Peiffer, Joseph, de Habergy.
16. Philippart, Albert, de Liége.
17. Philippart, Louis, de Lodelinsart.

MM.

18. Pirghaye, Robert, de Liége.
19. Pirot, Marcel, de Liége.
20. Plumier, Marcel, de Horion-Hozémont.
21. Rousseau, Victor, de Liége.
22. Vandevoir, Willy, de Jemeppe-sur-Meuse.

B. — Faculté de Droit

Mlle

1. Daxhelet, Hélène, de Seraing.

MM.

2. Brasseur, Henri, de Liége.
3. Buckinx, Hubert, de Lanacken.
4. Caprasse, Henri, de Vinalmont.
5. Giffroy, Albert, de Theux.

MM.

6. Maertens, Adrien, de Stavelot (1).
7. Maquoi, Fernand, de Liége (1).
8. Moreau, Ernest, de Liége (1).
9. Moureau, Léon, de Liége.
10. Van Marcke, Jean, de Spa.

C. — Faculté des Sciences

Mlles

1. Briart, Léontine, de Verviers.
2. Buisset, Simone, de Sainte-Croix-lez-Bruges.

MM.

3. Bureau, Florent, de Jemeppe-sur-Meuse.
4. Cormeau. Mathieu, de Dison.
5. Damas, Hubert, d'Etterbeek.
6. Flamée, Paul, de Grammont.

Mlle

7. Fraiture, Julie, de Grâce-Berleur.

MM.

8. Gos, Louis, de Hasselt.
9. Hautot, Antoine, de Hogne.
10. Joiris, Pierre, de Seraing.
11. Kirsch, Pierre, de Huy.

Mlle

12. Kraentzel, Fernande, de Jumet.

MM.

13. Legros, Marcel, de Jalhay.

MM.

14. Nogarède, Fernand, de Grivegnée.
15. Poncelet, Lucien, de Liége.
16. Prévôt, Pierre, de Liége.
17. Raucy, Charles, de Virton.
18. Shoenaers, Fernand, de Chênée.
19. Aisenstein, Boris, de Liége.
20. Bihet, Oscar, de Jupille.
21. Collin, Joseph, de Wanne.
22. Degrez, René, de Saint-Servais.
23. Gaudin, Jacques, de Flémalle-Hte.
24. Heytenis, Marcel, d'Anvers.
25. Jamoulle, Jules, de Liége.
26. Pöes, Jean, de Cheratte.
27. Sandra, Paul, de Leers et Fosteau.
28. Stévens, Guillaume, de Xhendelesse.
29. Toussaint, Maurice, d'Erquelines.
30. Van Houche, Carl, de Zolder.
31. Wanet, Gaston, de Ville-en-Hesbaye.

---

(1) MM. Paulus, Maertens, Maquoi et Moreau, ont obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

D. — Faculté de Médecine

MM.

1. Anciaux, Lucien, de Mont-Saint-Guibert.
2. Brimbois, Joseph, de Liége.

Mlle

3. Brouha, Adèle, de Liége.

MM.

4. Baillien, Fernand, de Liége.
5. Blavier, Léon, de Seraing.
6. Brahy, Ernest, de Forest.
7. Cleen, Eugène, de Werchter.
8. Caby, Georges, de Bilsen.
9. Delemagne, Marcel, de Liége.
10. Delvaux, Lucien, de Villers-le-Bouillet.
11. Delgoffe, Adolphe, de Huy.
12. Daenen, Jean, de Nivelle.

Mlles

13. Durant, Marie, d'Erquelinnes.
14. Defawe, Marie, de Liége.

MM.

15. Etienne, Oscar, de Liége.
16. Florkin, Marcel, de Liége.
17. Garin, Marcel, de Vezin.
18. Gillard, Marcel, de Montegnée.
19. Grégoire, Charles, de Huy.
20. Humblet, Joseph, de Braives.
21. Hodiamont, Georges, de Verviers.
22. Kridelka, Léon, de Liége.

MM.

23. Kirsch, Roger, de Messancy.
24. Lefèbvre, François, de Liers.
25. Ledoux, Pierre, de Marche.
26. Lecocq Marcel, de Stavelot.
27. Lambert, Léopold, de Oupeye.
28. Le Jeune, Remi, de Lanacken.
29. Mathieu, Franz, de Farcienne.
30. Massaut, Charles, de Charleroi.
31. Massart, Jules, de Huy.
32. Mary, Robert, de Ligny-Sud.
33. Moureau, Paul, de Liége.
34. Pirson, Camille, de Liége.

Mlles

35. Peclers, Jeanne, de Boulimovsky.
36. Ruyters, Liliane, de Dijon.

M.

37. Rinné, Maurice, d'Oupeye.

Mlles

38. Renette, Lucy, d'Angleur.
39. Séréciat, Adèle, de Seraing.
40. Thiem, Joséphine, de Liége.

MM.

41. Thiernesse, André, de Liége.
42. Van Steenacker, Georges, de Vaux-sous-Chèvremont [1].
43. Weisgerber, Fernand, de Liége.
44. Wéry, Alexandre, de Liége.

E. — Faculté Technique

MM.

1. Braibant, René, de Jemeppe-sur-Meuse.
2. Dechevez, Fernand, de Seraing.
3. Drechsel, Othon, de Huy.

MM.

4. Martiat, Victor, de Romedenne.
5. Spronck, René, de Liége.
6. Vaes, Aimé, de Herstal.

---

[1] M. Van Steenacker a obtenu la grande distinction dans deux examens différents.

Ont obtenu la *distinction* :

A. — Faculté de Philosophie et Lettres

Mlles

1. Ballet, Suzanne, de Hasselt.
2. Borboux, Juliette, de Verviers.
3. Charlier, Suzanne, de Liége.
4. Cox, Florentine, de Looz.
5. Croissant, Jeanne, de Herstal.
6. Darcis, Jeanne, de Liége.
7. Davreux, Juliette, de Liége.
8. Drechsel. Hélène, de Huy.
9. Dumoulin, Yvonne, de Liége.
10. Gillet, Marie, de Huy.
11. Haxhe, Marie, d'Angleur.
12. Van der Veken Eléonore, de Gand.

MM.

13. Baiwir Albert,, de Verviers.
14. Bovy, Emile, de Seraing.
15. Brahy, Serge, de Liége.
16. Bruno, Albert, de Liége.
17. Buttgenbach, André, d'Uccle.
18. Cougnon, Joseph, de Liége,
19. Debrus, William, de Liége.
20. Dedoyard, Eugène, de Herve.
21. Delhaye, Victor, de Liége.
22. Desart, Jean, de Liége.
23. Digneffe, Camille, de Voordt.

MM.

24. Dumont, Maurice, de Vezin.
25. Dutilleux, Max, de Vivegnis.
26. Forgeur, Paul, de Liége.
27. François, Charles, de Huy.
28. François, Martin, de Liége.
29. Gielen, Henri, de Bilsen.
30. Grégoire, Edmond, de Huy.
31. Hanquet, Charles, de Liége.
32. Henry, Optat, de Breuvanne.
33. Koumoth, Pierre, de Roubaix.
34. Lobet, Alfred, de Liége.
35. Lurquin, Albert, de Saint-Gilles-Bruxelles.
36. Mathy, Robert, de Welkenraedt.
37. Metten, Joseph, d'Ans.
38. Nicolay, Michel, d'Attert.
39. Pierrot, Pol, de Saint-Médard.
40. Plumier, Marcel, de Liége (1).
41. Quaden, Pierre, de Liége.
42. Renard, Claude, de Liége.
43. Renier, Gaston, de Tongres.
44. Robberts, René, de Chênée.
45. Rutten, Mathieu, de Lanaeken.
46. Trousse, Emile, de Seilles.

B. — Faculté de Droit

Mlle

1. Andrianne, Renée, de Jupille.

MM.

2. Adam, Maurice, de Ham-s-Meuse.
3. Beltjens, Pierre, de Liége (2).
4. Bodet, Joseph, Chôdes (2).
5. Borgerhoff, Léon, de Seraing.
6. Caprasse, Fernand, d'Arlon.
7. Caprasse, Hubert, de Vinalmont.
8. Caprasse, Jean, de Vielsalm.
9. Colette, Louis, d'Ixelles.
10. David, Pierre, de Liége.

MM.

11. Delneuville, Jean, de Spa.
12. Derroitte, Jean, de Barvaux-sur-Ourthe (2).
13. Doyen, Georges, Verlaine.
14. Fischer, Emmanuel, Verviers.
15. Franzen, Gérard, Verviers.
16. Glesener, Armand, Liége.
17. Glesner, René, Heusy.
18. Guyaux, Louis, de Ghislenghien.
19. Hansoul, Victor, de Liége.
20. Haversin, Jean, Jambes.

---

(1) M. Plumier a obtenu la distinction dans deux examens différents.

(2) MM. Betjens P., Bodet J., et Derroitte J. ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

21. Heuschen, Maurice, Welkenraedt.
22. Jeurissen, Henry, de Liége.
23. Kleinerman, Jean, de Liége.
24. Lambert, Victor, de Vielsalm.
25. Lilien, René, de Henri-Chapelle.
26. Logé, Eugène, de Tihange.
27. Marchal, Jules, de Bressoux.
28. Nihoul, José, de Montenaeken.
29. Pauchenne, Léon, de Welkenraedt.
30. Petit, Paul, de Marche.
31. Plomdeur, Georges,de Liége (1).

MM.

32. Renwart, Jean, de Wellin.
33. Rigô, Michel, de Ticherdin.
34. Stassart, Robert, de Milmort.
55. Terfve, Jean, de Liége.
36. Van Hove, Julien, de Liége.
37. Van Temsche, Auguste, de Bressoux.
38. Waroux, Marcel, de Ans.
39. Wilmart, Jean, de Liége.
40. Witmeur, Gustave, de Lougansk
41. Ziane, Emile, de Liége (1).

C. — Faculté des Sciences

Mlle

1. Bodson, Marie-Thérèse, de Liége.

M.

2. Bonjean, Henri, d'Andrimont.

Mlle

3. Cajot, Madeleine, de Verviers.

MM.

4. Collignon, Jean, de Saint-Vaast.
5. Daniels, Henri, de Charneux.
6. Dechaineux, Paul, de Verviers.
7. Decharneux, Georges, de Flémalle-Haute.
8. Demoulin, Pierre, de Huy.
9. Deploige, Jean, d'Over-Repen.

Mlles

10. Derouwaux, Maria, de Herve.
11. Dessart, Jeanne, de Liége.
12. Dupont, Pierre, de Jupille.
13. Fauville, François, de Lincent.
14. Fivez, Albert, de Flémalle-Grde.
15. Jeukens, Guillaume, d'Oupeye.

Mlle

16. Kraentzel, Georgette, de Jumet.

MM.

17. Lambert, Joseph, de St-Servais.
18. Philippart, Paul, de Liége.
19. Pickart, Louis, de Bois-Borsu.
20. Ronchesne, Paul, de Liége.

Mlle

21. Rousseau, Marie-Louise, d'Avin.

M.

22. Rouvroy, Noël, de Liége.

MM.

23. Schoonbrood, Georges, Milmort.
24. Stranen, Jean, de Seraing.
25. Vandebroek, Georges, d'Anvers.
26. Willems, Armand, de Fouron-le-Comte.
27. Bayonnet, Jules, de Ste-Cécile.
28. Beaupain, Jacques, de Liége.
29. Callut, Henri, de Crehen.
30. Delneuville, Raymond, de Spa.
31. Demelenne, Joseph, de Hotton.
32. Demeuse, Lucien, de Marchin.
33. Denis, Jean, de Soy.
34. Denoël, Lucien, de Liége.
35. Duchesne, Georges, de Liége.
36. Ek, Corneille, de Jemeppe-sur-Meuse.
36. Fillet, Louis, de Tirlemont.
37. Francou, Robert, de Constantinople.
38. Gérard, André, de Bouillon.
39. Hausman, Alphonse, de Poulseur.
40. Haux, Robert, d'Andenne.
41. Herbiet, Henri, de Marche.
42. Jacques, Paul, de Oupeye.
43. Jaumotte, Victor, de Beauraing.
44. Jennar, Ernest, de Mont-sur-Marchienne.
45. Lambotte, Robert, de Wasseiges.
46. Lejeune, Maurice, de Pepinster.
47. Léonard, Albert, de Verviers.
48. Limpach, Edmond, d'Arlon.

---

(1) MM. Plomdeur G. et Ziane Em. ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

MM.

49. Lousberg, Lambert, de Soumagne.
50. Loozen, Charles, d'Anvers.
51. Martin, Henri, de Spa.
52. Mathy, Michel, de Gilly.
53. Moreaux, Fernand, de Couvin.
54. Mostenne, Alfred, de Bouillon.
55. de Paul de Barchifontaine, Camille, d'Andenne.
56. Pirson, Félicien, d'Ypres.

MM.

57. Renard, Victor, de Grand-Rosière.
58. Royer, René, d'Aywaille.
59. Schuind, Pierre, de Borgerhout.
60. Simon, Emile, d'Herstal.
61. de Theux, Alain, d'Ixelles (1).
62. Van Brée, Paul, d'Anvers.
63. Van der Wielen, Henri, de Glons.
64. Vrancken, Maximilien, de Marcinelle.

D. — Faculté de Médecine

MM.

1. Anciaux, Joseph, de Mont-Saint-Guibert.
2. Bernard, Armand, de Huy.
3. Biermez, Georges, de Houffalize.
4. Boulanger, Omer, de Mons-lez-Liége.
5. Bara, Edouard, de Liége.
6. Boden, Jean, de Pommereul.
7. Baron, Robert, de Liége.

Mlle

8. Bovy, Jeanne, de Herstal.

M.

9. Bastin, Maurice, de Jemelle.

Mlle

10. Calay, Suzanne, de Liége.

MM.

11. Colmant, Joseph, de Thuin.
12. Colmonts, Eugène, de Ougrée.
13. Conradt, Jacques, de Soiron.
14. Degard, Jean-Joseph, de Seraing.

Mlle

15. Dubois, Paula, de Tilleur.

M.

16. Deltour, Jules, de Grand-Axhe.

Mlle

17. Derkenne, Blanche, d'Ougrée.

MM.

18. Dumoulin, Max, de Liége.
19. Dumoulin, Maximilien, de Liége.
20. Dufourny, Adolphe, de Bovigny.
21. Dullier, Marc, de Ransart.
22. de Froidmont, Albert, de Visé.
23. Delheusy, Gustave, de Roclenge.

Mlles

24. Demblon, Simone, de Soheit-Tinlot (1).
25. Defawe, Marie, de Liége.

MM.

26. Féron, Albert, de Liége.
27. Grandjean, Joseph, de Bovigny.
28. Gony, Raoul, de Seraing.
29. Gillard, Albert, de Montegnée.
30. Gardedieu, Paul, des Awirs.
31. Henry, Léon, de Grivegnée.
32. Henry, Georges, de Mons.
33. Hubert, Jean, de Marche.
34. Jauquet, Joseph, deVierset-Barse.
35. Jadot, Albert, de Huy.
36. Jeanne, Jean, de Herstal.

Mlle

37. Kohl, Maria, de Dison.

MM.

38. Jacquemotte, Joseph, de Jupille.
39. Kelleter, Richard, de Liége.
40. Léonard, Egide, de Sluse-sur-Geer.
41. Louis, Jacques, d'Ambly.
42. Laurent, Louis, de Namur.
43. Lerusse, Marcel, de Maison-le-Fosse.
44. Lekeu, Constant, de Seraing.
45. Lejeune, Jules, de Liége.
46. Lavigne, Julien, de Vechmael.
47. Lifrange, Paul, de Bertrix.
48. Lenaerts, Henri, de Lanaeken.
49. Lambricht, Marcel, de Tongres.
50. Leroy, Ernest, d'Andenne.
51. Ledent, Henry, de Herstal.
52. Lahaut, Jules, de Havelange.
53. Léonard, Nicolas, de Sluse.
54. Lewalle, Justin, de Chefneux-Barchon.
55. Labye, Jean, d'Ambresin.
56. Mostenne, Charles, de Houyet.

---

(1) M. A. de Theux et Mlle S. Demblon ont obtenu la distinction dans deux examens différents.

Mlle

57. Louis, Victoria, de Frasnes.

MM.

58. Maquet, René, de Nandrin.
59. Martin, Gérard, de Clermont.
60. Marette, Félix, de Liége.
61. Molinghen, Pierre, d'Angleur.
62. Maréchal, Georges, de Liége.
63. Masset, Omer, de Liége.
64. Nicolay, Ferdinand, de Forrière.
65. Neiyean, Georges, d'Angleur.
66. Nélis, Ovide, de Mont-Houffalize.

Mlle

67. Peclers, Jeanne, de Loubomirsky.

MM.

68. Paul, Maurice, de Boncelles (1).
69. Peeters, Paul, de Montegnée.
70. Patron, Paul, de Strepy.
71. Pétermans, Abel, de Goyer.

Mlle

72. Pottier, Mathilde, de Spa.

MM.

73. Parent, Joseph, de Sclayn.
74. Poskin, Jean, de Verviers.
75. Ringlet, Alfred, de Saint-Servais.
76. Roersch, Alfred, de Liége.
77. Robeyns, Michel, de Huy.
78. Rausin, Jean, de Grâce-Berleur.
79. Remy, Franz, de Messancy.

Mlle

80. Schoofs, Jeanne, de Liége.

MM.

81. Soury, Arthur, de Nandrin.
82. Snyers, Jacques, de Liége.
83. Thonon, Paul, de Huy.
84. Thomas, Edgard, de Sprimont.
85. Van de Kerckhof, Prosper, de Liége.
86. Verlaine, Raymond, de Liége.
87. Van Liefde, Gaston, de Liége.
88. Wintgens, Georges, de Dolhain.
89. Wanzon, Marcel, de Schaerbeek.

E. — Faculté Technique

MM.

1. Bouillon, Pierre, d'Angleur.
2. Burnotte, Albert, de Corbion.
3. D'Andriessen, Georges, de Liége.
4. Demelenne, Edgard, de Rendeux-Bas.
5. Discry, Lucien, de Montegnée.
6. Dupont, Jacques, de Liége.
7. Falise, Maximilien, de Huy.
8. Forgeur, Albert, de Liége.
9. Gauthoye, Adolphe, de Grivegnée.
10. Gockels, Joseph, de Seraing.
11. Goffaux, Louis, de Temploux.
12. Javaux, Elon, de Villers-le-Bouillet.
13. Jeunehomme, Constant, de Villers-le-Peuplier.
14. Joachim, André, de Marcinelle.

MM.

15. Jonlet, Jean, de Liége.
16. Karlin, Maurice, d'Anvers.
17. Lageot, Joseph, de Herstal.
18. Lamalle, René, de Tilff.
19. Lamoen, Jean, d'Anvers.
20. Listray, Jean, de Bouillon.
21. Logé, Etienne, de Namur.
22. Martens, Joseph, de Bressoux.
23. Moreaux, Fernand, de Couvin.
24. Muls, Fernand, de Stavelot.
25. Nokin, Max, de Lambermont.
26. Van Wynsberghe, Robert, Liége.
27. Thomas, Sylvain, de Rotheux.
28. Toussaint, Maurice, d'Erquelinnes.
29. Walgraffe, Charles, de Liége.
30. Yans, Albert, de Liége.

---

(1) **M. Paul, M., a obtenu la distinction dans deux examens différents.**

EXAMENS SCIENTIFIQUES

165 étudiants ont pris inscription pour subir des examens en vue d'obtenir des grades scientifiques, conformément à l'arrêté royal du 29 juillet 1869.

160 ont été examinés.
96 ont été admis, dont :
6 avec la plus grande distinction,
8 avec grande distinction,
22 avec distinction, et
60 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la *plus grande distinction* :

Faculté de Droit

M.
1. Stoupel, Marc, de Wilno.

Faculté des Sciences

MM.
1. Braconier, Frederic, de Spa.
2. Etienne, Henri, de Bellaire.

M.
3. Hulin, Georges, de Haine-Saint-Pierre.

Faculté de Médecine

M.
1. Abeles, Walter, de Harlau.

M.
2. Rojter Adolf, de Lodz.

Ont obtenu la *grande distinction* :

Faculté de Philosophie et Lettres

1. Mlle Chaitin, Enta, de Kovno.

Faculté de Droit

M.
1. Palmaers, Joseph, de Seraing.

M.
2. Stoupel, Marc, de Wilno.

Faculté des Sciences

M.
1. Brichant, André, de Enakievo.

M.
3. Deltombe, Emile, de Tournai.

Mlle
2. Damas, Victorine, de Flémalle-Grande.

Faculté de Médecine

M.
1. Jusim, Haim, de Vélicaja.

M.
2. Rojdenwesky, Boris, de Pétrograd.

Ont obtenu *la distinction* :

Faculté de Droit

Mlle
1. Margoulis, Sarra, de Kichineff.

MM.
2. Chivovici, Carol, de Galatz.
3. Finkelstein, Lazare, de Husi.

MM.
4. Holdengräber, Edouard, de Succéava (1).
5. Lomry, Gérard, de Bovigny.
6. Stoupel, Marc, de Wilno.

Faculté des Sciences

Mlle
1. Borel, Anna, de Nessonveaux.

MM.
2. Firsztenberg, Seweryn, de Bedzim.
3. Henrion, Jean, de Jupille.

Mlle
4. Mouchamps, Lucienne, de Herstal.

MM.
5. Perla, Judyt, de Mlawa.
6. Roger, Charles, d'Ixelles.

Faculté de Médecine

M.
1. Alter, Eljas, de Plawno.

Mlle
2. Baude, Suzanne, de Odessa.

MM.
3. Boldyreff, Vladimir, de Ouralsk.
4. Lubicz, Michel, de Grodno.

Mlle
5. Lengaouer, Lubov, de Olkeli.

M.
6. Muler, Israël, de Jekabpili.

Mlle
7. Melamed, Cywja, de Pielsk.

M.
8. Rajzman, Abram, de Csestochowa.

Mlle
9. Reznic, Nathalie, de Kichineff.

---

(1) M. Holdengräber a obtenu la distinction dans deux examens différents.

ÉCOLE SPÉCIALE DE COMMERCE

283 élèves ont pris inscription pour les examens de l'Ecole spéciale de Commerce.

283 ont été examinés.

160 ont été admis, dont :

1 avec la plus grande distinction,

16 avec grande distinction,

36 avec distinction, et

107 d'une manière satisfaisante.

A obtenu la *plus grande distinction* :

Mlle Lambert, Jeanne, de Bouillon.

Ont obtenu la *grande distinction* :

Mlles

1. Firket, Claire, de Liége.
2. Lauvaux, Lucienne, de Gerpinnes.
3. Margulis, Judyta, Lodz.
4. Szpilfogel, Anna, Konin.

MM.

5. Aron, Henry, Bancin-Putna.
6. Auerbach, Joseph, de Galatz.
7. Bellefontaine, Charles, de Malmédy
8. Béron, Péter, de Kotel.

MM.

9. Engel, Siegfried, de Lernach.
10. Goldenstein, Marcel, de Cernauti.
11. Haleng, René, de Liége.
12. Kotchariantz, Artachès, de Novo Bajazet.
13. Ramm, Frieda, Shavly.
14. Ravicz, Michel, Lodz.
15. Rubenstein, René, Paris.
16. Schulkleper, Debora, Tallim.

Les élèves qui ont obtenu la *distinction* sont :

Mlles

1. Koutchouck, Fanny, de Calarash.
2. Volinskaya, Zara, de Riga.
3. Resyka, Frieda, de Sokolow.

MM.

4. Beaudinet, Georges, de Dison.
5. Bellefontaine, Charles, de Malmédy.
6. Chipotowsky, Vladimir, de Penza.
7. Chmielnicki, Hersel, d'Olkusz.
8. Ciechanowsky, Yankiel, deLomza.
9. Clerse, Henri, de Châtelineau.
10. Dernier, Marcel, de Sprimont.
11. Dessart, Louis de Hermée.
12. Evrard, Fernand, de Bouillon.
13. Galanter, Bentzion, de Kichineff.
14. Gaudelman, Sléoma, de Floresti.
15. Goldberg, Léon, de Bialistock.
16. Goldstein, David, d'Adjud.

MM.

17. Guttman, Théodore, de Lodz.
18. Henin, Albert, de Marchin.
19. Hilfgott, Alfred, de Donawatra.
20. Jacquemin, Arthur, de Liége.
21. Jaglom, David, de Brice.
22. Kowalsky, Samuel, de Konin.
23. Lemaire, Jean, de Liége.
24. Libotte, Marcel, de Chênée.
25. Martin, Marcel, de Flémalle-Haute.
26. Matizovie, Zvonimir, Vukovar.
27. Misroch, Joseph, Riga.
28. Rasquin, Marcel, Andenne.
29. Resnick, Shil, de Fuzora.
30. Schnarch, Adolf, de Pojorâfa.
31. Sperling, Samuel, de Riga.
32. Taubefenld, Henri, de Varsovie.
33. Theil, Werner, de Brasov.

MM.
34. Tzokoff, Joachim, de Sistov.
35. Vilène, Jean, Liége.

M.
36. Zeippen, Philippe, de Chênée.

ÉCOLES SPÉCIALES

EXAMENS SCIENTIFIQUES

A. — Faculté des Sciences

154 inscriptions ont été prises.
138 élèves ont été examinés.
57 ont été admis, dont :
3 avec grande distinction,
9 avec distinction, et
45 d'une manière satisfaisante.

Ont obtenu la *grande distinction* :

MM.
1. Bagon, Abraham, de Choroszcz.
2. Cligher, Herman, de Piatra.

M.
3. Varveris, Demetre, de Salonique.

Ont obtenu la *distinction* :

MM.
1. Constantinoff, Ilia, de Sofia.
2. Fouassin, Arsène, de Liége.
3. Moustafa, Ibrahim, de Constantinople.
4. Oskolkoff, Alexis, de Khabarovsk.

MM.
5. Sternbach, Isidor, de Cernaùti.
6. Teicher, Bernard, de Bucarest.
7. Thonus, Jacques, de Mons-lez-Liége.
8. Warlet, Marcel, de Liége. [1]

B. — Faculté Technique

167 élèves ont pris inscription.
167 ont été examinés.
105 ont été admis, savoir :
5 avec grande distinction,
25 avec distinction,
75 d'une manière satisfaisante.

[1] M. Warlet Marcel a obtenu la distinction dans deux examens différents.

Ont obtenu la *grande distinction* :

MM.
1. Baudelet, Georges, de Châtelet.
2. Bonhomme, Willy, de Herstal.
3. Chukuroglou, Anastase, de Constantinople.
4. Duby, Achille, de Morlanwelz.
5. Rabinovitch, Chaim, d'Ukmergué.

Ont obtenu la *distinction* :

MM.
1. Adam, Georges, de Carnières.
2. Aderca, Bernard, de Craiova.
3. Berger, René, de Lodelinsart.
4. Bex, Oscar, de Châtelet.
5. Bontinck, Raoul, de Bruges.
6. Caise, Gérard, de La Hestre.
7. Chukuroglou, Anastase, de Constantinople.
8. Dehareng, Jean, de Lantin.
9. Diatlowicki, Noah, de Pinsk.
10. Djanoeff, Constantin, de Tiflis.
11. Fainberg, Samuel, de Rezekne.
12. Frenkel, Joachim, de Bendzin.
13. Garcez, Georges, d'Ambresin.
14. Gorsky, Constantin, de Pskov.
15. Keminger, Pierre, de Bucarest.
16. Lambrechts, Fernand, de Hannut.
17. Lorié, Max, d'Anvers.
18. Mirkoff, Costa, de Plovdiv.
19. Perelman, Joseph, de Lomza.
20. Quoidbach, Edmond, de Lambermont.
21. Rigole, Gérard, de Bruges.
22. Scoutounoff, Grigor, de Choumen.
23. Smets, Marcel, de Diest.
24. Volkoff, Michel, de Petrograd.
25. Zimmermans Salomon, de Dwinsk.

---

114 récipiendaires se sont fait inscrire pour l'épreuve finale.

111 ont été examinés.

88 ont été diplômés, savoir :

17 comme Ingénieur des Mines (indépendamment de ce nombre, il a été délivré 52 diplômes d'Ingénieur Civil des Mines).

3 comme Ingénieur Métallurgiste,

6 comme Ingénieur Chimiste,

7 comme Ingénieur Mécanicien,

55 comme Ingénieur Electricien.

Ont obtenu le diplôme d'Ingénieur :

Avec la *plus grande distinction* :

MM.

1. Defize, Jean, d'Ixelles.
2. Espinosa-Rodriguez, Manuel, de San Fernando.
3. Regalado, Luis, de Ferrol.
4. Rochez, Louis, d'Ixelles.

MM.

5. Rollet, Anatole, de Mojaisk.
6. Szpilfogel, Marian, de Konin.
7. Vandeghen, Albert, de Tournai.
8. Verdia-Joli, Remigio, de Barcelone.

Avec *grande distinction* :

MM.

1. Cheinberg, Gilar, de Jourbourg.
2. Demars, Cyprien, de Thuin.
3. Hermans, Léon, d'Anvers.
4. Jansen, Lucien, de Bruxelles.

MM.

5. Pani, Piero, de Cagliari.
6. Polis, Albert, de Liége.
7. Volper, Moshe, de Varsovie,
8. Vrints, Jean, de Merxplas.

Avec *distinction* :

MM.

1. Antonopoulo, Périclès, d'Athènes.
2. Ballat, Maurice, de Grivegnée.
3. Battistella, Darvino, de Buenos-Aires.
4. Bielicki, Stanislas, de Varsovie.
5. Biron, Albert, de Saint-Hubert.
6. Bodart, Emile, de Huy.
7. Courtoy, Jean, de Huy.
8. De Potter, Roger, de Renaix.
9. Donneau, Pascal, d'Olne.
10. Durban y Crespo, Rafael, de Séville.
11. Finkelkraut, Wolff, de Varsovie.
12. Gordenne, Ulric, de Haccourt.
13. Jamar, Joseph, de Herstal.
14. Jamart, Fernand, de Seraing.
15. Lagrou, Joseph, de Bruges.
16. Laurent, Jacques, de Lillois.
17. Leclerc, Edmond, de Liége.

MM.

18. Marchand, Charles, d'Ixelles.
19. Meynart, Camille, de Laeken.
20. Minsart, Gaston, de Tourinnes-la-Chaussée.
21. Morelle, René, de Jemelle.
22. Mossoux, Roger, d'Ombret.
23. Mustin, Valère, de Forchies-la-Marche.
24. Paulissen, Pierre, de Glain.
25. Paulus, Hector, de Neufchâteau.

Mme

26. Perlmutter, Grunia (née Schicharewitsch), de Kreslavka.

MM.

27. Regnier, Georges, de Liége.
28. Rennotte Emile, de Bois-sur-Geer.
29. Tigranoff, Jacques, de Tiflis.
30. Wolkowicz, Michel, de Lodz.
31. Zmigrod, Léon, de Bendzin.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE DE L'ART ET D'ARCHÉOLOGIE

14 élèves ont pris inscription pour les examens.
12 ont été admis, dont :
1 avec grande distinction,
3 avec distinction, et
8 d'une manière satisfaisante.

A obtenu la *grande distinction* :

1. Mlle Gevaert, Suzanne, de Jemeppe-sur-Meuse.

Ont obtenu la *distinction* :

Mlles
1. Dumont, Yolande, de Liége.
2. Henry, Germaine, de Liége.

Mlle
3. Louis, Maria, de Bressoux.

INSTITUT SUPÉRIEUR D'HISTOIRE ET DE LITTÉRATURES ORIENTALES

Ont subi l'examen de candidat :

Avec la *plus grande distinction* :

1. M. Henry, Robert, de Dinant. 2. M. Van der Straeten, Clément, de Hasselt.

Avec *distinction* :

1. M. Lewinski, Lipert, de Sambrov.

CONCOURS UNIVERSITAIRE POUR 1925-1927

Ont été proclamés :

Première en philologie orientale, avec 81 points sur 100, Mlle **Thonet, Jeanne**, née à Liége, reçue docteur en philosophie et lettres (groupe : philologie germanique), le 16 octobre 1925.

Premier en sciences botaniques, avec 88 points sur 100, M. **Rousseau, Désiré**, né à Jemeppe-sur-Meuse, reçu docteur en sciences naturelles, le 15 juillet 1926.

Le jury a proposé l'octroi d'une bourse de voyage au lauréat et l'impression, aux frais de l'Etat, du mémoire rédigé à domicile.

Premier en sciences minérales, avec 85 points sur 100, M. **Michot, Paul**, né à Gembloux, reçu ingénieur civil des mines, le 29 octobre 1925.

Le jury a proposé l'octroi d'une bourse de voyage au lauréat et l'impression, aux frais de l'Etat, du mémoire rédigé à domicile.

M. **Herman Janssens**, reçu docteur en philologie classique le 25 juillet 1925, a été classé premier, avec 55 points sur 75, sur l'examen de son mémoire. M. Janssens n'a pu terminer l'épreuve parce que, désigné comme boursier pour les Etats-Unis par la Fondation Universitaire et la C. R. B., il était absent à la date fixée pour la défense publique.

BOURSES DE VOYAGE

Concours de 1927

Les concurrents désignés ci-après, ayant subi avec succès

les épreuves du concours, ont été classés dans l'ordre suivant :

1. — Docteurs en philosophie et lettres

Premiers *ex æquo*, M. **Buchin, Eugène**, né à Waudrez (Binche) et M. **Derenne, Eudore**, né à Landenne-sur-Meuse.

2. — Docteur en sciences physiques et mathématiques

M. **Swings, Polydore**, né à Ransart.

3. — Docteurs en médecine, chirurgie et accouchements

4e M. **Dormal, Victor**, né à Tourinne-la-Chaussée.
5e M. **Massa, Jean**, né à Saint-Trond.

Bourses de voyage réservées aux porteurs de diplômes scientifiques. — Concours de 1927

Faculté de droit

M. **Harsin, Paul**, né à Liége, docteur en sciences sociales.

C'est avec joie que je saisis l'occasion d'adresser publiquement à ces anciens élèves de notre Université mes plus chaleureuses félicitations. Je les remercie d'avoir, par leur succès, contribué à maintenir la bonne réputation de notre enseignement et je leur souhaite une brillante carrière.

Prix Laurent Guillaume de Koninck

Le jury constitué pour l'octroi du prix Laurent Guillaume de Koninck, a décerné ce prix à M. **Marcel Florkin**, docteur en médecine, pour ses travaux de physiologie. A ce brillant élève de notre Université, qui complète en ce moment sa formation scientifique aux Etats-Unis, j'adresse aussi toutes mes félicitations.

PERSONNEL ENSEIGNANT

Décès

Frappé en pleine activité, notre collègue **Karl Hanquet** était enlevé après quelques jours de maladie, le 17 janvier, à l'affection de ses parents et de ses amis, à l'estime de tous ceux qui l'ont connu. Elève de notre Université, où il fit d'abord ses études de droit, notre regretté collègue, attiré par la réputation de Godefroid Kurth, aborda ensuite le doctorat en histoire, qu'il termina de la manière la plus brillante. Kurth avait été vivement frappé par les remarquables dons naturels de son élève et Hanquet était à peine rentré d'un séjour qu'il fit, en qualité de lauréat du Concours des Bourses de voyage, à l'Ecole des Chartes de Paris et à l'Université de Berlin, que son ancien maître se déchargeait en sa faveur de l'enseignement de la critique au doctorat. Quelques mois plus tard, Karl Hanquet devenait en outre titulaire des cours d'histoire politique moderne et d'institutions du moyen âge et des temps modernes.

Malgré les charges d'un enseignement aussi important, pour lequel il se dépensait avec toute l'ardeur de son tempérament généreux, notre collègue poursuivait ses recherches dans le domaine de l'histoire, et plus spécialement de l'histoire du pays de Liége et du grand schisme d'Occident. Il laisse un nombre considérable de travaux dont ses pairs s'accordent à reconnaître la forme élégante et la substantielle érudition. Professeur excellent et savant distingué, Hanquet a joué aussi un rôle prépondérant dans nos assemblées délibérantes : il s'imposait à tous à la fois par l'éloquence de ses paroles, par l'ardente conviction, toujours tempérée de la plus exquise courtoisie, avec laquelle il défendait ses idées, par le profond attachement qu'il manifestait pour nos institutions universitaires.

Karl Hanquet avait refusé les honneurs académiques, mais une foule impressionnante a tenu à lui rendre un suprême

hommage. Son souvenir restera parmi nous : et si sa mort brutale et prématurée nous a douloureusement surpris, peut-être trouverons-nous quelque réconfort à penser qu'il est mort comme il a vécu : en homme de devoir, frappé dans l'exercice de ses fonctions, comme un soldat au champ d'honneur !

* * *

Le 3 mars, la Faculté de Philosophie était de nouveau frappée par la disparition de notre collègue **Pierre Boyens**, chargé du cours facultatif de néo-grec, enlevé lui aussi d'une manière prématurée. Docteur en philosophie de notre Université, lauréat du Concours Universitaire pour la philologie classique, diplômé de l'Ecole supérieure des langues orientales de Paris, Boyens a passé la plus grande partie de sa carrière dans nos Athénées. Mais il appartenait à cette élite de nos professeurs d'enseignement moyen, qui, malgré leurs absorbantes occupations, n'abandonnent pas le travail scientifique et finissent par arriver à l'enseignement supérieur. En 1922, ses mérites étaient enfin reconnus et il était nommé chargé de cours à notre Faculté de Philosophie.

C'est à l'Athénée que Boyens a déployé la plus grande partie de son activité. Mais ceux d'entre nous qui ont eu la bonne fortune de l'approcher ont pu reconnaître chez cet homme modeste les plus sérieuses qualités. Malgré les cruelles souffrances que lui infligeait la pénible maladie qui devait l'emporter, souffrances qu'il a endurées avec le plus grand courage, Boyens n'a cessé de s'intéresser à ses élèves : il les réunissait chez lui lorsqu'il était incapable de sortir et la mort seule a interrompu son labeur. L'Université s'est étroitement associée au deuil profond de la famille de notre collègue et lui renouvelle l'expression de ses bien sincères condoléances.

* * *

Il y a six ans, à peu près jour pour jour, que notre collègue

Charles Firket, professeur à la Faculté de Médecine, atteint par la limite d'âge, abandonnait ses chaires d'anatomie pathologique et de maladies des pays chauds, qu'il occupait, la première depuis 1886, la seconde depuis 1896. Mais éméritat ne fut pas pour lui synonyme de retraite. Pendant ces six années, nous l'avons vu se rendre régulièrement au laboratoire d'analyse des tumeurs, qu'il avait créé et, à le voir si dispos, et de corps et d'esprit, nous espérions que pendant longtemps encore, il mettrait sa vaste expérience au service de son œuvre. Hélas, le 31 mars, il décédait, presque subitement !

Celui dont nous déplorons la perte a joué dans notre Faculté de Médecine un rôle de pionnier. Il fit partie de ce petit groupe d'hommes clairvoyants qui comprirent l'importance du laboratoire dans l'enseignement de la médecine et qui réussirent à imposer leur conviction. C'est dans une science toute nouvelle à cette époque, la bactériologie, qu'il débuta dans l'enseignement universitaire, en 1885. Il fut aussi l'un des premiers à comprendre l'importance de l'expansion coloniale pour la Belgique et à s'orienter vers l'étude des maladies des pays chauds, dont la connaissance est indispensable au colonisateur. En réalité, Charles Firket a été l'initiateur en Belgique des théories pastoriennes. C'est à ce titre qu'il fut désigné par le Gouvernement belge pour représenter notre pays à la célébration du centenaire de la naissance de Pasteur, organisée par le Gouvernement français en 1923. Et ceux qui ont assisté à cette cérémonie et qui ont ainsi été les témoins de l'ovation qui fut faite à notre collègue lorsque son tour fut venu de prendre la parole, ceux-là ont pu apprécier en quelle haute estime il était tenu bien au-delà de nos frontières.

Charles Firket fut un savant distingué, qui laisse d'excellents travaux ; un professeur d'élite, qui a exercé une profonde influence sur près de quarante générations de médecins. Il fut aussi un bienfaiteur de la communauté, en créant à Liége, dès 1904, ce service d'analyse des tumeurs et produits pathologiques dont la mort seule a pu l'arracher, service qui fournit

au médecin des éléments précis de diagnostic et dont les bienfaits anonymes ne se comptent plus. Sa disparition a causé d'unanimes regrets. A sa famille, et tout particulièrement à notre collègue, M. Jean Firket, qui est le digne continuateur de son œuvre, j'adresse encore une fois, au nom de l'Université, l'expression de notre profonde sympathie.

* * *

Le 10 juillet disparaissait un autre de nos vieux maîtres, le professeur émérite **Alfred le Maire-Boseret**, membre de la Faculté de Droit depuis le 21 novembre 1889.

En lui attribuant d'emblée le rang de professeur, le Gouvernement avait tenu à rendre hommage à la valeur exceptionnelle du jeune juriste qu'il attachait à l'Université. Titulaire des cours de droit civil moderne (partim) et de droit commercial, Alfred le Maire s'est consacré tout entier pendant plus de trente ans à son enseignement et à ses travaux juridiques. Tous se plaisent à reconnaître la science étendue, le jugement pondéré, l'esprit méthodique dont il fit preuve dans ses cours et ses publications. Et sa compétence reçut une consécration publique et éclatante, quand il fut nommé membre de la Commission de revision du Code civil.

Notre corps professoral a rendu à ce regretté collègue, le 13 juillet, les honneurs académiques. Au cours de cette séance solennelle, j'ai retracé les grandes lignes de sa féconde carrière universitaire ; M. le Doyen de la Faculté de Droit a montré les éminents services rendus par Alfred le Maire à l'enseignement et à la science du droit ; M. le professeur Witmeur a rappelé la part prépondérante qu'il a prise dans la réorganisation de notre enseignement commercial, réorganisation qui aboutit, en 1906, à la création de notre florissante Ecole de Commerce. Nous avons eu ainsi l'occasion de rendre un dernier et public hommage à un collègue qui a bien mérité de l'Université.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Décès

Le 24 janvier, l'Université de Liége a perdu subitement un de ses plus fidèles serviteurs, **Louis Julin**, chef des travaux à l'Institut Zoologique.

Louis Julin était entré au service du professeur Ed. Van Beneden à l'âge de 13 ans, en 1883. Il a donc passé 45 années de sa vie à l'Institut de Zoologie, et il fut véritablement le collaborateur de ses chefs. Car comme préparateur, micrographe, dessinateur et photographe, il était d'une habileté incomparable. Ses mérites exceptionnels ont été reconnus lorsqu'il fut nommé chef des travaux le 30 décembre 1912. Louis Julin était porteur de la médaille commémorative du règne de S. M. Léopold II, de la Croix civique de 2e et de 1ere classe et Chevalier de l'Ordre de Léopold II.

A ses talents professionnels, Louis Julin joignait les plus belles qualités morales. Il avait le désintéressement et le dévouement des âmes généreuses, une discrétion, une courtoisie et un tact rares. Par son exemple, par la noble dignité de sa vie, il a relevé la classe de ces travailleurs modestes et souvent méconnus, qui sont cependant nos collaborateurs indispensables dans la recherche et l'enseignement. A sa famille si cruellement éprouvée, nous renouvelons ici l'expression de nos sincères condoléances.

ADMISSION A L'ÉMÉRITAT

Un arrêté royal du 17 décembre 1927 a admis à l'éméritat **M. Charles Julin**, professeur à la Faculté de Médecine.

S'il est une retraite dignement et pleinement méritée, c'est bien celle que va prendre notre collègue. Sa première nomination universitaire remonte en effet à 1878, à cinquante ans d'ici ! M. Julin faisait à cette époque ses études de docteur en sciences naturelles, et son maître, l'illustre embryologiste Edouard Van Beneden, l'avait déjà distingué, car il le choisissait, à la date que je viens de rappeler, comme élève-assistant de son cours d'embryologie, et deux ans plus tard, il en faisait son collaborateur. En 1883, M. Julin était chargé du cours d'anatomie comparée et, à partir de 1888, il assumait une part, qui devait bientôt être très importante, dans l'enseignement de l'anatomie humaine.

Seuls ceux qui, comme moi, ont eu l'occasion de le voir à l'œuvre savent avec quel soin, avec quelle conscience M. Julin se consacrait à son enseignement. Et malgré cet enseignement si lourd et si minutieusement préparé, la liste de ses publications n'a cessé de s'accroître ! C'est notamment un ensemble de mémoires sur le développement des Ascidies simples, qui l'ont consacré un des spécialistes les plus autorisés en la matière et l'ont amené à proposer une classification phylogénique, naturelle, du groupe des Tuniciers. Puis, une série de travaux relatifs à la morphologie comparée des Vertébrés et à l'embryologie générale. M. Julin a, entre autres questions, repris dans le courant de ces dernières années, avec une activité toute juvénile, le problème de la formation du sang et des ébauches vasculaires chez les Vertébrés, l'histoire des feuillets germinatifs, et notamment de l'inversion des feuillets chez les Rongeurs. Le résultat de ces recherches, il l'a exposé dans une série de leçons qu'il avait été invité à faire à Bordeaux, en vertu de l'accord intellectuel franco-belge, leçons si brillantes que l'Université qui a eu le privilège de les entendre lui conférait, le 9 janvier 1924, le titre de Docteur honoris causa.

Je ne puis ici que résumer très brièvement l'œuvre du professeur et du savant. La place me manque pour donner même une simple énumération des missions scientifiques accomplies par M. Julin et des nombreuses publications sorties de sa

plume. Mais je tiens à le dire : je reste confondu devant la somme formidable du labeur accompli par notre collègue et je ne puis m'empêcher, malgré le vif chagrin que me cause son départ, de penser — oserai-je le dire — avec une certaine satisfaction qu'enfin, ce grand laborieux va prendre un peu de repos, d'un repos que nul n'a mérité mieux que lui.

Cher Monsieur Julin, vos élèves n'ont pas voulu que vous quittiez l'Institut d'Anatomie sans vous avoir apporté, au cours d'une manifestation tout intime qu'ils avaient organisée, le témoignage de leur affection, de leur estime et de leur reconnaissance. L'Université ne peut pas non plus vous laisser partir sans rappeler publiquement que, pendant une carrière exceptionnellement longue et féconde, vous n'avez cessé de lui donner le meilleur de votre intelligence et de vos forces.

Je suis heureux de pouvoir donner lecture d'un arrêté royal, dont M. le Directeur de l'enseignement supérieur vient de me remettre la copie.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

Administration de l'Enseignement supérieur et des Sciences.

ALBERT,
Roi des Belges,
A tous présents et à venir, Salut.

Voulant par un témoignage particulier de notre bienveillance reconnaître les services rendus à l'enseignement supérieur dans l'exercice de ses fonctions par M. Julin, Ch., professeur ordinaire émérite près la faculté de médecine de l'Université de Liége : »

Sur la proposition de notre Ministre des Sciences et des Arts,

Nous avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — M. Julin, Ch., prédésigné est promu au grade de Commandeur de l'Ordre de Léopold.

Il portera la décoration civile et prendra rang dans l'Ordre, en cette nouvelle qualité, à dater de ce jour.

ART. 2. — Notre Ministre des Affaires Etrangères, ayant l'administration de l'Ordre, est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 15 octobre 1928.

(sé) ALBERT.

Par le Roi :
Le Ministre des Sciences et des Arts,
(sé) M. VAUTHIER.

NOMINATIONS ET CHANGEMENTS D'ATTRIBUTIONS

Arrêté royal du 5 octobre 1927

M. **P. Desaive**, est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er octobre 1927, assistant du cours d'embryologie.

Arrêté royal du 21 octobre 1927

Sont chargés de faire dans la Faculté Technique :

M. **F. Schoofs** : le cours d'hygiène de l'aviation ;

M. **P. Chantraine** : le cours d'organisation des usines ;

M. **A. Schlag** : le cours d'appareils de levage et de manutention ;

M. **F. Dacos** : la partie du cours d'électricité et ses applications industrielles relative à la télégraphie, la téléphonie et la télégraphie sans fil ;

M. **M. Jaumotte** : le cours de météorologie appliquée ;

M. **D. Jacovleff** : le cours de construction des moteurs à explosion à grande vitesse.

Arrêtés royaux du 15 novembre 1927

M. **Ch. Julin** est, sur sa demande, déclaré émérite à partir du 17 décembre 1927.

Le mandat d'assistant du cours de chimie analytique, confié à M. **Andrault de Langeron**, est renouvelé pour un terme de deux ans à partir du 1er novembre 1927.

Arrêtés royaux du 19 novembre 1927

M. **H. Thyssen** est nommé professeur extraordinaire près

la Faculté Technique et chargé de faire le cours de métallurgie générale, métallographie et sidérurgie.

M. **D. Damas** est, sur sa demande, déchargé du cours de physiologie animale.

M. **L. Verlaine** est chargé de faire la partie de ce cours relative au système nerveux et aux organes des sens dans la série animale.

Sont chargés de faire dans la Faculté des Sciences :

M. **H. Lonay** : les cours de morphologie et d'anatomie végétales, de botanique systématique (doctorat) et les travaux pratiques qui dépendent de ces cours ;

M. **R. Bouillenne** : les cours d'éléments de botanique ; de physiologie végétale et de géographie végétale (doctorat), de notions élémentaires de botanique et de géographie botanique ainsi que des travaux pratiques dépendant de ces cours. Il est déchargé de ses fonctions de chef de travaux.

Sont chargés de faire dans la Faculté de Philosophie et Lettres :

M. **L. Halkin** : le cours d'épigraphie latine ;

M. **A. Grégoire** : le cours d'exercices philologiques sur la langue latine (candidature) ; le cours de traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et d'explication approfondie d'auteurs latins (doctorat) ;

M. **J. Hubaux** : le cours de traduction, à livre ouvert, d'un texte latin et explication d'un auteur latin (candidature), le cours d'histoire de la littérature latine et le cours d'éléments de paléographie latine.

Arrêté royal du 28 novembre 1927

M. **Lauwaet** est maintenu, pour un terme de deux ans,

prenant cours le 1er septembre 1927, dans son mandat d'assistant du cours de chimie pharmaceutique et de pharmacognosie.

Arrêtés royaux du 30 novembre 1927

M. **A. Laoureux** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er janvier 1928, assistant du cours d'urologie.

M. **M. Moreau** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans prenant cours le 1er décembre 1927, dans son mandat d'assistant de la clinique psychiatrique.

M. **F. Vandervael** est maintenu, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er novembre 1927, dans son mandat d'assistant du cours d'anatomie.

M. **J. Van Beneden** est nommé, pour un terme de deux ans prenant cours le 1er décembre 1927, assistant du cours de bactériologie.

Arrêté royal du 2 décembre 1927

M. **Philippot** est maintenu, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er novembre 1927, dans son mandat d'assistant de l'Institut de pharmacie.

Arrêté royal du 3 décembre 1927

M. **C. Guion** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er novembre 1927, assistant du cours de géologie générale.

Arrêtés royaux du 6 décembre 1927

MM. **F. Schoofs, L. Plumier-Clermont, H. de Winiwarter,** professeurs extraordinaires près la Faculté de Médecine, et **A. Delatte**, professeur extraordinaire près la Faculté de Philosophie et Lettres, porteront le titre de professeur

ordinaire dans leur Faculté respective, à partir du 31 décembre 1927.

A partir du 1er janvier 1927, le titre de professeur extraordinaire que portait feu M. **E. Trasenster**, est remplacé par celui de professeur ordinaire.

M. **H. Fredericq** est chargé de faire le cours de physiologie animale non compris la partie relative au système nerveux et aux organes des sens dans la série animale.

M. **Leclerc** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er octobre 1927, assistant du cours de chimie analytique.

M. **O. Gosselin** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er septembre 1927, assistant de la clinique obstétricale et gynécologique.

Arrêté royal du 14 décembre 1927

M. **L. Godeaux** est nommé professeur ordinaire près la Faculté des Sciences.

Arrêté royal du 27 décembre 1927

M. **E. Allard** est chargé de faire, dans la Faculté Technique, le cours de technique de l'aéronautique.

Arrêté royal du 14 janvier 1928

M. **Dantinne** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, dans son mandat d'assistant du cours de physique expérimentale.

Arrêté royal du 19 janvier 1928

M. **M. Wille** est, sur sa demande, déchargé du cours de principes généraux du droit à l'Ecole spéciale de Commerce ;

M. V. **Gothot** est, sur sa demande, déchargé du cours de droit administratif notarial, destiné aux élèves du notariat et chargé du cours délaissé par M. Wille.

M. G. **Dor** est nommé professeur extraordinaire près la Faculté de Droit et chargé du cours délaissé par M. Gothot.

Arrêtés royaux du 24 janvier 1928

M. L. **Mélon** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er janvier 1928, assistant du cours de physiologie.

Le mandat d'assistant de la Clinique médicale, confié à M. Y. **De Bast**, est renouvelé pour un dernier terme de deux ans, à partir du 1er janvier 1928.

Arrêté royal du 13 février 1928

Le mandat d'assistant du cours de physique industrielle, confié à M. **Spronck** est renouvelé pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er février 1928.

Arrêté ministériel du 13 février 1928

M. A. **Julin** est autorisé à prendre le titre honorifique de professeur à l'Ecole spéciale de Commerce.

Arrêtés royaux du 20 février 1928

M. **Dessent** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er janvier 1928, assistant du cours de métallurgie générale.

M. E. **Bodart** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er janvier 1928, assistant du cours de technologie du constructeur.

Arrêté royal du 25 février 1928

M. A. **Monoyer** est maintenu, pour un nouveau terme de

deux ans prenant cours le 1er mars 1928, dans son mandat d'assistant des cours de botanique.

Arrêté royal du 28 février 1928

M. H. Janne est nommé professeur ordinaire près la Faculté des Sciences.

M. J. Anten est autorisé à prendre le titre honorifique de professeur extraordinaire près la Faculté des Sciences.

Arrêté royal du 1er mars 1928

M. Lekeux est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er février 1928, assistant de la Clinique chirurgicale infantile.

Arrêté royal du 9 mars 1928

M. Mees est nommé, pour un terme de deux ans prenant cours le 1er mars 1928, assistant de la Clinique des maladies syphilitiques et cutanées.

Arrêté royal du 13 mars 1928

M. Demoulin est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 1er mai 1928, dans son mandat d'assistant de la Clinique pédiatrique.

Arrêté royal du 20 mars 1928

M. A. Benoit est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er avril 1928, assistant de la Clinique oto-rhino-laryngologique.

Arrêtés royaux du 29 mars 1928

Sont chargés de faire dans la Faculté de Philosophie et Lettres :

M. **F. Magnette** : le cours d'histoire politique moderne, ainsi que les exercices y relatifs ;

M. **P. Harsin** : les cours de critique historique et applications à une période de l'histoire et d'institutions modernes et exercices y relatifs.

Sont chargés de faire à l'Institut supérieur de Pédagogie, annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres :

M. **L. Halkin** : les cours d'histoire de la pédagogie et de méthodologie ;

M. **E. Janssens** : les cours de psychologie y compris les notions d'anatomie et de physiologie humaines que cette étude comporte, de philosophie morale et de droit naturel ;

M. **P. Nève** : le cours de logique ;

M. **D. Damas** : le cours d'éléments de la biologie ;

M. **E. Witmeur** : le cours de notions sur les principales littératures modernes ;

M. **P. Fierens** : le cours d'esthétique et de philosophie de l'art.

Arrêté royal du 10 avril 1928

M. **Lambermont** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 1er mai 1928, dans son mandat d'assistant du cours d'électricité et applications industrielles.

Arrêtés royaux du 20 avril 1928

M. **J. Firket** est chargé de faire, près la Faculté de Médecine, le cours de médecine légale.

M. **M. Stassen** est autorisé à donner un cours libre ayant pour objet « La médecine et la législation sociale ».

Le mandat d'assistant des cours d'algèbre supérieure, de

calcul intégral et de calcul différentiel, confié à M. **Delgleize**, est renouvelé pour un terme de deux ans à prendre cours le 1er mai 1928.

Arrêté royal du 10 mai 1928

Le titre honorifique d'agrégé spécial près la Faculté Technique est conféré à M. **F. Dacos**.

Arrêté royal du 18 mai 1928

M. **P. Fabry** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er avril 1928, assistant volontaire du cours de chimie industrielle.

Arrêtés royaux du 31 mai 1928

M. **Libert** est maintenu, à partir du 1er juin 1928, dans son mandat d'assistant de la Clinique chirurgicale infantile.

M. **H. Lonay** est, sur sa demande, déchargé de ses fonctions de conservateur près l'Institut botanique.

Arrêté royal du 11 juin 1928

M. **Michot** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er juillet 1928, assistant du cours de géologie générale.

Arrêtés royaux du 15 juin 1928

M. **Spronck** cessera d'assurer les fonctions d'assistant du cours de physique industrielle ; il est transféré en la même qualité au cours de constructions du génie civil.

M. **P. Swings** est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er juillet 1928, assistant du cours de topographie.

Arrêté ministériel du 27 juin 1928

Il est institué à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie un cours facultatif d'histoire de l'art wallon.

Arrêtés royaux du 28 juin 1928

M. J. Indekeu est nommé professeur extraordinaire près la Faculté de Droit et **M. E. Moreau** aura le rang honorifique de professeur extraordinaire.

M. O. Gilbart est chargé de faire à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et d'archéologie le cours facultatif d'histoire de l'art wallon.

Arrêté royal du 19 juillet 1928

M. E. Crahay professeur ordinaire près la Faculté de Droit, est nommé Secrétaire du Conseil Académique pour l'année académique 1928-1929.

Arrêtés royaux du 24 juillet 1928

M. R. Chandelle est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er juillet 1928, chef de travaux du cours de chimie analytique.

M. Lecloux est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er septembre 1928, assistant du cours de médecine légale.

M. Brull est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 1er septembre 1928, dans son mandat d'assistant de la Clinique médicale.

M. Van Runckelen est nommé, pour un terme de deux ans, prenant cours le 1er juillet 1928, assistant de la Clinique dermatologique.

Arrêté royal du 31 août 1928

M. **A. Delatte** est chargé de faire, dans la Faculté de Philosophie et Lettres, le cours facultatif de néo-grec.

Arrêtés royaux du 1er septembre 1928

Démission honorable de ses fonctions d'assistant volontaire du laboratoire de chimie analytique et de toxicologie est accordée, sur sa demande, à M. **Kridelka.**

M. **Stainier** est maintenu, pour un dernier terme de deux ans, prenant cours le 1er octobre 1928, dans son mandat d'assistant des cours d'analyse des denrées alimentaires et de pharmacie pratique.

Arrêtés royaux du 7 septembre 1928

M. **C. Willems** est, sur sa demande, déchargé du cours de médecine opératoire.

M. le docteur **P. Moureau** est nommé, pour un terme de deux ans prenant cours le 1er août 1928, assistant du cours d'anatomie pathologique.

Arrêté royal du 10 septembre 1928

M. **E. Dembour** est chargé de faire le cours de droit administratif, matières spéciales (partim) avec les exercices y relatifs (candidature et licence en sciences administratives).

Arrêtés royaux du 13 septembre 1928

M. **J. Capart** est autorisé à porter le titre honorifique de professeur ordinaire près la Faculté de Philosophie et Lettres. Il est, sur sa demande, déchargé du cours d'histoire de l'art dans l'Orient classique (Egypte) destiné aux élèves de la candidature en histoire de l'art et archéologie, ainsi que du cours

d'histoire de l'architecture, de la sculpture, de la peinture et des arts appliqués dans l'Orient classique (licence). Il conserve ses autres attributions.

M. B. Van de Walle est chargé de faire les cours dont M. Capart a été déchargé ; il est autorisé, en outre, à ouvrir, dans l'Institut d'histoire de l'art et d'archéologie, un cours libre d'exercices d'archéologie égyptienne.

Arrêté royal du 17 septembre 1928

Sont chargés, indépendamment de leurs autres attributions, des cours respectivement :

M. Ch. Fraipont : d'anthropologie physique et de paléontologie humaine (y compris les éléments de l'histoire de ces sciences) ;

M. Jos. Halkin : d'ethnographie, d'ethnologie et de géographie humaine (y compris les éléments de l'histoire des deux premières de ces sciences) ;

M. A. Bricteux : d'éléments de la science du langage ;

M. E. Mahaim : d'éléments de sociologie ;

M. P. Fourmarier : de géologie du quaternaire ;

M. Hamal-Nandrin : d'archéologie préhistorique.

DISTINCTIONS SCIENTIFIQUES

Faculté de Philosophie et Lettres

M. R. Verdeyen a été nommé Membre et Président du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement normal moyen

pour la période expirant le 31 décembre 1929, et Membre du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement moyen pour une période de quatre années expirant le 31 décembre 1931. Il a été élu Membre de la Société de Littérature Néerlandaise (Maatschappij der Nederlandsche Letterkunde) à Leyde.

M. M. **Laurent** a été nommé Membre effectif de la Commission Royale des Monuments.

M. V. **Bohet** a été désigné comme Honorary Scottish Academic Consul à l'Université de Liége par la National Union of Scottish Students.

M. J. **Haust** a été nommé Directeur pour 1928 de l'Académie Royale de langue et de littérature françaises. Il a obtenu, pour son ouvrage sur « la Houillerie liégeoise », le Prix Rouveroy, décerné par la Société libre d'Emulation.

M. C. **Van den Borren** a été nommé membre du Comité Directeur de la Société Internationale de musicologie et Vice-Président honoraire de « The plainsong and mediaeval music Society », siégeant à Burnham.

Faculté de Droit

M. X. **Janne** a été nommé Expert-Juriste au Comité économique de la Société des Nations, pour la question de l'unification de la loi sur les effets de commerce, et Professeur à l'Académie de droit international de La Haye.

Faculté des Sciences

M. Ch. **Fraipont** a été élu Membre associé étranger de la Société d'Anthropologie de Paris et Membre de la Société de Morphologie de Paris.

M. H. **Buttgenbach** a été nommé Membre d'honneur de l'Association des Ingénieurs de Liége et Membre du Conseil de Perfectionnement de l'Enseignement supérieur.

M. L. **Verlaine** a obtenu le prix Adolphe Wetrems, accordé par l'Académie Royale des Sciences, pour ses études sur l'instinct et l'intelligence des hyménoptères.

Mlle **S. Leclercq** a été élue Membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris.

Mlle **S. Leclercq**, en collaboration avec MM. **Ch. Fraipont** et **Renier**, a obtenu aux Floralies Gantoises, le prix du Baron de Kerchove d'Exaerde, pour une exposition relative à la paléophytologie du houiller.

M. **Joseph Halkin** a été élu Membre d'honneur de la Société Royale de Géographie d'Anvers.

Un mémoire de M. **Monoyer**, sur la structure des Monocotylées, a été couronné par l'Académie Royale des Sciences.

Faculté de Médecine

M. **Putzeys** a été nommé Président du Conseil supérieur d'hygiène publique.

M. **Léon Fredericq** a été élu Président de l'Académie Royale de Médecine pour 1928.

M. **Nolf** a été choisi comme Membre du Conseil d'Administration du Fonds National de la recherche scientifique.

M. **Henri Fredericq** a obtenu, en partage, le prix Agathon De Potter de biologie animale, décerné par l'Académie Royale de Belgique.

M. **Schoofs** a été nommé Membre de la troisième Commission de l'Institut International du Froid, et Délégué officiel du Gouvernement belge au cinquième Congrès International du Froid à Rome.

M. **J. Firket** a été nommé Membre correspondant de l'Académie de Médecine.

M. **Stassen** a été proclamé lauréat (*ex æquo*) du prix Harzé, de l'Association des Ingénieurs de l'Ecole de Liége, pour les progrès réalisés dans la technique sanitaire des mines.

Faculté Technique

M. **Fourmarier** a été nommé Membre honoraire de la Société de Physique et d'Histoire naturelle de Genève.

M. **Renier** a été élu Membre correspondant de la classe des Sciences de l'Académie Royale de Belgique et choisi comme Membre du Conseil d'Administration du Fonds National de la recherche scientifique. Le prix décennal des sciences minéralogiques lui a été attribué pour son ouvrage intitulé : « Les gisements houillers en Belgique ».

M. **Dacos** a été nommé Membre du Cercle des Sciences de Liége et Membre de l'Union radiotélégraphique scientifique internationale.

M. **M. Van de Putte** a été nommé Membre du Comité scientifique de l'Association des Ingénieurs sortis de l'Ecole de Liége et Membre de l'Institute of Metals, de Londres.

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

Ont été promus ou nommés dans les Ordres nationaux :

Ordre de Léopold

Grand Officier : M. **Gravis.**

Commandeurs : M. **Waltzing**, M. **Ch. Julin.**

Chevaliers : MM. **Firket**, **H. Janne**, **Plumier**, **de Winiwarter**, **Delatte**, **Campus**, **Hohlwein** et **Schoofs**.

Ordre de la Couronne

Grands Officiers : MM. **Mahaim** et **Armand Julin**.

Officier : M. **Taitsch**.

Chevaliers : MM. **Gillet** (au titre militaire), **Anten** (au titre militaire), **Legraye**, **Fontaine** et **Prickartz**.

Les *Palmes d'or de l'Ordre de la Couronne* ont été accordées à M. **Lixon**, ancien appariteur.

Médaille civique de 1re classe

MM. **Fourmarier** et **Joseph Halkin**.

Croix civique de 1re classe

M. **De Bast**.

Ordre Royal du Lion

Officier : M. **Buttgenbach**.

Décorations étrangères

M. **Bricteux** a reçu la plaque de *Commandeur de l'Ordre de l'Istor*, d'Afghanistan.

M. **X. Janne** a été nommé *Officier de l'Instruction publique de France* et *Commandeur de l'Ordre du libérateur Simon Bolivar*.

M. **Mahaim** a été promu *Commandeur de la Légion d'honneur*.

CONFÉRENCES ET PARTICIPATION DE L'UNIVERSITÉ A DES SOLENNITÉS SCIENTIFIQUES

En vertu de l'accord relatif aux relations scientifiques et littéraires franco-belges, nous avons eu cette année le plaisir de recevoir :

M. **E. Rothé**, professeur à l'Université de Strasbourg, directeur du Bureau central de séismologie, qui a fait trois conférences sur la Géophysique.

M. **Dalloni**, professeur de géologie appliquée à l'Université d'Alger, qui a fait quatre conférences sur la Géologie et les richesses minérales de l'Afrique du Nord.

M. **Tournade**, professeur de physiologie à l'Université d'Alger, qui a fait trois conférences sur la fonction adrénalinogène des surrénales.

D'autre part, à la demande des Facultés intéressées, la Commission du Patrimoine universitaire a invité les conférenciers suivants :

M. **E. Pittard**, professeur d'anthropologie à l'Université de Genève, dont les trois conférences ont eu pour sujet : les populations lacustres ; leur origine ; les bases préhistoriques de la civilisation moderne.

M. **E. Rabaud**, professeur à la Sorbonne, qui a consacré deux leçons à l'étude du parasitisme au point de vue de l'adaptation.

M. **M. Grammont**, professeur à l'Université de Montpellier, qui a fait une conférence sur chacun des sujets suivants : l'essence de la poésie ; la grande lyrique ; comment V. Hugo compose un poème.

M. **J. A. Roux**, professeur de Droit criminel à l'Université

de Strasbourg, dont les deux conférences ont porté : 1° sur la doctrine de la mesure de sûreté et 2° sur les mesures de sûreté et la privation de liberté.

M. J. M. D. **Olmsted**, professeur de physiologie à l'Université de Californie, qui a fait deux leçons sur l'insuline.

Nous avons également eu le plaisir d'entendre M. V. **Lathouwers**, chargé de cours à l'Institut Agronomique de Gembloux, qui a fait quatre leçons sur la Génétique, et M. le Docteur **Tsu**, membre du Comité exécutif du Kuomintang, qui a donné une conférence sur la Chine nouvelle.

* * *

Un certain nombre de nos collègues ont été invités par des Universités étrangères.

En vertu de l'accord franco-belge, MM. les Professeurs **Henri Fredericq**, **Godeaux** et **Wilmotte**, ont fait des conférences respectivement à la Faculté de Médecine de Montpellier, à la Faculté des Sciences de Nancy, à la Faculté des Lettres de Rennes.

M. **Bohet** s'est rendu à une nouvelle invitation de l'Université d'Iowa.

* * *

L'Université a été représentée par le **Recteur** à l'inauguration de la Maison des Etudiants belges, à Paris, et à l'inauguration de la nouvelle bibliothèque de l'Université de Louvain ;

au Congrès de Médecine de Lisbonne, par M. **Plumier** ;

au Congrès de Droit international de Varsovie, par M. **X. Janne** ;

à la Conférence de l'Union internationale de chimie de La Haye, par M. **Huybrechts** ;

au Congrès international de construction des ponts et charpentes de Vienne, par MM. **de Marneffe** et **Campus** ;

au Congrès de chimie industrielle de Strasbourg, par M. **Gillet** ;

au Congrès international des Sciences historiques d'Oslö, par M. **Van der Linden** ;

au Congrès international des Orientalistes d'Oxford, par MM. **Bricteux**, **Capart**, **Dossin** et **Mansion** ;

au Congrès international de linguistique de La Haye, par M. **Grégoire** ;

au Congrès géographique international de Cambridge, par MM. **J. Halkin** et **Fourmarier** ;

au Congrès international étrusque de Florence, par M. **L. Halkin** ;

au Congrès international de linguistique romane de Dijon, par MM. **Etienne** et **Wilmotte** ;

au Congrès des Anatomistes de Prague, par M. **Duesberg** ;

à la Conférence européenne d'enseignement de La Haye, par M. **Denoël** ;

au Congrès international de radiologie de Stockholm, par M. **J. Firket** ;

au Congrès international des mathématiciens de Bologne, par M. **Godeaux** ;

à la célébration du centenaire de Marcelin Berthelot, par MM. **Bourgeois**, **Buttgenbach** et **Gillet**.

* * *

Nous n'avons pas pu accepter les invitations qui nous ont été envoyées par l'Institut National Ossolinski, de Lwow, à l'occasion de son centenaire ; par le Comité du Congrès inter-

national d'entomologie de Cornell, Ithaca, N. Y. ; par l'Université de La Havane, à l'occasion de son bicentenaire ; par le Comité du cinquième Congrès Hindou de Lahore ; par le Comité du Congrès international de thalassothérapie de Bucarest et Constantza.

* * *

Cet important mouvement d'échanges intellectuels vous montre, Messieurs, qu'une Université a un rôle considérable à jouer, non seulement dans son propre pays, mais encore dans le monde entier. Et il est profondément regrettable que trop souvent, l'insuffisance de nos ressources et le caractère purement honorifique des missions que nous offre le Gouvernement, nous oblige à décliner des invitations intéressantes.

VISITES REÇUES PAR L'UNIVERSITÉ

A l'occasion des fêtes de la Joyeuse Entrée, S. A. R. Monseigneur le Duc de Brabant a bien voulu, en dehors du programme officiel, faire à l'Université de Liége l'honneur d'une visite, qui a eu lieu le 6 mai, à 9 heures du matin. Nous avons été extrêmement touchés de cette marque de sympathie accordée par S. A. R. à l'Université et nous lui renouvelons ici l'expression de notre très sincère gratitude. Le temps dont S. A. R. disposait étant extrêmement limité, nous nous sommes bornés à lui montrer nos lamentables laboratoires de métallurgie, afin de lui faire toucher du doigt les nécessités impérieuses de notre Faculté technique.

Le 11 mai, nous avions l'honneur de recevoir l'Honorable Sir Eric Drummond, secrétaire général de la Société des Nations, accompagné de hauts fonctionnaires du Secrétariat général.

Enfin, le 24 mai, les Grands Invalides Français, accompagnés du Docteur Vaillant, le courageux radiologue victime de son dévouement à la science, ont également bien voulu honorer l'Université de leur visite. En mon absence, c'est M. le prorecteur Prost qui leur a souhaité la bienvenue en ces termes :

Mesdames, Messieurs,

En l'absence de M. le Recteur, qui regrette vivement de ne pouvoir assister à cette imposante cérémonie, j'ai le grand honneur de rendre solennellement hommage, au nom du Corps professoral et des étudiants de l'Université de Liége, à M. le radiographe Vaillant, apôtre et martyr de la science, et à des héros de l'armée française, qui ont poussé jusqu'aux dernières limites l'abnégation, le stoïcisme, dans une lutte dont l'issue devait décider du sort du monde.

Je suis réellement heureux de pouvoir leur exprimer publiquement notre admiration et, aussi, notre reconnaissance.

La Marne, Verdun, ces deux épopées qui se sont déroulées sous la conduite de chefs qui ne seront jamais surpassés, nous ont permis de retirer de l'héroïsme de nos vaillantes troupes de l'Yser, tous les résultats que l'on pouvait en attendre.

Grâce à cette magnifique et fraternelle collaboration de nos Alliés et de nos forces nationales, nous avons la grande joie de préparer la célébration du centenaire de notre indépendance après avoir échappé aux joug odieux qu'un ennemi parjure espérait faire peser sur nous sans qu'il pût nous faire d'autre reproche que celui d'avoir défendu notre honneur et notre liberté.

Je ne doute pas, Messieurs les étudiants, que le spectacle que vous avez sous les yeux vous émeuve profondément.

Il fortifiera en vous, j'en ai la conviction, le sentiment des graves responsabilités qui incombent à la jeunesse dans la question primordiale de la défense de la Patrie.

Soyez les dignes successeurs de vos aînés dont les noms sont gravés au Mémorial ; acceptez de grand cœur les charges qui doivent vous être imposées et soyez toujours avec ceux qui, dégagés de toutes considérations étrangères à l'intérêt supérieur du pays, sont d'avis qu'un peuple libre et jaloux de sa liberté, doit savoir faire tous les sacrifices nécessaires pour pouvoir, quelles que soient les éventualités, maintenir haut et ferme le drapeau national.

TRAVAILLEURS ÉTRANGERS DANS NOS LABORATOIRES

Le laboratoire de recherches de l'Institut de Physiologie Léon Fredericq a été fréquenté par M. le Docteur **J. M. D. Olmsted**, professeur de physiologie à l'Université de Californie.

Le laboratoire de recherches de l'Institut d'Anatomie Auguste Swaen a été fréquenté par **M. C. E. Mac Clung**, professeur de zoologie à l'Université de Pensylvanie (Philadelphie, U. S. A.) et par M. le Docteur **S. Morita**, de l'Université de Kyoto (Japon).

PATRIMOINE DE L'UNIVERSITÉ

La composition de la Commission Administrative a subi quelques changements.

M. Duesberg a pris, en sa qualité de Recteur, la présidence de la Commission.

MM. **Damas** et **De Bast** ont remplacé MM. **Gravis** et **Legrand**, démissionnaires. Je prie les deux membres sortants d'agréer les remerciements de l'Université: c'est avec le plus grand zèle qu'ils se sont consacrés à l'accomplissement de la mission dont ils avaient été chargés.

M. **Damas** a accepté les fonctions de secrétaire.

Le montant des subsides accordés en 1927 est de 1 million 319.674 frs 24.

Nous avons reçu les dons suivants :

de la **Fabrique Nationale d'Armes de Guerre**, un moteur 6 cylindres Wisconsin, destiné à la section d'aéronautique ;

de la **Société des Pieux Franki**, une somme de 20.000 frs, pour l'achat d'une presse universelle, destinée au laboratoire de M. le Professeur Campus ;

de M. le Professeur **H. Fredericq**, un appareil d'induction de Zimmermann et un cylindre enregistreur avec tambour supplémentaire de Stoppani ;

des **Ateliers Gillet**, un micro-indicateur de Collins, destiné au laboratoire de M. le Professeur Duchesne ;

de M. **Laurenty**, ingénieur de notre Ecole technique, la somme de 125 francs.

A tous ces donateurs, j'adresse les vifs remerciements de l'Université. Je voudrais souligner le geste de M. Laurenty qui, tout en regrettant de ne pouvoir donner davantage, exprime l'espoir de voir son exemple suivi par tous les ingénieurs de l'Ecole de Liége. J'ajouterai : et par tous les anciens élèves de nos autres Facultés. Nous avons en effet besoin de l'appui, tant moral que matériel, de tous ceux que nous avons formés : j'espère les voir se joindre en foule à notre Société des anciens élèves et amis de l'Université de Liége.

* * *

J'ai encore à remercier les héritiers de M. le Docteur **Faider**, de Sclessin, qui ont donné à notre clinique obstétricale une remarquable collection d'instruments d'obstétrique inventés par notre regretté collègue le professeur Wasseige, et M. le Comte **Louis Cavens**, qui nous a fait parvenir le buste de feu Schmerling. Ce buste est déposé dans les collections de paléontologie.

INSTALLATIONS UNIVERSITAIRES

Le 6 décembre, M. le Président de l'Assistance publique a remis à l'Université le Pavillon de pédiatrie de l'Hôpital de Bavière, dotant ainsi notre Faculté de Médecine d'une installation tout à fait moderne. Je renouvelle en cette occasion l'expression de notre très vive reconnaissance à tous ceux qui ont contribué à mener cette entreprise à bonne fin, et notamment : M. le Président de l'Assistance publique et son dévoué secrétaire M. Renson, M. l'Architecte de l'Assistance publique, M. l'Administrateur-Inspecteur, M. le Professeur Nolf, les Administrations communale et provinciale, M. le Professeur Plumier, qui, par leur inlassable persévérance, ont fini par vaincre toutes les difficultés.

Discours de M. van Zuylen, Président de l'Assistance publique

La Commission d'Assistance publique au nom de qui j'ai l'honneur de prendre la parole devant vous, éprouve une grande et vive satisfaction de mettre à la disposition de l'Université de Liége un pavillon destiné à l'enfance.

La résolution de le construire remonte à l'année 1909. Elle fut prise le lendemain de l'envoi de l'éloquent et substantiel rapport de M. le savant et très honoré professeur P. Nolf,

ancien Ministre, médecin de Sa Majesté la Reine, Président de la Croix Rouge de Belgique, exposé de ce que doit être une clinique de médecine infantile, de son utilité, de la nécessité de la créer. Ménager de votre temps, je ne vous en lirai que la conclusion.

« Si la Commission des Hospices faisait droit à ma demande, il en résulterait pour l'Hôpital de Bavière, un précieux accroissement. Dans le vaste ensemble des refuges qu'elle a créés pour l'assistance des infirmes et la guérison des malades depuis la superbe Maternité jusqu'aux Asiles pour les vieillards, il y a actuellement un vide. De tous les âges de la vie le premier, l'enfance, est le moins bien partagé. Toutes les maladies de l'adulte sont soignées dans des locaux appropriés. Seul l'enfant attend encore qu'on lui vienne en aide, qu'on veuille bien traiter ses maladies les plus graves suivant les prescriptions de la science moderne. Mal soignées elles laissent des résidus qui peuvent peser sur l'existence entière. Et cependant l'organisme jeune dispose de plus de vitalité dans sa lutte contre la maladie, il a pour la combattre des ressources que l'âge épuise. Il se guérit plus facilement et plus complètement que l'adulte pourvu qu'on veuille bien l'y aider un peu. La médecine a compris toute l'importance de l'assistance à l'enfant malade Elle s'est occupée avec une sollicitude inquiète du nourrisson, de l'enfant et de l'adolescent. Elle veut les aider à devenir des hommes sains et robustes. Il est résulté de ses efforts une science nouvelle, toute spéciale, la pédiatrie, qui est au premier rang de ses conquêtes les plus utiles. »

S'il se pouvait que vous en ayez perdu le souvenir, ressouvenez-vous de la guerre homicide, dévastatrice et glorieuse ; conjurée, l'Hôpital de Bavière serait doté d'un pavillon de pédiatrie depuis 1915.

M. Henrotte, Architecte des Hospices, fonctionnaire d'élite, que son état de santé a obligé à prendre une retraite prématurée en avait conçu et dressé les plans. Il avait apporté dans l'exécution de son travail le souci de la destination de l'édifice

à construire, se conformant aux indications de M. le professeur Nolf, quant à la distribution des locaux d'hospitalisation et d'enseignement. Ensemble, MM. Nolf et Henrotte s'étaient rendus à l'étranger visiter des établissements hospitaliers modèles les plus modernes.

Le pavillon était destiné à recevoir 64 petits malades.

En 1919, la paix rétablie, la Commission des Hospices sortit ces plans de ses cartons pour en ordonner l'exécution. Malheureusement quatre années de guerre, la carence de l'Allemagne avaient ruiné les finances publiques. Il fallut se résigner à mettre à l'étude un nouveau projet plus modeste, moins spacieux.

On rendra hommage à M. Salmon, le nouveau et jeune architecte de l'Assistance publique. Formé à bonne école, à l'école solide et probe de son maître, M. Henrotte, il sut, s'entourant des conseils judicieux de M. le professeur Plumier, appelé à succéder à M. le professeur Nolf dans la direction de la clinique de médecine infantile et s'inspirant d'une part des plans de son prédécesseur et d'autre part, de l'intéressante documentation recueillie au cours de son voyage d'étude effectué en compagnie de M. le Secrétaire général à Strasbourg, Nancy et Paris, réaliser une œuvre digne d'éloges.

Faut-il regretter que dans ce pavillon, le nombre de berceaux soit réduit à 30 ? S'il arrive que dans l'avenir ce nombre soit reconnu insuffisant, ne réponde plus aux besoins de la population, on voudra bien se souvenir des temps difficiles que nous traversons, qu'il est des circonstances où les impulsions du cœur sont retenues par de sévères calculs budgétaires. Toujours est-il que la mortalité infantile continue d'être considérable à Liége ; la mortalité des enfants du premier âge s'élevait encore en 1926 à près de 11 % des naissances. Elle aurait diminué depuis : la statistique des 9 premiers mois de 1927, révélerait une proportion de 7 %. Nous avons le devoir de disputer à la mort ces petits êtres innocents, de les aider à vivre, de les conserver à leur mère.

Ce n'est pas que déjà de nombreux et nobles dévouements actifs et féconds ne s'évertuent dans cette voie de l'aide à l'enfance, initiatives généreuses, compatissantes, charitables, convergeant vers un même but de préservation de l'enfant contre la maladie. Qui ne connaît ces admirables œuvres, certaines de création d'ancienne date : les crèches, la goutte de lait, les infirmières-visiteuses, les consultations prénatales, l'asile de la mère et des tout-petits, le comité local de l'œuvre nationale de l'enfance.

Mais écrit M. le professeur Nolf, pour combattre la mortalité infantile, pour la réduire à son minimum, il convient non seulement de multiplier les gouttes de lait, de perfectionner le régime des crèches, il faut aussi par un enseignement spécial, apprendre aux futurs médecins comment ils auront à faire eux-mêmes l'éducation du public pour tout ce qui touche à l'hygiène et à la thérapeutique de l'enfant.

Or, comment bien faire cet enseignement qui est essentiellement pratique, comment inculquer aux étudiants les notions indispensables si par suite de l'insuffisance des installations hospitalières une partie des préceptes ne peuvent être appliqués par celui-là même qui enseigne.

Désormais, confiant dans les effets salutaires du cours de pédiatrie théorique et pratique, placé sous la direction savante, avertie, éclairée, prudente et sagace de M. le professeur Plumier, dans des locaux parfaitement appropriés et outillés, on envisagera l'espoir que la statistique médicale des décès continuera de révéler une régression de la mortalité infantile à Liége.

Mais combien nous voudrions dire aux jeunes mères : venez confier à l'Hôpital votre enfant malade avant qu'il soit trop tard ; observez exactement les prescriptions du médecin, les conseils de l'infirmière-visiteuse !

Il me reste à m'acquitter de dettes de reconnaissance envers

les Pouvoirs publics et de M. le Secrétaire général de l'Assistance publique.

La construction et l'aménagement d'un édifice de l'importance du pavillon de pédiatrie n'ont pas été amenés à bonne fin sans y avoir consacré une somme d'argent considérable, non plus sans avoir rempli de nombreuses et laborieuses formalités administratives. C'est à M. le Secrétaire général Renson que cette tâche incomba. Il s'en est acquitté avec son cœur et son esprit, apportant à l'accomplir sa compétence jamais en défaut, sa haute probité, sa vigilance, son tact, sa droiture d'esprit accoutumés auxquels je suis heureux de rendre hommage.

J'hésite à fixer le coût du pavillon aménagé, tant a été instable la valeur de la monnaie. Nonobstant la dépense a été évaluée à 1.374.000 francs. Il a plu à l'Etat d'intervenir jusqu'à concurrence de 276.069 francs ; à la Province de Liége de 229.000 francs et à la Ville de Liége de 343.000 francs.

La Commission d'Assistance publique leur exprime ici ses plus vifs et sincères sentiments de gratitude pour leurs généreuses interventions.

Conformément à l'affectation particulière de notre Hôpital de Bavière réservé à l'enseignement clinique, je déclare mettre les locaux et le personnel hospitalier du nouveau pavillon de pédiatrie à la disposition de l'Université de Liége.

Discours de M. le Recteur

Messieurs,

C'est sans doute à dessein que M. le Président de l'Assistance publique a choisi cette date, le 6 décembre, pour inaugurer le pavillon de pédiatrie de notre Hôpital universitaire. C'est le cadeau de St-Nicolas des petits enfants malades qu'il nous remet aujourd'hui, et c'est un magnifique cadeau. Il ne m'appar-

tient pas de vous le décrire en détail. Vous allez avoir tout le loisir de l'examiner, après que mon collègue, M. le professeur Plumier vous en aura parlé en toute compétence. Mais vous aurez sans doute déjà remarqué, comme moi, la pelouse et la terrasse destinées aux ébats des convalescents pendant la bonne saison, l'aspect riant du bâtiment, la clarté qui règne partout. Partout à profusion de l'air et de la lumière, ces facteurs si importants de la santé. Et si la construction de ce pavillon a coûté de nombreux efforts, dont M. le Président de l'Assistance publique vous a brièvement retracé l'histoire, notre satisfaction de le voir si réussi n'en est que plus grande, notre reconnaissance d'autant plus vive envers tous ceux qui y ont collaboré.

Parmi ceux-ci, c'est en premier lieu à M. le Président de l'Assistance publique que doivent aller nos remerciements. Un membre de la Faculté de Médecine est particulièrement bien placé pour apprécier ce que nous lui devons : à son exquise courtoisie, les meilleures relations entre l'Université et son Administration ; à sa compréhension élevée du rôle commun de l'Assistance publique et de la Faculté de Médecine, le désir de nous seconder dans tous nos projets, désir qui n'est borné que par les limites de son budget. Je suis heureux d'avoir cette occasion de lui dire devant tous, au risque d'alarmer sa modestie, les sentiments que nous éprouvons à son égard.

Mentionner M. le Président de l'Assistance publique, c'est mentionner en même temps son dévoué secrétaire, son bras droit, M. Renson. La grande compétence de celui-ci en matière administrative peut aplanir beaucoup de difficultés et réduire considérablement les formalités. M. Renson n'a pas hésité à nous en faire profiter. Il a mis ses connaissances, et non seulement ses connaissances, mais encore tout son zèle et tout son dévouement, à notre entière disposition. C'est de tout cœur que je m'associe aux remerciements que M. le Président de l'Assistance publique vient de lui adresser.

Quant à M. l'Architecte de l'Assistance publique, il pourra

vous montrer dans un instant ce qu'il a accompli. Vous verrez comment ce pavillon réalise, sans luxe inutile, les conditions d'hygiène les plus parfaites. Pour arriver à ce résultat, M. l'Architecte de l'Assistance publique a dû mettre tout son talent, tout son savoir-faire à la disposition du professeur chef de service, s'appliquant et réussissant à le satisfaire dans tous ses desiderata. Merci, M. Salmon, au nom de l'Université, pour cette belle réalisation qui est votre œuvre.

L'Administration de l'Université n'a pas non plus marchandé son concours. La construction de ce pavillon, nous la devons certes pour une bonne part, d'abord à l'esprit éclairé de M. l'Administrateur-Inspecteur, qui a tout de suite compris l'importance des revendications de la Faculté de Médecine, ensuite à la ténacité bien connue qu'il apporte à soutenir jusqu'au bout une cause qu'il croit bonne. Et il ne m'en voudra certainement pas si je lui associe, dans cet hommage de gratitude, ses deux collaborateurs, MM. Vecqueray et Lacomble, rouages discrets, mais efficaces de son administration.

Au milieu du succès qui a enfin couronné tous ces efforts, il ne faut pas oublier ce que nous devons à notre collègue, M. le professeur Nolf, qui a été le promoteur de l'idée, l'inspirateur du premier projet, et qui, devenu Ministre des Sciences et des Arts, s'est employé de toutes ses forces à obtenir l'approbation des plans par M. le Ministre de la Justice et les crédits de M. le Ministre des Finances.

Nous ne pouvons davantage oublier l'intervention de M. Istace, Echevin de la Prévoyance sociale, qui a bien vite saisi l'intérêt capital que présente pour la société la création d'un Institut de pédiatrie moderne et complet ; ni celle de M. Mallieux, Echevin des Finances, lequel, placé dans une situation particulièrement difficile, a pourtant réussi à trouver des fonds. Et nous serions des ingrats si nous négligions de rappeler le rôle effectif de l'Administration provinciale et si nous ne saisissions cette occasion de consacrer un souvenir ému à notre regretté Gouverneur, M. Gaston Grégoire, qui

avait montré, dans cette circonstance comme dans tant d'autres, l'intérêt qu'il portait aux œuvres sociales et à l'Université.

Enfin, je m'adresserai en terminant à mon collègue Plumier et je lui dirai : « Mon cher Collègue, envers vous aussi, l'Université a contracté une dette de reconnaissance. Vous avez connu les difficultés administratives, les compressions budgétaires, les complications inhérentes au remaniement des plans dont vous aviez rêvé la réalisation. Mais, sans vous décourager, vous avez mené jusqu'au bout le bon combat, et, si l'écorce a parfois été amère, le fruit n'en est que plus savoureux. Nous sommes heureux de votre réussite. Nous savons que sous votre direction éclairée, vos efforts et ceux de vos collaborateurs, vont porter leurs fruits ; nous sommes certains que l'Institut de pédiatrie de l'Université de Liége sera le digne pendant de nos Instituts les plus réputés. »

M. le professeur **Plumier** répond à M. le Président de l'Assistance publique et à M. le Recteur. Il expose ensuite l'organisation de sa nouvelle clinique.

MANIFESTATION UNIVERSITAIRE

Le 29 décembre dernier, le Séminaire de Géographie était en fête. Un groupement d'élèves-géographes, anciens et nouveaux, auxquels s'étaient joints les autorités académiques et les professeurs de la Faculté des Sciences, commémorait le 25e anniversaire de la fondation de l'Institut et les 25 ans de professorat de M. le professeur **J. Halkin**.

Mon collègue m'excusera si, faute de temps, je ne rappelle pas ici toutes les choses aimables, et d'ailleurs parfaitement vraies, qui lui ont été dites en cette occasion. Je dois me borner

à lui renouveler toutes mes félicitations pour le passé et mes meilleurs vœux pour l'avenir de l'œuvre à laquelle il se consacre.

NOUVEAUX GRADES ACADÉMIQUES

Par arrêté royal du 19 novembre 1927, il a été créé un **Institut supérieur de Pédagogie,** annexé à la Faculté de Philosophie et Lettres. Cet Institut confère les grades et délivre les diplômes scientifiques de candidat, de licencié et de docteur en sciences pédagogiques.

Par arrêté royal du 12 avril 1928, ont été institués dans la Faculté des Sciences, le grade et le diplôme scientifiques de **docteur en sciences anthropologiques.**

Un arrêté royal du 7 août 1928 organise dans la Faculté Technique le grade scientifique complémentaire d'**ingénieur des constructions coloniales.**

J'attire tout spécialement l'attention de nos élèves-ingénieurs sur cette nouvelle voie qui leur est ouverte. L'ingénieur des constructions coloniales est appelé à jouer au Congo un rôle extrêmement important. Appliquant aux constructions coloniales les notions établies par les hygiénistes sur la transmissibilité des maladies, il doit devenir le collaborateur du médecin, et, avec celui-ci, un rouage essentiel de la colonisation. La création de ce nouveau grade offre à nos jeunes ingénieurs d'intéressantes possibilités.

Un arrêté royal du 25 août 1928 institue dans la Faculté de Médecine le grade et le diplôme scientifiques de **docteur en sciences pharmaceutiques.**

FONDATION UNIVERSITAIRE

Nos collègues du groupe des sciences morales et politiques ont désigné M. **Mahaim** comme représentant de l'Université au sein du Conseil d'Administration de la Fondation Universitaire, en remplacement de M. Eugène Hubert, démissionnaire.

Les membres du groupe des sciences biologiques ont désigné **M. H. Fredericq** comme représentant de l'Université de Liége au même Conseil, en remplacement de M. Duesberg, appelé, en sa qualité de Recteur, à siéger au Bureau de la Fondation.

91 étudiants de notre Université ont bénéficié de prêts d'études, pour une somme totale de 256.450 francs.

Le nombre des bourses américaines a été réduit à dix. Trois d'entre elles ont été attribuées à nos élèves : M^lle^ **Buisset**, docteur en chimie, et MM. **Dornal** et **Florkin**, docteurs en médecine. Un boursier de l'an dernier, M. **Bonvoisin**, docteur en droit, a obtenu le renouvellement de sa bourse. Le séjour aux Etats-Unis constitue pour ces jeunes gens une occasion unique de compléter leur formation et je les félicite d'avoir été désignés, après une sélection qui devient chaque année plus rigoureuse. Je ne doute pas qu'ils fassent honneur à la fois à l'Université qui les a formés, et au pays qu'ils représentent.

M. **H. Fredericq** et M. **Pauwen** ont été désignés comme advanced fellows pour l'année 1928-1929.

MAISON DES ÉTUDIANTS

La prospérité de la Maison des Etudiants s'est affirmée cette année d'une manière toute particulière. Sa situation financière

s'est complètement raffermie, grâce à une gestion prudente et le nombre des coopérateurs s'est considérablement accru.

Comme les années précédentes, l'Association charbonnière a bien voulu nous venir en aide en nous accordant à titre gracieux 20 tonnes de charbon.

Le Patrimoine de l'Université, la Ville de Liége, les communes de Seraing et de Herstal, ainsi que plusieurs professeurs de l'Université, sont intervenus généreusement en faveur de notre œuvre.

Enfin, le Gouvernement français a daigné cette année encore nous témoigner sa bienveillante sollicitude par un don de 65 volumes choisis parmi les œuvres des écrivains scientifiques.

A tous ces généreux donateurs, au Gouvernement de la République française et tout particulièrement à son honorable représentant à Liége, M. le Consul Général Labbé, la Maison des Etudiants exprime ses sentiments de vive gratitude.

SPORTS INTERUNIVERSITAIRES

Les épreuves se sont déroulées à Louvain. Dans les sports d'hiver, nos étudiants ont brillamment remporté la victoire en éducation physique et en football. Depuis la guerre, la coupe d'Education physique a été gagnée chaque année par l'Université de Liége. Il faut s'en réjouir, car cette gymnastique rationnelle est à la base de toute autre culture sportive et l'on doit souhaiter que sa pratique se généralise au sein de notre jeunesse estudiantine.

Différents contretemps ont empêché nos sportsmen de récolter les mêmes lauriers dans les joutes d'été. Il convient

notamment de regretter que l'absence en notre ville d'une piscine de natation couverte mette nos nageurs dans un état d'infériorité regrettable.

Remarquons d'ailleurs qu'à l'heure actuelle, les sports ne sont pratiqués à l'Université que par une infime minorité de jeunes gens qui se trouvent être en même temps étudiants et membres d'une société sportive. La propagation du sport à l'Université et par conséquent la constitution de véritables équipes universitaires ne pourra être réalisée que le jour où chaque Université aura sa plaine de sport, où les non-initiés auront sous les yeux l'exemple de leurs camaardes sportsmen. A Liége, il semble tout indiqué de réserver pour cet usage une partie de nos terrains du Val-Benoit.

La distribution des prix aux vainqueurs de ces tournois aura lieu prochainement. J'espère que tous ceux qu'intéresse la cause du sport répondront à l'invitation que nous ne manquerons pas de leur adresser en temps utile.

AIDE A LA JEUNESSE UNIVERSITAIRE RUSSE

Malgré la diminution des ressources dont il dispose, le Comité belge de patronage de la jeunesse universitaire russe à l'étranger, fondé avec le haut appui de S. M. la Reine, sur l'initiative de M. le Ministre d'Etat Francqui et présidé par M. Cattier, a continué à subventionner ceux de ses boursiers dont les études ne sont pas encore terminées. Il ne lui a pas été possible d'accepter de nouveaux protégés.

M. le professeur Witmeur, qui s'intéresse tout particulièrement à ces jeunes gens, a constaté cette année encore, que par leur conduite exemplaire et leur application soutenue, ils méritent la sollicitude dont ils sont l'objet.

EXPOSITION INTERNATIONALE DE 1930

L'Exposition internationale de 1930, organisée à Liége sous le haut patronage de LL. MM. le Roi et la Reine des Belges, sous la présidence d'honneur de LL. AA. RR. le Duc et la Duchesse de Brabant, sous le patronage officiel du Gouvernement, comprend une section scientifique extrêmement importante, qui présente pour notre Université le plus grand intérêt.

Cette section scientifique comporte, non seulement l'exposition et la démonstration des procédés et méthodes employés dans les établissements d'enseignement ou de recherches, mais encore l'organisation de Congrès de spécialistes. En ma qualité de Commissaire spécial pour le groupe des Sciences, j'ai adressé un appel à la collaboration de tous les établissements d'enseignement supérieur et de toutes les institutions scientifiques du monde. D'autre part, les collègues compétents ont bien voulu se charger de l'organisation des Congrès. Je suis heureux de pouvoir dire que certains ont déjà réussi dans leurs négociations.

BIBLIOTHÈQUE

Le nombre de volumes et documents inscrits dans les différents catalogues, du 1er octobre 1927 au 30 septembre 1928, s'est élevé à 10.065, se répartissant comme suit :

Volumes	7721
Brochures	45
Cartes	2
Manuscrits	230
Thèses	2067

En raison de nos relations d'échanges avec de nombreux établissements scientifiques — universités, académies, corps savants — tant étrangers que belges, notre grand dépôt universitaire a vu, cette année encore, ses collections s'accroître d'une façon appréciable.

D'autre part, de généreux donateurs, particuliers et institutions, par de larges libéralités, n'ont pas moins contribué à les enrichir.

Il nous est agréable, en donnant ici la liste de ces bienfaiteurs (1), de pouvoir leur témoigner toute notre reconnaissance.

Nous mentionnons spécialement le nom de nos anciens collègues : MM. Gravis et Putzeys. Au lendemain de leur admission à l'éméritat, ils ont destiné à la Bibliothèque un lot important de livres et publications relatifs à l'enseignement professé par eux, avec tant de compétence et d'autorité.

8793 demandes ont été formulées au bureau du prêt ;

---

(1) Administration communale de Liége, Instruction publique ; Agence économique de l'Afrique occidentale française ; Ambassade du Japon à Bruxelles ; American Society of international Law, à Washington ; Archives communales de la Ville de Gand ; Archives publiques du Canada ; Association des Elèves des Ecoles spéciales de Liége ; Association des Emigrés bessarabiens en Belgique ; Association internationale permanente des Congrès de navigation à Bruxelles ; Mme Aurel ; Avsitidysky, S. ; Bancroft, E. A. ; Banque nationale de Belgique ; Barreau de Bruxelles ; Béduwé ; Bertrand, E. ; Bibliotheca Nacional de Rio de Janeiro ; Bibliothèque principale de la Ville d'Anvers ; Biot, A. ; Blonden, J. L. ; Bodson, R. M. ; Bonhomme, G. ; Bouhin, F. ; Bouillenne, R. ; Brassinne, F. ; Brassinne, J. ; Bulgarian Student Association ; Carnegie Endowment for International Peace ; Abbé Ceyssens, J. ; Christesco, S. ; Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Bruxelles ; Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Gand ; Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Liége ; Collège des Bourgmestre et Echevins de la Ville de Louvain ; Comité du Centenaire Nicolas Defrecheux ; C. R. B. Educational Foundation à New York ; Crick, L. ; Mme Crick ; Cuvelier, J. ; Mme Darrah, J. E. ; de Bauw, A. ; Debouxhtay, P. ; de Fraipont, M. ; de Froidcourt, G. ; de Puydt, M. ; de Ridder, A. ; de S. Larcegui, F. ; Dotacion de Carnegie para la Paz internacional à New-York ; Doutrepont, A. ; Dragomir, S. ; Dubois, R. ; Duesberg, J. ; Ecole des Hautes Etudes à Gand ; Ecole polytechnique de Stockholm ; Emerson, J. ; Fonds intercommunal d'Assurance contre le chômage involontaire de l'agglomération liégeoise ; Fraipont, C. ; Francotte, X. ; Fredericq, L. ; Gadeau

7587 ont eu satisfaction par la communication de 11.978 volumes.

Le mouvement d'entrée à la salle de lecture a été de 11.706 personnes qui ont consulté 15.906 volumes.

Il a été mis à la disposition du public, autorisé à fréquenter la salle de travail, 3895 volumes. Le registre aux signatures de cette salle a donné le nombre de 826 lecteurs.

Au cabinet des périodiques, 1625 lecteurs ont utilisé 4047 fascicules de revues.

Au total 21.744 lecteurs ont consulté 35.826 volumes.

D'une si grande utilité pour les travailleurs, le prêt entre notre bibliothèque et les autres bibliothèques belges et étrangères s'est développé d'une façon assez sensible. A la suite de 445 demandes que nous leur avons transmises, nous avons reçu 382 ouvrages ; d'autre part, nous avons été à même de leur en envoyer 96.

A l'époque de l'ouverture au public de la salle Wittert, en

---

de Kerville, H. ; Gessler, J. ; Gielkens, E. ; Goemare ; Gouvernement belge ; Gouvernement français ; Gueben, G. ; Heyninx, A. ; Hokkaido Imperial University, Sapporo (Japan) ; Major Horn, G. M. ; Janne, X. ; Jardin Botanique de l'Etat à Bruxelles ; Jorissenne ; Julin, C. ; Langie, A. ; Laterza, G. ; Mlle Leclercq, S. ; R. P. Lefèbvre, B. ; Légation royale de Roumanie, à Bruxelles ; Mgr Lesne ; Library of Cap Town ; Liégeois, P. G. ; Magnette, F. ; Mahaim, E. ; Mathien, Ch. ; Mativa, F. ; Mazeroux, S. ; Meyers, A. ; Ministère belge des Affaires étrangères ; Ministère des Sciences et des Arts, à Bruxelles ; Ministre de Roumanie en Belgique ; Mullender, A. ; Noens, J. H. ; Nyhoff, W. ; Œuvre nationale de l'Enfance ; Ortowicz, M. ; Paschal, E. ; Paschal, L. ; Pholien, F. ; Picard, V. ; Baron Pirmez ; Poeschel, C. E. ; Polain, E. ; Public Museum of the City of Milwaukee ; Quaeris, Q. M. ; Raskin, G. ; Rassenfosse, A. ; Remey, C. M. ; Revel, P. C. ; Reychler, L. ; Richardson, W. D. ; Roundy, W. N. ; Saito Gratitude Foundation (Sendai, Japan) ; Sauvenier, J. ; Schlag, A. ; Schoofs, F. ; Mrs Sellers, E. J. ; Servais ; Shipley, A. M. ; Silva Herzog, J. ; Smith, E. E. ; Société internationale de Chirurgie ; Society for Religious Education (Glen Ellyn, Illinois) ; Society for Religious Education, New York ; Soenens ; Stroobant, P. ; Taffin de Vezon, L. ; Theodor, L. ; Colonel Thonet, A. ; Université de Kovno ; Université de Louvain ; Université de Toulouse ; Université d'Upsal ; University of Calcutta ; University of Lithuania ; University of Toronto ; Van den Borren, C. ; Van Puyvelde, L. ; Mme Verdier ; Versluys, J. ; Winslow, N. ; Yale University.

mai et juin, des centaines de personnes ont pu y admirer les plus beaux spécimens de manuscrits, de livres rares, de reliures et de gravures, légués par le grand bienfaiteur de notre bibliothèque.

La clientèle universitaire apprendra, non sans plaisir, l'annonce de la prochaine publication, sous les auspices du Patrimoine universitaire liégeois, d'une seconde édition du catalogue des périodiques.

Dans cette nouvelle édition figureront, d'après l'ordre alphabétique, non seulement les titres des périodiques auxquels la Bibliothèque est abonnée, mais aussi les titres de ceux que reçoivent les différents services universitaires. Un groupement systématique de ces titres, dans l'ordre des matières relevant de chaque faculté, rendra commodément utilisable cet instrument bibliographique.

Par un arrêté ministériel, en date du 15 avril 1928, des modifications ont été apportées au règlement des bibliothèques des Universités de l'Etat, en ce qui concerne le prêt des livres.

Les étudiants désireux d'obtenir l'autorisation d'emporter des ouvrages à domicile devront en faire la demande écrite au Bibliothécaire en chef, au début de l'année académique, et verser une caution de cinquante francs (50) au bibliothécaire préposé au service du prêt. Cette caution leur sera remise, avant l'ouverture de la session d'examens de juillet, sur présentation de la carte de prêt qui leur aura été délivrée.

BIBLIOTHÈQUE DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DE COMMERCE

Pendant l'année académique 1927-1928, la bibliothèque de l'Ecole spéciale de commerce a enregistré l'entrée de 107 vo-

lumes, ce qui porte à 4410 le nombre des ouvrages inscrits.

Elle a assuré le service de 23 périodiques.

Comme les années précédentes, le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, le Consulat général d'Esthonie, les principales Ecoles supérieures de commerce d'Europe, ainsi que les différents Ministères belges, nous ont procuré de nombreux ouvrages qui ont été reçus avec reconnaissance.

Le mouvement de la bibliothèque peut se résumer dans les chiffres suivants :

63	lecteurs ont emprunté	802 volumes
516	lecteurs ont consulté à la bibliothèque	1984 volumes
579	lecteurs ont consulté, au total	2499 volumes

COLLECTIONS

Faculté des Sciences

Institut de Géologie

Pendant l'année académique 1927-1928, le Musée géologique s'est notamment accru des collections suivantes :

1° Une série d'échantillons de sondages, don de la Société Géomines, recueillis au cours des recherches que cette Société effectue dans la région de Manono (Congo Belge).

2° Une série d'échantillons, don de M. le Professeur Dalloni, d'Alger, échantillons dont il s'est servi au cours de ses conférences à notre Université pendant l'année courante.

3° Une série d'échantillons de minéraux de Tunisie, don de M. le professeur Buttgenbach (Mines de Sidi Amor).

4° De nombreux échantillons recueillis au Danemark à l'occasion du cinquantième anniversaire du Service géologique de Belgique, manifestation où l'Université de Liége fut représentée par M. le professeur Fourmarier, des membres du personnel et des élèves.

Service de Chimie analytique

Accroissement des collections :
Une microbalance apériodique de Longue.
Une étuve électrique.

Institut de Minéralogie

Le Musée a reçu un grand nombre d'échantillons, provenant surtout de la Colonie du Congo, et qui lui ont été remis par MM. R. van Aubel, E. Richet, E. Lane, P. Henrion et H. Buttgenbach.

Bibliothèque de mathématiques appliquées

Accroissement :

Encyklopädie der mathematischen Wissenschaften, t. II, vol. 3, 2e partie, fasc. 9 ; t. III, vol. 2, fasc. 9.

Mémorial des sciences mathématiques, fasc. 26, 27, 28 et 29.

Mémorial des sciences physiques, fasc. 1 et 2.

H. Geiger und K. Scheel, Handbuch der Physik, vol. 15, 24, 25 et 26.

H. Bouasse, Cours de Physique, t. IV, vol. 4 et 5.

A. Basset, A Treatise on Hydrodynamics, deux volumes.

P. Duhem, Hydrodynamique, élasticité, acoustique, deux volumes (lithographiés).

P. Appel, Cours de Mécanique (rédigé par Abraham et Delassus) (lithographié).

G. Kirchhoff, Vorlesungen über mathematische Physik, t. I, II et IV.

J. C. Maxwell, Traité d'électricité et magnétisme, deux volumes (trad. française de Seligmann-Lui).

J. Chazy, La théorie de la relativité et la mécanique céleste.

T. Levi-Cività, Der absolute Differentialkalkül und seine Anwendungen.

D. Hilbert und W. Ackermans, Grundzüge der theoretischen Logik.

A. Brill, Vorlesungen zur Einführung in die Mechanik raumerfüllender Massen.

J. Frenkel, Lehrbuch der Elektrodynamik, t. II.

M. von Laue, Théorie de la relativité, t. II (trad. française de Létang).

H. Poynting and J. J. Thomson, A Text-Book of Physics, t. IV, fasc. 1 et 2.

E. Bogaert et Fr. van den Dungen, Mécanique rationnelle, t. I.

B. Riemann, H. Ueber et R. von Mises, Differential- und Integralgleichungen der Mechanik und Physik, t. II.

* * *

Les collections de paléontologie humaine se sont enrichies de moulages de restes humains paléolithiques, de silex et ossements de la grotte de Spy. Les collections de paléontologie animale de restes d'un mammouth découvert à Hollogne-aux-Pierres.

Collections de géométrie supérieure

Grâce à une subvention du Patrimoine universitaire, quelques ouvrages récents sur la géométrie supérieure ont pu être acquis.

Faculté de Médecine — *Institut Léon Fredericq*

A) Budget de l'Etat :

Un appareil de Leconte du Nouy pour la mesure de la tension superficielle des liquides.

Un appareil de projections épidiascopiques Leitz.
Deux chariots inducteurs, Zimmermann.
Une paire de diapasons comparateurs.
Deux chronomètres graphiques de Jaquet.
Un pendule de Keith-Lucas pour courants électriques de 0,00008 seconde.
Trois enregistreurs cliniques, Stoppani.

B) Patrimoine universitaire :

Une armoire « Frigidaire ».
Un chariot inducteur de Zimmermann (don de M. le prof. Henri Fredericq).
Un enregistreur clinique de Stoppani (don de M. le prof. Henri Fredericq).

C) Bibliothèque :

Livres et périodiques (en partie dons de MM. Léon et Henri Fredericq).

Clinique médicale

Accroissement de la collection pendant l'année académique 1927-1928 :

Un appareil Frigidaire.
Une centrifugeuse électrique de Couprie, modèle A.
Un appareil à eau distillée.
Une étuve à double paroi à chauffage électrique avec rhéostat.
Un appareil à transfusion.
Un appareil à perfusion de Starling.
Un appareil pour la recherche du métabolisme de base.

Clinique chirurgicale infantile et Laboratoire de chirurgie

Accroissement de la collection :

Une centrifugeuse électrique Couprie.
Une lanterne épidiascope Janus.
Un masque d'Ombredanne.

Clinique pédiatrique

Pendant l'année académique qui vient de s'écouler, la

Clinique pédiatrique de l'Université de Liége a été installée dans le nouveau pavillon construit à l'hôpital clinique avec l'intervention pécuniaire de l'Etat, de la Province, de la Ville et de l'Assistance publique de Liége.

Les locaux tant hospitaliers qu'universitaires sont bien appropriés à leur usage et l'ensemble forme un véritable Institut de pédiatrie où les recherches cliniques et expérimentales peuvent se poursuivre dans les meilleures conditions.

Les collections se sont considérablement augmentées, grâce aux subsides spéciaux accordés par le Gouvernement et le Patrimoine de l'Université de Liége. Parmi les appareils importants acquis pour la Clinique pédiâtrique on peut citer :

1. Kymographe de Zimmermann.
2. Etuve à culture de Couprie.
3. Etuve pour inclusion de Couprie.
4. Centrifugeuse électrique (4000 tours).
5. Autoclave de Chamberland.
6. Balance apériodique (sensibilité 1/10 milligr.).
7. Chronomètre de Jacquet.
8. Stérilisateur de lait « Lautenschlager ».
9. Colorimètre de Duboscq.
10. Etuve de dessication Couprie.
11. Installation complète de radiographie (Patrimoine).

Clinique obstétricale et gynécologique

La Clinique a reçu des héritiers de M. le docteur Faider de Sclessin, par l'intermédiaire de M. le docteur Dubois-Trépagne, un don consistant en une remarquable collection des instruments d'obstétrique inventés par Wasseige, qui fut professeur d'accouchement à notre Université.

Clinique et laboratoire de psychiatrie

Accroissement de la bibliothèque 1927-1928 :

Le syndrome maniaque de Deron.
Travaux et mémoires, tomes I et II, de Pierre Marie 1926-28.
Grundbegriffe der Kolloïdchemie de Handovsky, 1927.

Manuel of Psychiatry de Rosanoff, 1927.
Die Angioarchitektonik der Grosshirnrinde de Pfeifer, 1928.
Epilepsie, de Muskens, 1926.
Mental disorders ,de Norman, 1928.
Anatomie comparée du cerveau, de Anthony, 1928.
La cocaïne, de Maïer, 1928.
Les possédés, de Oersterreich, 1927.
L'hystérie, de Benon, 1928.
Fortschritte der Mikrochemie, de Klein-Strebinger, 1928.
Pathologie du système nerveux, de Roger-Widal-Teissier, 1928.
Psychopathologie générale, de Jaspers, 1928.
Clinique médicale des enfants, affections du système nerveux, de Nobécourt, 1928.
Introduction biologique à l'étude de la neurologie et de la psychopathologie, de Monakow-Mourque, 1928.
Les obsédés, de Mallet, 1928.

Accroissement appareils :

Centrifuge de Couprie.
Plaque chauffante de Couprie.
Etuve à paraffine de Couprie.
Chambre microphotographique de Leitz, avec lampe spéciale.
Appareil de projection de Leitz.
Trois lampes pour microscope.
Un objectif et quatre oculaires.
Cellules de Fuchs. Rosenthal.
Platine chauffante de Walton.
Grand miscroscope de Leitz, avec équipement complet
Micromanipulateur de Zeiss.
Tireuse pour microphotographies.
Trois cages à souris.

Faculté Technique

Les collections d'exploitation des mines ont reçu : *a*) de M. F. Laurenty, à Douzy (Ardennes), un don de quelques

outils de mineur ; *b*) de M. P. Dressen, ingénieur A. I. Lg., une lampe électrique de mine.

Cours de métallurgie (métaux autres que le fer)

Accroissements des collections :

Les collections de produits industriels et commerçables se sont accrues notamment d'une série de pièces en réfractaire : appareils pour manipulation d'acides ; brûleur à gaz ; briques pour voûtes de fours ; chambre de combustion pour charbon pulvérisé ; de 12 planches en couleurs se rapportant à la filature du coton.

Le matériel du laboratoire de métallurgie des métaux autres que le fer, s'est augmenté d'un couple platine, platine-rhodié ; d'un appareil d'Orsat pour l'analyse des gaz ; de deux brûleurs Fletcher ; d'un cubilot pour fusion de minerais ; de 3 vide-touries.

Institut de chimie industrielle

Appareils acquis pour les laboratoires :

Divers appareils de chauffage électriques et à gaz.
Un appareil pour microphotographie.
Un filtre adoucisseur d'eau Permo.
Une pompe à vide rotative Cenco.
Une centrifuge M. A.
Un surchauffeur à vapeur en aluminium.
Un mesureur de débit Rota.
Nombreux appareils pour mesures diverses.
Un appareil pour la mesure des résistances mécaniques des produits réfractaires à chaud, avec accessoires.
Appareils de moulage et polissage.
Une installation mécanique de broyage et d'agitation avec moteur de deux chevaux.
Quatre fours électriques à résistance à tube de 0 m. 70 à 1 m.

Laboratoires d'électro-chimie

Quatorze instruments de mesures de précision de types divers.

Un potentiomètre de précision.

Petits moteurs.

Résistances à curseurs.

Appareils divers.

Une installation de chauffage de fours par induction à haute fréquence complète.

Un groupe moteur générateur complet pour courants continus de 0-800 ampères, 0-50 volts.

Fours électriques divers.

Bibliothèque de chimie industrielle et d'électro-chimie

Septante-trois volumes divers.

Périodiques nouveaux :

Transactions of the Faraday Society.

Korrosion und Metallschutz.

Collection d'exploitation des chemins de fer

La collection d'exploitation des chemins de fer comporte les modèles des différentes cabines de signalisation mécanique et électrique.

Stabilité des constructions et architecture industrielle

Les collections se sont accrues en 1927-28 d'une série de modèles en verre, don des Cristalleries du Val-St-Lambert, destinés à des essais de photoélasticimétrie.

Institut électrotechnique Montefiore

Appareils dont les collections de l'Institut électro-technique Montefiore se sont enrichies :

Un tableau de relais électriques (don de la Société générale suédoise d'électricité).

Un meuble avec échantillons de conducteurs et câbles électriques (don des Ateliers de constructions électriques de Charleroi).

Un amortisseur de surtensions Ledoux (don des Ateliers électrotechniques de Tournai).

Trois compteurs d'énergie pour courants alternatifs (don de la Compagnie continentale pour la fabrication des compteurs).

Un rhéostat d'excitation à réglage précis.

Huit étaux parallèles.

Six ponts de Kohlrausch.

Un stroborama Seguin.

Un luxmètre Philips.

Un moteur à courant continu de 1CV, 110V, avec démarreur et rhéostat d'excitation.

Vingt-quatre éléments d'accumulateur Edison.

Un appareil Orka à aspirer et souffler, avec réchauffeur d'air.

Une hétérodyne.

Un multivibrateur Abraham.

Trois contrôleurs d'ondes.

Quatre condensateurs étalons.

Un convertisseur à courant continu, 110V à 350 V.

Deux tickers.

Un oscillo-vibrateur Dubois.

Une pompe moléculaire Hollweck.

Un transformateur statique Scott.

Un milli-ampèremètre thermique.

Un galvanomètre à miroir.

Un thermo-couple dans le vide.

Un voltmètre thermionique Moulin.

Un dynamomètre de torsion Amsler.

Un moteur universel avec rhéostats.

Deux moteurs à courant continu excités en série (3CV, 110V), mécaniquement accouplés entre eux et accouplés électromagnétiquement, sur taque commune, à un moteur à courant continu excité en dérivation (0,8CV, 110V). Un démarreur et un rhéostat d'excitation pour le moteur de 0,8CV.

Une dynamo génératrice à courant continu à excitation indépendante (35 à 50V, 25 à 40A), mécaniquement accouplée, sur taque commune, à un moteur à courant continu excité en dérivation (4CV, 110V). Un rhéostat d'excitation pour la génératrice et un démarreur pour le moteur.

Deux génératrices à courant continu excitées en dérivation (3kW, 110V), mécaniquement accouplées sur taque commune. Deux rhéostats d'excitation.

Un galvanomètre-pyromètre.

Un alternateur triphasé (10kVA, 110V), électromagnétiquement accouplé, sur taque commune, à un moteur à courant continu excité en dérivation (3,2CV, 110V). Un démarreur pour le moteur ; un rhéostat d'excitation pour l'alternateur et un rhéostat d'excitation pour le moteur.

Une bobine à réaction triphasée réglable.

Un moteur triphasé synchrone (10kVA, 110V), avec rhéostat d'excitation.

Un inverseur tripolaire.

Onze interrupteurs unipolaires.

Dix interrupteurs bipolaires.

Quatre disjoncteurs automatiques à maximum.

Deux commutateurs de voltmètres.

Six voltmètres.

Onze ampèremètres.

Un tachymètre électromagnétique.

Deux tachymètres à résonnance.

Neuf moteurs-générateurs à courant continu, 110V à 350V.

Un groupe moteur à courant continu (2 ×110V, 3A) et génératrice à courant continu (2 ×750V, 0,6A), avec démarreur et rhéostat d'excitation.

PUBLICATIONS

La liste complète des publications faites par les membres de notre personnel enseignant montre que l'activité scientifique de notre Université ne s'est pas ralentie.

Faculté de Philosophie et Lettres

M. J. P. Waltzing.

1. Direction du *Musée Belge*, revue de philologie classique, 31e et 32e années.

2. Direction du *Bulletin bibliographique et pédagogique du Musée Belge*, 31e et 32e années, et collaboration au même *Bulletin*.

3. Tertulliani Apologaticum. Texte établi et traduit. Apparat critique (avec la collaboration d'Albert Severyns). Collection des Universités de France, publiée sous le patronage de la Société Guillaume Budé.

4. A la mémoire de Fr. Collard, en tête de la brochure d'Alph. Roegiers : L'œuvre pédagogique de François Collard.

5. A la mémoire de Karl Hanquet, dans le *Bulletin du Musée Belge*, 1928, p. 155.

M. Léon Halkin.

1. L'inscription métrique du cloître roman de Vaison. Paris, Klincksieck, 1928 ; 18 pages in-8°.

2. L'hypocauste belgo-romain de la place Saint-Lambert à Liége. Liége, Printing et C°, 1928 ; 8 pages in-8° (2e tirage).

3. Le premier Congrès international étrusque de Florence. (*Bulletin* du *Musée Belge*, 1928, t. XXXII, n° 1. — *Revue Belge de philologie et d'histoire*, 1928, t. VII, n° 4).

4. L'*Itinerarium Belgicum* de Dubuisson-Aubenay. Communication faite au Congrès archéol. et histor. de Mons, 1928.

5. Comptes rendus dans le *Bulletin* du *Musée Belge* et dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire*.

M. H. Vander Linden.

1. La politique méditerranéenne de Charles-Quint (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1928.

2. La suscription des actes de Charles-Quint expédiés dans les Pays-Bas (*Bulletin de la Commission royale d'histoire*, 1928).

3. Rapport sur le Concours pour le prix De Keyn (*Bulletin de l'Académie royale de Belgique*. Classe des lettres et des sciences morales et politiques. 1928).

4. Collaboration à la *Revue belge de philologie et d'histoire*, à la *Revue historique*, aux *Annales d'histoire économique et sociale*, etc.

M. J. Mansion.

1. Iets over toponymische methode. Extrait de *Bulletin de la Commission de toponymie et dialectologie*, I (1927), p. 109-134.

2. The Place-Names of Bedfordshire and Huntingdonshire. Extrait de *English Studies*, X (1928), p. 11-14.

3. Indië en het Westen (*Katholieke Vlaamsche Hoogeschooluitbreiding*, nº 261), 44 p.

4. Notes de grammaire comparée. Extrait de *Bulletins de la classe des lettres de l'Académie royale de Belgique*, 5e série, t. XIV (1928), p. 82-93.

5. Twee Zeeuwsche kerke-namen. Extrait de *Nomina geographica Neerlandica*, VI (1928), p. 88-93.

7. Collaboration à la *Revue Belge de philologie et d'histoire* ; au *Bulletin bibliographique du Musée Belge* ; aux *Analecta Bollandiana*.

M. J. Closon.

1. Achèvement de l'édition de la « Chronique de Hocsem », par God. Kurth ; pp. 241-445 et partie de l'introduction. (Publication in-8° de la *Commission royale d'Histoire*).

2. Notice bio-bibliographique sur M. Karl Hanquet. (*Leodium*, mars-avril 1928, pp. 22-28).

3. Collaboration au *Musée Belge*.

M. Ed. Janssens.

Introduction historique au Cours de morale générale, in-12, 108 pages. Louvain, Institut supérieur de philosophie et Liége. H. Vaillant-Carmanne.

M. Paul Nève.

Pour célébrer le centenaire de Taine. (*Revue catholique des idées et des faits*, mai 1928).

M. A. Bricteux.

1. Compte rendu de P. H. Lammens, S. J. La Mecque à la veille de l'Hégire, dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire*.

2. Compte rendu de O. J. Tallgrén. Les nombres arabes de las estrellas y la transcripcion alfonsina, dans la même revue.

3. Compte rendu de Baron Carra de Vaux. Les penseurs de l'Islam, dans le *Musée Belge*.

M. R. Verdeyen.

1. Colloquia et Dictionariolum Septem Linguarum, gedrukt, door Fickaert te Antwerpen in 1616. Opnieuw uitgegeven door Prof. Dr. R. Verdeyen. T. I (Introduction, 122 pp.) 1926 ; t. II (Texte, 216 pp.) 1925 ; t. III (sous presse). Edition de la Société des Bibliophiles Anversois, nos 39 et 40.

2. Esmoreit. Abel Spel uit de XIVe eeuw... Uitgegeven door C. G. Kaakebeen en Dr. R. Verdeyen (10e édition, revue par R. Verdeyen). Groningen, J. B. Wolters, 1926. 71 pp.

3. Rapport sur un mémoire du Concours annuel de 1927. Verslagen en Mededeelingen der Koninklijke Vlaamsche Academie 1927, blz. 505-508.

4 Beschouwingen over de Abele Spelen *Verslagen en Mededeelingen der Kon. Vlaamsche Academie*, 1927, blzz. 525-545.

5. Thomas à Kempis est-il l'auteur de l'Imitation ? (Notice dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire*, 1927, p. 235-239).

6. Collaboration à la *Revue Belge de philologie et d'histoire* (1927, pp. 563-567).

8. Communication sur le Dictionnaire des Rimes de J. Haust, dans *Verslagen der Kon. Vlaamsche Academie*, 1928, p. 11-12.

9. Rapport sur un mémoire du Concours annuel de 1928. *Verslagen en Mededeelingen der Kon. Vlaamsche Academie*, 1928, p. 521-524.

M. A. Delatte.

1. Rapport fait à M. le Ministre des Sciences et des Arts sur le Concours quinquennal des sciences historiques de la neuvième période (*Moniteur belge* du 10 sept. 1927), 16 p.

2. Rapport sur le Catalogue des manuscrits alchimiques, présenté à la Neuvième Session de l'Union académique internationale de 1928 (*Bulletins de l'Académie Royale de Belgique* 1928).

3. Direction du Catalogue des manuscrits alchimiques, entreprise de l'Union Académique Internationale ; collaboration à la *Revue Belge de philologie et d'histoire*, au *Musée Belge*, etc.

M. A. L. Corin.

1. Allerlei Taulerisches. Ein bischen Wortdeutung. Etymologische Brocken (Extrait des *Leuvensche Bijdragen*, 1926), 14 p.

2. Sermons de Tauler. Traduction sur les plus anciens manuscrits allemands par les RR. PP. Hugueny, Théry O. P. et A. L. Corin. Tome I : Sermons I-XXII. Editions de la *Vie Spirituelle*, Paris, Desclée et C^ie^, 1928, 366 p.

3. Après le Congrès de Würtzbourg. Impressions : I. Fresques. II. Silhouettes. III. Réflexions au courant de la plume (*L'Action*, Liége, 1927-28), 21 p.

M. Jules Feller.

1. Méthode de la Toponymie. *Bulletin de la Commission de Toponymie et Dialectologie*, I, 1927.

2. Initiation historique et bibliographique, même *Bulletin*, I, 1927.

3. Etude sur les noms de personne contenus dans les noms de lieu, même *Bulletin*, II, 1928.

4. La revision de l'orthographe des noms de lieu, même *Bulletin*, II, 1928.

5. Anthologie des auteurs wallons verviétois, préfaces, notices biographiques et choix, par Jules Feller et Jean Wisimus, Verviers, A. Nicolet, 1928.

6. Traité de versification wallonne basé sur la versification française, Bibliothèque de philologie et de littérature wallonnes, n° 2, publication de la Société de Littérature wallonne, Liége, Vaillant-Carmanne, 1928.

7. Comptes rendus d'ouvrages belges, français et wallons, et articles divers, dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, la *Vie wallonne* (Liége), la *Défense wallonne* (Bruxelles), la *Presse* (Verviers), le *Jour* (Verviers), *A mon nos autes* (Liége), le *Bulletin du Touring-Club*.

M. Jean Haust.

1. La Dialectologie wallonne (avec une carte). Extrait du *Bulletin de la Commission de Toponymie et de Dialectologie*, t. I ; 1927. Liége, Vaillant-Carmanne.

2. Enquête sur les patois de la Belgique romane. Notes de géographie linguistique et de folklore (avec 9 cartes). Extrait du même *Bulletin*, t. II ; 1928.

3. Collaboration aux *Enquêtes du Musée de la Vie wallonne*, 1927-28.

M. Victor Bohet.

1. Modern Humanism. Discours prononcé à l'Université d'Iowa (E. U. A.) lors de la remise des diplômes académiques en séance solennelle, et imprimé dans la *Review of the University* (22 juillet 1927).

2. Literature and International Relations (The *Iowan*, 21 juillet 1927).

3. The Universal Language of the Future (*The Iowan*, juin 1927).

4. Le Théâtre américain d'après-guerre (*Le Flambeau*, novembre 1927).

5. Le Socialisme (*L'Avenir social*, n° 1).

6. Thomas Hardy (*L'Avenir social*, janvier 1928).

7. Henrik Ibsen (*Le Flambeau*, juin 1928).

8. Collaboration au *Bulletin* du *Musée Belge*, à la *Revue de philologie et d'histoire*, à la *Iowan Review*, au *Daily Iowan*.

M. Jean Hubaux.

1. Le vers initial des Eglogues. *Revue Belge de philologie et d'histoire*, VI, 1927, p. 603 à 616.

2. Le réalisme dans les Bucoliques de Virgile. Bibliothèque de la Faculté de Philosophie et Lettres de l'Université de Liége, fascicule XXXVII, 144 p.

3. Collaboration au *Musée Belge*, au *Bulletin pédagogique et bibliographique du Musée Belge*, à la *Revue Belge de philologie et d'histoire* et à *Paginae bibliographicae*.

M. F. Magnette.

Collaboration à la *Chronique archéologique de l'ancien Pays de Liége* et à la *Revue Belge de philologie et d'histoire*.

M. Paul Harsin.

1. Les relations extérieures de la Principauté de Liége sous Jean Louis d'Elderen et Joseph Clément de Bavière (1688-1718). Bibliothèque de la Faculté de philosophie et lettres de l'Université de Liége (Liége, Vaillant-Carmanne, 280 pages, 1927).

2. Le fardeau fiscal du contribuable belge, français, anglais et allemand en 1926 (dans les *Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1927, pp. 1-25).

3. L'attitude de l'Empire à l'égard de la neutralité liégeoise (*Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, 1927, pp. 32-61).

4. La politique de la France à l'égard de la principauté de Liége, particulièrement au XVII^e siècle (*Revue d'histoire moderne*, 1927, n° 8, pp. 99-128).

5. Contribution à l'étude du système de Law. Deux mémoires inédits (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1927, n° 2, pp. 33-71).

6. Contribution à l'étude de la condition des personnes en Germanie, au haut moyen âge (*Revue belge de philologie et d'histoire*, 1927, pp. 147-180).

7. L'afflux des métaux précieux au XVI^e siècle et la théorie de la monnaie chez les auteurs français (dans la *Revue d'histoire économique et sociale* 1927, n° 3, pp. 321-350).

8. Deux lettres inédites, de Grétry (dans la *Vie wallonne*, 15 août 1927, pp. 346-348).

9. Autour de l'affaire Bassenge-Raynal en 1781 (*Ibidem*, pp. 349-352).

10. Le retour de Joseph Clément dans ses Etats en 1715 (*Chronique archéologique du Pays de Liége*, sept.-déc. 1927, pp. 90-95).

11. Un manuscrit inconnu de la Somme rurale de Boutillier (*Revue historique de droit français et étranger*, 1927, n° 4, pp. 730-731).

12. Une œuvre inédite de l'économiste Dutot (*Annales de la Société scientifique de Bruxelles*, 1927, n° 4, pp. 151-165).

13. Die wirtschaftlichen Folgen der Stabilisierung des belgischen Franks (extrait de l'*Hospodarske Rozhlady* de Bratislava, 1928, n° 1, pp. 15-24 ; *Deutsche Beilage*, pp. 3-13)

14. Un homme d'état liégeois du XVII^e siècle : Jean Ferdinand de Méan (*La Terre wallonne*, avril-mai 1928, pp. 5-26).

15. Chronique économique bi-mensuelle de la *Gazette de Liége*, sous les principaux titres suivants : L'expérience belge de stabilisation monétaire (3 articles) ; La politique économique de la France ; La question du belga ; La position actuelle du problème des réparations ; Les modalités et la technique du payement des réparations (3 articles) ; Le traité douanier belgo-français ; Un projet audacieux de rénovation économique ; La situation de l'industrie charbonnière ; Le commerce international et la politique douanière (3 articles).

16. Comptes rendus d'ouvrages historiques dans la *Revue Belge de philologie et d'histoire* et d'ouvrages économiques dans la *Revue des questions scientifiques*.

Institut supérieur d'Histoire de l'Art et d'Archéologie

M. Marcel Laurent.

1. L'architecture et la sculpture en Belgique (Bibliothèque d'histoire de l'art, Paris, Van Oest, sous presse).

2. Plat en laiton du XVII^e^ siècle. *Bulletin de la Société archéologique de Bruxelles*, 1928.

3. Collaboration à la *Revue Belge de philologie et d'histoire*.

M. Georges Dossin.

1. *Autres textes sumériens et accadiens*, Paris, 1927 (*Mémoires de la Mission archéologique de Perse*, tome XVIII), 1 vol. in-4° de II + 94 p.

2. A propos d'un passage controversé de l'épilogue du Code de Hammurapi (Communication lue au XVII^e^ Congrès international des Orientalistes tenu à Oxford, du 27 août au 1^er^ sept. 1928).

3. Collaboration à la *Revue Belge de philologie et d'histoire* et à *Babyloniaca*.

M. Paul Fierens.

1. Publication du tome I de l'Histoire de la peinture flamande des origines à la fin du XV^e^ siècle, ouvrage posthume de Fierens-Gevaert. Un vol. in-4° de XII-130 pages et LXXVII planches. Paris et Bruxelles, Les Editions G. Van Oest, 1927.

2. Henry Parayre. Un vol. 14 × 19 de 24 pages et 20 planches. Paris, Les Ecrivains réunis, s. d. (janvier 1928).

3. Le Paysage en Belgique : De Fourmois à Vogels, dans *Cahiers de Belgique*, mars-avril 1928, pp. 41-49 et 77-83.

4. Jean Donnay, dans *Le Rez-de-Chaussée*, Liége, mars 1928, pp. 8-9.

5. Louis Bernard, dans *L'Art et les Artistes*, Paris, mai 1928, pp. 269-273.

6. La Peinture française à Bruxelles, dans *L'Amour de l'Art*, Paris, mai 1928, pp. 193-194.

7. La Jeune Peinture italienne, notes de conférence, dans le *Bulletin du Service éducatif des Musées Royaux du Cinquantenaire*, Bruxelles, juin 1928, pp. 27-30.

8. Préfaces de catalogues : *a*) Exposition Tal-Coat, galerie A. Fabre, Paris, novembre 1927 ; *b*) Exposition Dario Viterbo, galerie Bernheim-Jeune, Paris, mai 1928 ; *c*) Exposition de l'Art belge depuis l'impressionnisme, Musée du Jeu de Paume, Paris, mai 1928.

9. Collaboration régulière au *Journal des Débats*, notamment 25 « Causeries artistiques », feuilletons bi-mensuels, les comptes rendus des Salons, Expositions, etc.

10. Collaboration régulière à *The Art News*, New-York. Correspondance de Paris, bi-mensuelle.

11. Collaboration régulière à *Variétés*, revue mensuelle de l'esprit contemporain, Bruxelles.

12. Collaboration à *Candide*, Paris. Critique littéraire.

M. Charles Van den Borren.

1. Souvenirs bruxellois de la famille Pleyel. *Revue Pleyel* (Paris), n° 46 (juillet 1927), pp. 308-312.

2. Benedictus de Opitiis : Deux de ses œuvres récemment publiées. *Musica Sacra*, XXXIV, 3, n° 398 (septembre 1927), pp. 1-15.

3. Motets à 4 voix Sub tuum praesidium et Summae laudis, o Maria, de Benedictus de Opitiis, publiés en partition, comme supplément musical, dans *Musica sacra*, XXXIV, 3, n° 398 (septembre 1927), pp. 1-10.

4. De Parodie-mis « Inclina cor meum » van Philips de Monte. *Musica Sacra* (édition flamande), XXXIV, 3, n° 398 (septembre 1927).

5. Philippi de Monte, « Missa sine nomine »... ad fidem codicis manu, scripti 27089, Bibliothecae Regiae Academiae Musicae Bruxellensis collata et edita. Supplément musical à *Musica Sacra*, XXXIV, 3, n° 398 (septembre 1927), pp. 1-35.

6. Une « Messe-canzonetta » et un « Magnificat-chanson » d'Orlando di Lasso. *Rivista musicale italiana* (Turin), XXXIV (1927), fasc. 4°, pp .603-610.

7. Pour la musique du moyen âge. *Musique* (Paris), I, 4 (15 janvier 1928), pp. 149-155.

8. Beethoven's Voorouders. *De Muziek* (Amsterdam), II, 6 (mars 1928), pp. 247-250.

9. Les fragments de messe du manuscrit 222 C 22 de la Bibliothèque de Strasbourg. *Tijdschrift der Vereeniging voor Nederlands Muziekgeschiedenis*, Deel XII, 3e stuk (1928), pp. 177-185 (à suivre).

10. Notes sur Henry Purcell et la musique de « Dido and Aeneas » et de King Arthur. *Revue musicale belge*, 20 décembre 1927, 20 janvier, 5 et 20 février, 20 mars 1928.

11. Philippi de Monte missa « O altitudo divitiarum » ... ad fidem codicis manu scripti 27089 Bibliothecae Regiae Academiae Musicae Bruxellensis collata et edita. Supplément musical à *Musica Sacra*, XXXV, 1, n° 400 (mars 1928), pp. 1-52.

12. Les récentes découvertes musicales. *L'Avenir social* (Bruxelles), n° 3 (mars 1928), pp. 176-182.

13. Le manuscrit musical M. 222 C. 22 de la Bibliothèque de Strasbourg (XVe siècle), brûlé en 1870, et reconstitué d'après une copie partielle d'Edmond de Coussemaker ; 1 vol. in-8° de 218 pages, extrait des *Annales de l'Académie Royale d'Archéologie de Belgique* (Bruxelles, l'auteur, 1928).

14. From madrigalism to musical drama. *The Chesterian* (Londres), IX, n° 70 (april-may 1928), pp. 177-182.

14. Franz Schubert (à l'occasion du centenaire). *Le Thyrse* (Bruxelles), 30e année, n° 5 (1er mai 1928), pp. 117-122.

16. Picter Hellendaal. *De Muziek* (Amsterdam), II, 8 (mai 1928), pp. 341-351.

17. Comptes-rendus de publications musicales et musicologiques dans la *Revue de l'Université de Bruxelles* et dans la *Revue Musicale belge.*

Faculté de Droit

M. A. de Senarclens, professeur émérite, professeur honoraire de l'Université de Lausanne.

La duplex condemnatio de l'action rédhibitoire. (Estr. dagli « Studi in onore di P. Bonfante », vol. III), Pavia, Premiata Tipographia successori Fratelli Fusi, 1929.

M. A. Braas.

Traité de Droit pénal (Bruylant et Vaillant-Carmanne, 1928).

M. Maurice Wille.

1. Les donations entre vifs et les testaments, par **Gérard Galopin**, professeur à l'Université de Liége. Nouvelle édition mise au courant de la doctrine et de la jurisprudence. (1 vol. Liége, Vaillant-Carmanne, 1928).

2. Les Personnes. (Droits de famille et incapacités), 3e édition complètement remaniée. (D'après le cours de droit civil de **Gérard Galopin**, Etat et Capacité des personnes). 1 vol. autographié, Liége, Aug. Pholien, 1928.

3. Collaboration à la *Revue trimestrielle de droit civil*, 1928.

M. Xavier Janne.

1. Le Transfert de la provision du Chèque en droit international privé. *Belgique Judiciaire*, 22-29 janvier 1928, n° 3-4, colonne 33. *Bulletin de l'Institut Belge de droit comparé*, 1928, I, page 31. *Journal des Tribunaux*, 1er avril 1928, colonne 248. *Journal « Pax », de Paris*, 16 décembre 1927, page 5, colonne 6.

2. Même étude. *Bulletin mensuel de la Société de Législation comparée de Paris*, octobre-décembre 1927 (n° 10-12), page 466. *Bibliographie de la Revue trimestrielle de droit civil*, Paris, 1928, I, page 118, n° 25. *Annales de Droit commercial de Paris*, octobre-décembre 1927 (n° 4), p. 365.

3. Sentence arbitrale, en collaboration avec Maîtres Hennebicq et Vaes, bâtonniers, Palais de Justice de Bruxelles, 25 juillet 1927 : La situation juridique du participant par rapport aux bénéfices réalisés par l'association en participation. *Belgique Judiciaire*, 27 novembre, 4 décembre 1927 (n° 39-40), colonne 637. *Revue pratique du Notariat*, 10 février 1928, page 68. *Recueil des Sommaires*, 1928, n° 614. *Journal des Sociétés*, Bruxelles, numéros des 19 et 24 mars 1928 (n° 11 et 12). *Contrado innominado*. Astréa, Bolivar, 1927, n° 36, page 96.

4. Rapport au Comité Economique de la Société des Nations, du Comité des Experts-Juristes en matière de lettres de change et chèques, en collaboration avec MM. Percerou, von Flotow, Hermann-Otawsky, Sulkowsky, Vischer, Vivot et Weiler. Genève, 16 avril 1928. Document, S. des N., C. 175 ; M. 54, 1928, II. Résumé mensuel des travaux de la S. des N. 15 février 1928, page 5, et 15 mai 1928, p. 131.

5. Collaboration au *Journal des Sociétés* de Bruxelles.

6. *Bulletin de l'Association des Auditeurs et anciens Auditeurs de l'Académie de Droit international de La Haye*, 1928, n° 5, page 43. Sommaire du cours professé à l'Académie D. Int. de La Haye, juillet 1928, sur « La réglementation internationale des restrictions douanières ». La Haye.

7. Tribune libre : *Revue des Sciences économiques*, Liége, 1927, page 240.

8. A propósito de una aplicación en Bélgica de las artículos 416 y signientes des Código Soviético sobre Régimen Succesoral de los Rusos. « Astréa », Ciudad-Bolivar, 1928, nº 39, page 71.

M. L. Dechesne.

1. Economie mondiale et protectionnisme, Paris, Sirey, 1927.

2. En préparation : Histoire économique de la Belgique, un volume du Handbuch der wirtschaftsgeschichte de Brodnitz.

3. Dans la *Revue pratique des sciences commerciales et économiques* : La conférence économique internationale de Genève.

4. Dans le *Moniteur des intérêts belgo-luxembourgeois*, les articles documentaires suivants : La crise de 1927 ; Le protectionnisme douanier ; L'expérience monétaire de la Russie ; Le baromètre économique ; Le régime capitaliste ; L'évolution économique du Congo belge ; La science appliquée à l'industrie ; La conférence de Genève sur le commerce international ; La restauration économique de l'Europe.

5. Dans le *Bulletin commercial de l'Office commercial* de l'Etat : La distribution mondiale des capitaux depuis la guerre.

M. Georges Dor.

1. L'évolution de la jurisprudence en matière de responsabilité du dommage causé par le fait des choses inanimées. *Bulletin des Assurances*, 1927, p. 374 et suivantes.

2. De l'occupation de la surface pour la recherche et l'exploitation des mines et de l'expropriation de terrains en faveur des mines, minières et carrières. *Belgique Judiciaire*, 1928, col. 225 et suiv.

3. Note d'observations sur Cass. belge, 17 janvier 1927 *Bulletin des Assurances*, 1927, p. 200 et suiv.

4. Note d'observations sur Appel Liége, 17 mars 1925 et 12 avril 1927. *Bulletin des Assurances*, 1927, p. 213 et suiv.

5. Note d'observations sur Appel Liége, 16 avril 1927. *Bulletin des Assurances*, 1927, p. 221 et suivantes.

6. La solution pacifique des conflits du travail en Belgique. Exposé introductif et Rapport présenté à l'Association belge pour la lutte contre le chômage et l'étude des conditions du travail et des assurances sociales. *Le Progrès social*, 1928, 2e série, nº 7, p. 11 à 30 et 60 à 68.

7. Collaboration au *Bulletin des Assurances*.

M. Eugène Moreau.

1. Collaboration au Commentaire du tarif notarial de 1927, publié par les *Annales du Notariat et de l'Enregistrement* (Edit. Bruylant, Bruxelles, 1928).

2. Le dépôt des testaments olographes et mystiques (*Annales du Notariat et de l'Enregistrement*, fascicule de mai 1928).

M. Emile Dembour.

1. Pour une politique de natalité, Editions de la Société d'Etudes morales, sociales et juridiques, Louvain.

2. Précis des Sociétés Anonymes, 3e édition, Thône, Liége.

Ecole spéciale de Commerce

M. Emile Witmeur.

Notice sur l'Ecole spéciale de Commerce de l'Université de Liége, in-8° rais., 32 pages, 1928.

M. O. Calay.

1. Direction et rédaction de *L'Actualité* (10e année). revue de sténographie et de faits économiques.

2. Cours de Sténographie, 7e édition (Liége, H. Dessain). La 7e édition, de 1927, de cet ouvrage est inscrite par le Gouvernement belge au catalogue des ouvrages de classe dont l'emploi est autorisé dans les établissements officiels d'enseignement moyen.

M. Ricardo Aznar Casanova.

La découverte de l'Amérique, Discours de rentrée à l'Institut supérieur de Commerce du Hainaut à Mons, 1927-1928. (Imprimerie provinciale de Charleroi, hors commerce, brochure).

Faculté des Sciences

M. G. Cesàro.

1. Sur l'Apatite, la Fluorine, la Cuspidine et d'autres minéraux du Somma et du Vésuve. Mém. in-4°, *Ac. roy. de Belgique* (Sciences), t. IX, f. 4, 1928 ; 105 pages, 34 figures dans le texte et 7 planches de photographies reproduites par l'héliogravure. (Impression décidée le 3 mai 1927).

2. Sur les points d'égale inertie, les figures isotropes et les enveloppes d'égale inertie. Mém. in-8°. *Ac. roy. de Belgique* (Sciences), t. X (Impression décidée le 4 février 1928) ; 112 pages et 17 figures dans le texte.

3. Sur la forme des cristaux de Vivianite artificielle. *Bulletin de la classe des Sc. de l'Ac. roy. de Belgique*, 5e série, t. IV, n° 5, 8 mai 1928, pp. 260 à 264 ; une figure dans le texte.

4. Sur les points d'égale inertie du rhomboèdre. *Loc. cit. Bulletin* de la séance du 2 juin 1928, pp. 284 à 296 ; 3 figures dans le texte.

5. Sur la courbe de Viviani. Rendiconti della R. Accademia Nazionale dei Lincei (Roma). Séance d'avril 1928, 4 figures dans le texte.

M. A. Gravis.

Une expérience de Méthodologie à l'Université, dans le *Flambeau*, 1er mars 1928.

M. M. Huybrechts.

1. Rapport présenté au nom du Comité national belge de chimie sur l'analyse des charbons. Comptes rendus de la huitième conférence de l'Union Internationale de Chimie pure et appliquée, pp. 52 à 58.

2. Analyse des charbons : dosage de l'eau d'interposition. Ibidem, pp. 59 à 62.

M. Charles Fraipont.

1. Sur un sable coquillier de la Meuse à Liége (en collaboration avec S. Leclercq), *Ann. Soc. géol. de Belgique*. Bull. t. LI, 1928).

2. Un document sur l'Hérédité. (*Bull. de la Société d'Etude des formes humaines. Société de Morphologie.* Paris, t. V, nº 4, 1927).

3. Glaciations et Industries quaternaires. (*Ann. Soc. géol. de Belgique*. Bull., t. LI, 1928).

4. De l'âge géologique des Limons à industrie paléolithique de Ste-Walburge, à Liége. (*Ann. Soc. géol. de Belgique*. Bull., t. LI, 1928).

5. L'enseignement de l'Anthropologie à l'Université de Liége. (*Revue Anthropologique*, t. XXXVIII, nº 4-6, Paris, 1928).

M. H. Buttgenbach.

1. Les Minéraux et les Roches, 5e édition, Imprimerie Vaillant-Carmanne, Liége.

2. Minéraux de Tunisie, *Annales de la Société Géologique de Belgique*, t. LI.

3. Essai de diagrammes représentatifs des grandes familles pétrographiques, *Idem.*

M. M. Guillemin.

Eléments de Nomographie. Editeur P. Pholien.

M. L. Godeaux.

1. Sur les involutions régulières d'ordre trois appartenant à une surface irrégulière. *Bulletins de l'Académie roy. de Belgique*, 1927, pp. 707-724.

2. Sur les lignes asymptotiques d'une surface et l'espace réglé. *Idem*, 1927, pp. 812-826, 1928, pp. 31-41.

3. Sur les surfaces ayant mêmes quadriques de Lie. *Idem*, 1928, pp. 158-186, 345-348.

4. Sur les congruences formées par les directrices de Wilczynski d'une surface. *Idem*, 1928, pp. 335-345.

5. Sur les correspondances rationnelles entre deux surfaces algébriques ayant même irrégularité. *Bulletin de l'Académie roumaine*, 1927, 4 p.

6. Sur un théorème de M. G. Koenigs. *Bulletin scientifique de l'Ecole polytechnique de Timisoara*, 1928, pp. 291-298.

7. Sur une famille de quadriques. Mathesis, 1927, pp. 337-342.

8. Sur les involutions planes du second ordre. *The Tôhoku Mathem. Journal*, 1927, pp. 193-197.

9. Sur les involutions régulières d'ordre deux appartenant à une surface irrégulière. Comptes rendus du Congrès international des Mathématiciens de 1924. Toronto, 1928.

10. Comptes rendus bibliographiques dans le *Bulletin des Sciences mathématiques*, 1927 et 1928.

11. Le Mathématicien belge Adolphe Quetelet (1796-1874). *Bulletin de la Société belge d'Astronomie*, 1928, pp. 60-64.

M. L. Counson.

1. Le champ magnétique de l'orbite lunaire. *Archives des sciences physiques*, pp. 315-330, sept.-oct. 1927. Genève.

2. A propos de radioactivité. Conférences du Séminaire de physique, pp. VI-115. Debure, édit., Liége, 1927.

3. Les contractions de réfringence et de densité d'un mélange binaire sont de même signe : *Archives des sciences physiques*, pp. 135-142. Mars-avril 1928. Genève.

M. Jean Anten.

1. Sur la présence de pholérite, comme élément constitutif, dans la pâte de certains phyllades du massif de Serpont. *Ann. Soc. géol. de Belgique*, t. XLIX.

2. Un charriage dans le Sud du massif de Stavelot. *Ibid.*

3. Sur la présence de pseudopyrophyllite dans des phyllades métamorphiques de l'Ardenne. *Ibid.*

M. L. Fouarge.

Sur une généralisation du hessien (*Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége*, 3e série, t. XIV).

M. R. H. J. Germay.

1. Sur la formule de Lagrange et sa généralisation par M. T. J. Stieltjes. (*Bulletin de l'Académie royale des Sciences de Belgique*, 1928, pp. 371-388).

2. Sur les fonctions de Riemann associées aux systèmes d'équations aux dérivées partielles et d'équations intégro-différentielles du second ordre à deux variables indépendantes. (*Mémoires de la Société royale des Sciences de Liége*, 3e série, tome XIV, 1928).

M. H. Lonay.

Plantes ornementales congolaises. *Bulletin horticole*, 46, 14, 1928.

M. R. Bouillenne.

Leçon inaugurale du Cours des éléments de botanique : Candidature en sciences naturelles. *Journal de Pharmacie*, avril 1928, nº 15.

MM. M. et R. Bouillenne.

Les Universités américaines, *Courrier médico-pharmaceutique*, juillet 1928.

M. L. Verlaine.

1. L'instinct et l'intelligence chez les Hyménoptères VII, L'abstraction. (*Ann. et Bull. Soc. roy. zool. de Belgique.* t. LVIII, 1927, p. 59 à 88).

2. Les réactions des antennes des papillons aux températures élevées et aux chocs. (*Bull. et Ann. Soc. entom. Belgique*, t. LXVII, 1927, p. 273 à 283).

M. F. Carpentier, conservateur des collections de Zoologie (en collaboration avec M. J. A. Lestage).

Une sous-famille nouvelle (Fontenelleinae) du groupe des Coniopterygoidea, Till. (*Rec. Inst. zool. Torley-Rousseau*, I, 1927, pp. 153-172, 9 fig.).

M^lle Suzanne Leclercq, chef de travaux.

1. Sur un sable coquillier de la Meuse à Liége (en collaboration avec le prof. Fraipont). (*Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. LI, Bulletin 1928).

2. Feuilles et racines de Cordaitales des Coal-balls de la couche Bouxharmont. (*Ann. Soc. géol. de Belgique*, t. LI. Bulletin 1928).

3. Sur un Stigmaria à bois primaire centripète des Coal-balls de la couche Bouxharmont. (*Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. LI, Bulletin 1928).

4. Sur une racine adventive de *Sphenophyllum plurifoliatum* Will et Scott, trouvée dans un Coal-ball de la couche de Ste-Barbe de Floriffoux. (*Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. LI. Bulletin 1928.)

5. A propos de quelques Coal-Balls de la couche Sainte-Barbe de Floriffoux de la concession de Masses-Diarbois. (*Ann. Soc. géol. de Belg.*, t. LI. Bulletin 1928).

M. Georges Guében, Assistant de Physique expérimentale.

1. Les lampes-valves. *Radio-Science*, 5^e année, n° 9, 11, 12 ; 6^e année n° 2, 3, 4.

2. Les pionniers de la T. S. F. Notices historiques publiées par *Radio-Home*, n° 65, 66, 67, 68, 70, 71, 72, 73, 75, 76, 77, 78, 79, 81, 82.

3. La radioactivité. Actions du rayonnement des corps radioactifs. *Bulletin de l'Assoc. des El. des Ec. spéc.*, nov. 1927, p. 7.

4. La lampe à trois électrodes et les méthodes de mesures physiques. *Bulletin technique de l'Ecole technique de Liége*, 6e année, nº 3, 1927, p. 448.

5. Etude de l'action du rayonnement radioactif sur la constante diélectrique des diélectriques. *Comptes rendus de l'Académie des Sciences de Paris*, t. 186, 1928, p. 861.

6. A propos de radioactivité. Publication de l'Institut de physique de l'Université de Liége. Collaboration.

7. La spectroscopie de l'infra-rouge. *Bulletin de l'Assoc. des El. des Ec. spéc.*, 25e année, nº 4, 1928, p. 131.

8. Des alchimistes aux briseurs d'atomes. Bibliothèque scientifique belge. Thône 1928. En collaboration avec A. Rassenfosse.

9. Analyses bibliographiques. *Revue des questions scientifiques*, t. XII, 1927, p. 220, t. XIII, 1928, p. 485.

Faculté de Médecine

Traité de Technique sanitaire, publié sous la direction de **M. F. Putzeys** et **M. F. Schoofs**. — Tome V. La Réforme économique et technique des constructions hospitalières. Propreté. Désinfection, par MM. F. Putzeys, F. Schoofs, G. Maukels et G. Vellut.

M. Léon Fredericq.

1. *Archives internationales de Physiologie*, vol. XXIX et XXX (fasc. 1, 2, 3).

2. Rapport du Jury du XII^e^ Concours pour la collation du prix Guinard, 1923-1927. *Moniteur belge*, 1928.

3. Rapports et communications dans les *Bulletins de l'Académie royale de médecine de Belgique.*

4. Henri Bergson et l'intensité des sensations. *Arch. intern. Physiol.* Déc. 1927, XXIX, p. 419.

M. de Beco Lucien.

1. La sémiologie des septicémies médicales. Congrès français de médecine, XIX^e^ session. Paris, 1927. Octobre.

2. Brûlure. Thrombophlébite. Infarctus splénique. Mort. *Revue de médecine et de chirurgie des accidents du travail*, 1928.

3. Les septicémies. *Scalpel*, n° 1, 7 janvier 1928.

4. Rapport de la Commission chargée d'étudier l'institution d'un Ordre des médecins. *Bulletin de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 1927, p. 843-857.

5. Discussion du rapport. *Bulletin id.*, 1928, n° 2, 3, 4, 5.

M. P. Nolf.

1. Notions de physio-pathologie humaine. Liége, Imprimerie Vaillant-Carmanne.

2. Le système nerveux entérique. *Bruxelles Médical.*

3. Rapports à l'Académie royale de médecine de Belgique.

M. J. Duesberg.

1. Résumé d'Anatomie topographique et Guide de dissection. 2e édition. Vaillant-Carmanne, Liége, 1927.

2. Quels sont les besoins de nos établissements scientifiques ? *Le Flambeau,* 1er janvier 1928.

M. L. Weekers.

1. Phlyctènes oculaires et tuberculose. *Bruxelles Médical,* 1927. N° 35 et 36.

2. Traitement de l'entropion spasmodique par l'alcoolisation des terminaisons du facial. *Archives d'ophtalmologie.* Janvier 1928.

3. Autogreffe du globe oculaire. *Bul. Soc. belge d'ophtalm.,* novembre 1927. (En collaboration avec R. Missotten).

4. Résultats obtenus au moyen des injections d'alcool, dans certaines affections des paupières. *Bul. Soc. belge d'ophtalm.* Novembre 1927.

5. La greffe des yeux. *Le Scalpel.* Mars 1928.

6. Une proposition concernant l'aptitude physique des conducteurs d'automobiles. *Bul. Acad. royale de médecine de Belgique.* Avril 1928.

7. L'aptitude visuelle des conducteurs d'automobiles. *Bul. Soc. belge d'ophtalm.* Avril 1928.

8. L'amaurose gravidique, dénommée à tort amaurose urémique, nécessite-t-elle l'interruption de la grossesse ? *Bul. Soc. belge d'ophtalm.* Avril 1928. (En collaboration avec R. Missotten).

M. Henri Fredericq.

1. L'Electrocardiogramme polyphasique des oreillettes de la Tortue. *Bull. Acad. roy. de médecine*, 1927, pp. 657-668, et *Archives internat. de physiologie*, 1927, XXIX, pp. 358-370.

2. Insuffisance de la méthode des décharges de condensateurs dans la mesure chronaximétrique de l'action du nerf vague sur l'excitabilité du cœur. *Livre jubilaire du Prof. Bottazzi, Archivio di Scienze biologiche*, Naples, 1928.

3. Chronaxie (Testing excitability by means of a time factor), *Physiological Reviews*, Baltimore, 1928.

4. L'électrocardiogramme normal et pathologique, in tome VI du *Traité de Physiologie* de Roger et Binet, Paris (sous presse).

— × —

Publications de l'Institut Léon Fredericq

MM. A. Lambrechts et **Henri Fredericq.**

Contribution à l'étude de l'imbibition par le liquide vagal. *Comptes rendus de la Société de Biologie*, 1928, XCVIII, 1244.

M. A. Lambrechts, élève-assistant.

Action de l'acétylcholine sur l'imbibition du muscle strié de la Grenouille, *Comptes rendus de la Soc. de Biologie*, 1928, XCVIII, 1246.

M. J. M. D. **Olmsted**, Professeur à l'Université de Californie.

La chronaxie des nerfs et des muscles de la Grenouille insulinisée. *Arch. internat. de Physiol.*, 1928 (sous presse).

M. **Marcel Florkin**, Interne de Clinique.

1. Autotomie chez Planaria gonocephala. *Arch. Int. de Physiol.*, 1927, XXIX, 342.

2. Chronaxie de l'estomac de la grenouille pendant la faradisation du Pneumogastrique. Action des poisons dits vagotoniques sur la chronaxie du cloaque isolé. *C. R. Soc. de Biol.*, 1927, XCVII, 1177.

3. Action de l'Adrénaline, de l'Atropine et du Chlorure de baryum sur la chronaxie de l'intestin terminal isolé de la grenouille. Antagonisme, Atropine, Esérine. *C. R. Soc. de Biol.*, 1927, XCVII, 1804.

4. Concentration du liquide de Ringer et chronaxie des fibres musculaires lisses. *C. R. Soc. de Biol.*, 1927, XCVII, 1805.

5. Technique et enseignements de la specto-réaction. *Liége Médical*, 1928, 1er avril, p. 448.

6. Action des acides aminés, des sels biliaires, de la papavérine, de la cocaïne, de la caféine et des dérivés du quinquina sur la chronaxie des fibres musculaires lisses. *C. R. Soc. de Biol.*, 1928, XCVIII, 872.

7. Automatisme et inhibition au niveau de l'intestin terminal, chez la grenouille. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, 73.

8. Un chronaximètre pour les temps longs. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, 77.

9. Action des variations de concentration du Ringer sur la chronaxie des fibres musculaires lisses. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, 81.

10. Recherches pharmacologiques sur les variations de la chronaxie des fibres musculaires lisses. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, 88.

11. Action des agents modificateurs du rythme du rectum isolé de la grenouille sur la chronaxie des fibres musculaires lisses de cet organe. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, 103.

12. Action bathmotropique de l'excitation du pneumogastrique sur l'estomac, appréciée chez la grenouille par la mesure de la chronaxie. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, 109.

13. Recherches sur l'action contracturante du chlorure de baryum sur le muscle lisse. *Arch. Int. de Physiol.*, 1928, XXX, fasc. 2.

14. (Avec P. Divry). Sur les propriétés optiques de l'amyloïde. *C. R. Soc. de Biol.*, 1927, XCVII, 1808.

M. A. Hougardy, Etudiant en médecine.

La bioradio-activité, *Liége Médical*, 1928, p. 99.

M. F. Mathieu, Etudiant en médecine.

Les glandes parathyroïdes, *Liége Médical*, 1928, p. 170.

— × —

M. L. Delrez.

1. Quand et comment faut-il traiter les pieds bots congénitaux ? *Liége Médical*, 1928, nº 6.

2. Drainage écourté des empyèmes. *Le Scalpel*, avril 1928.

3. Hydrocéphalie, spina bifida. Essai de traitement. *Le Scalpel*, mai 1928.

4. Résection en bloc de l'estomac et du côlon. *Soc. médico-chirurg. de Liége*, nov. 1927.

M. E. Hairs.

A propos d'un essai de l'Oxycyanure de mercure. *Journal de Pharmacie de Belgique*, nº 15, avril 1928.

M. Plumier-Clermont.

1. Récidive de poliomyélite. Communication au Congrès des pédiatres de langue française, Lausanne, 1927.

2. Paralysie consécutive à la rougeole. *Liége Médical*, 3 mars 1928.

3. Le traitement vaccinothérapique des broncho-pneumonies infantiles. (En collaboration avec L. Garot). Communication au Congrès des pédiatres de langue française. Lausanne, 1927.

M. F. Schoofs.

1. Remarques relatives à la décongélation des viandes (Congrès international du froid, Rome, avril 1928).

2. Observations sur la recherche de certains alcaloïdes par l'acide trichloracétique (*Bullet. de l'Académie royale de médecine de Belgique*, 17 déc. 1927).

3. Désinfection, désinsection, dératisation, in : Traité de technique sanitaire, publié sous la direction de F. Putzeys et F. Schoofs. Paris, Béranger, 1928.

4. Rapports divers au Conseil supérieur d'hygiène, Bruxelles.

MM. F. Putzeys et F. Schoofs.

Traité de Technique sanitaire, publié sous la direction de F. Putzeys et F. Schoofs. Tome V : la réforme économique et technique des constructions hospitalières, propreté, désinfection. Paris, Béranger, 1928.

M. H. de Winiwarter.

1. Etude du cycle chromosomique chez diverses races de Gryllotalpa gryll. (L.). *Arch. de Biol.*, t. XXXVII.

2. L'Ecole provinciale d'infirmières (A propos du vingtième anniversaire de sa fondation). *Liége Médical*, déc. 1927.

— × —

Travaux du Laboratoire d'Histologie spéciale

M. A. Benoit.

Recherches sur l'origine et la signification du ganglion carotidien (Souris). *Arch. de Biol.*, t. XXXVII.

Mlle **M. Hubin.**

Un procédé rapide de triple coloration. *Ibid.*

M. G. Mols.

Etude comparative des mitoses chez le Cobaye. (Mitoses séminales ; hétérochromosome ; mitoses de l'amnios).

— × —

M. M. Brouha.

1. Indications de l'interruption de la grossesse dans le traitement de la dystocie pour bassins viciés (Rapport présenté au V^e^ Congrès de l'Association des Obstétriciens et Gynécologues de langue française. Lyon, 1927, in *Gynécologie et Obstétrique*, 1927).

2. A propos du traitement des kystes ovariens au cours des derniers mois de la grossesse. (*Bulletin de la Soc. belge de Gyn. et d'Obst.*, 1927).

3. Du rôle de la césarienne basse dans le traitement des bassins limites. (*Bulletin de l'Académie royale de Médecine*, 1928).

4. Signification de l'amaurose en tant que symptôme d'éclampsisme. (*Bull. de la Soc. belge de Gyn. et d'Obst.*, 1928). En collaboration avec O. Gosselin, assistant.

M. A. Hogge.

1. Un cas d'exstrophie de la vessie, observé chez un homme de 79 ans. *Liége Médical*, n° 51.

2. L'exstrophie de la vessie. *Journal belge d'urologie*, n° 1, 1928.

3. Les tuberculeux rénaux qu'il ne faut pas néphrectomiser. Congrès belge d'urologie, 1928.

4. Indications et résultats de la prostatectomie sus-pubienne. Congrès belge d'urologie, juin 1928.

M. J. Firket.

1. Sarcomes lymphoïdes et hyperplasies réticulo-endothéliales. *Comptes rendus de la Soc. de Biologie.* Séance du 3 décembre 1927.

2. Pycnoses thymiques et régénération. *Comptes rendus de la Soc. de Biologie.* Séance du 3 déc. 1927.

3. En collaboration avec J. Lecloux et R. Vivario. La teneur en glutathion des sarcomes et des tissus normaux. *Comptes rendus de la Soc. de Biologie.* Séance du 3 déc. 1927.

4. En collaboration avec MM. Hogge et Christophe. Un cas d'hermaphrodisme anatomique bilatéral vrai. *Annales d'anatomie pathologique médico-chirurgicale*, décembre 1927.

5. Hyperplasies et prétendus « Blocages » réticulo-endothéliaux chez les lapins hypercholestérolémiques (En collaboration avec S. Comhaire). *Compte rendu de la Soc. de Biologie.* Séance du 28 avril 1928.

6. A propos de l'inaptitude physique des conducteurs d'automobile. (Extrait de *Liége Médical*, 20 mai 1928, n° 1).

7. Les difficultés de l'analyse physiologique de l'appareil réticulo endothélial. Association des Physiologistes de langue française. Congrès de Bruxelles, 18 juillet 1928.

M. P. Divry.

1. Divry et Moreau. Contribution à l'étude du liquide céphalo-rachidien dans la démence précoce, notamment quant à la réaction au benjoin colloïdal. *Journ de Neurol. et Psych.*, octobre 1927.

2. Divry. Etude histo-chimique des plaques séniles. *Ibidem.* Novembre 1927.

3. Divry. Tumeur cérébrale de la région rolandique ; extirpation ; récidive. *Ibidem.* Décembre 1927.

4. Divry et Florkin. Sur les propriétés optiques de l'amyloïde. *C. R. de la S. de Biologie.* Décembre 1927.

5. Divry et Lecomte. Ostéo-myo-dystrophie spéciale, intéressant les membres supérieurs. *Journ. de Neurol. et Psych.* Février 1928.

6. Divry et Lecomte. Un nouveau cas de plexite brachiale. *Ibidem.* Février 1928.

7. Divry. Freudisme et éducation. Texte d'une conférence faite au Cercle médico-pédagogique.

8. Divry. La catatonie. Rapport pour le Congrès des Aliénistes et Neurologistes de langue française. Anvers, 1928.

M. J. Roskam.

1. Contribution à l'étude de la rétraction des caillots fibrineux (première communication). *Bulletin de l'Académie royale de Médecine de Belgique*, 1927, 617-638.

2. Des septicémies et de l'opsonisation. Discussion du Rapport de MM. Gastinel et Reilly sur la sémiologie générale de l'état septicémique, XIX^e Congrès français de médecine, Paris, 1927 (sous presse).

3. Analyses dans le journal *Le Sang*, I, 1927 et II, 1928.

M. H. Fauconnier, D. D. S.

Observations cliniques sur les calculs pulpaires. (*Revue belge de Stomatologie*, n° 4, décembre 1927).

M. de Munter.

Réhabilitons le massage, dans *Liége Médical*, 1 juillet 1928.

M. Léon Muller, Chef de travaux d'hygiène et de bactériologie.

1. De l'adaptation de certaines bactéries banales à des optimums thermiques anormaux et à des conditions anormales de thermo-résistance. (*Comptes Rendus de la Soc. de Biol.* juin 1928).

2. De la présence dans des milieux autoclavés et apparemment stériles, de germes thermophiles susceptibles de réviviscence. (*C. R. de la Soc. de Biol.* Juin 1928).

3. Nouveaux milieux pour la recherche des bactéries du groupe typho-dysentérique. (*C. R. de la Soc. de Biol.* Juillet 1928).

4. Un régulateur de pression de gaz de construction simple et peu coûteuse. (*Soc. de Biol.* Juillet 1928).

5. Un élément nouveau de la physio-pathologie sanguine : La propriété hémophage. Son rôle dans les hémo-destructions microbiennes. (Dans *Le Sang*, sous presse).

Docteur **J. Lecloux.**

1. Appareil simple pour contention prolongée de petits animaux. *Bulletin d'histologie appliquée à la physiologie et la pathologie*, décembre 1927.

2. A propos des cellules cadmiophiles du poumon. *C. R. de la Soc. de Biologie*, 24 mars 1928.

3. En collaboration avec R. Vivario et J. Firket. La teneur en glutathion des sarcomes et des tissus normaux. *C. R. de la Soc. de Biologie*. Séance du 3 décembre 1927.

Faculté Technique

M. E. Prost.

1. Recherches concernant le degré de réductibilité de blendes soumises au supergrillage. (En collaboration avec M. M. Van de Putte). *Revue Universelle des Mines*, tome XIX, n° 2, 15 juillet 1928.

2. Le cuivre, son histoire, son importance au point de vue national. Discours prononcé à la séance de réouverture des cours, le 18 octobre 1927.

3. Collaboration à la revue des périodiques techniques dans la *Revue Universelle des Mines*.

M. M. Dehalu.

1. Le magnétisme terrestre. Article à paraître dans l'ouvrage *Patria Belgica*, publié à l'occasion du centenaire de l'indépendance belge.

2. Rapport sur un travail de M. P. Swings, intitulé : Les orbites quasi elliptiques, les potentiels riemanniens et les forces centrales. *Bull. de la Cl. des sciences*, 5e série, t. XIII, n° 2.

3. Rapport sur le Concours annuel de 1927, première question : On demande une contribution à la résolution des problèmes à symétrie axiale en relativité généralisée. *Bull. de la Cl. des sciences*, 5e série, t. XIII, n° 10-11.

4. Rapport sur un travail de M. R. H. J. Germay, intitulé : Sur le problème des orbites. *Bull. de la Cl. des sciences*, 5e série, t. XIV, n° 4.

M. O. De Bast.

Méthode de Schering pour la mesure de la dissipation de puissance par hystérésis diélectrique dans les isolants (*Bulletin scientifique des Ecoles spéciales de Liége*).

M. P. Fourmarier.

1. Société géologique de Belgique. Rapport annuel du Secrétaire général, présenté à l'assemblée générale du 16 octobre 1927. *Ann. Soc. géol. de Belgique*, t. LI, *Bull.*

2. Observations sur la stratigraphie du Houiller au voisinage des puits de Violette à Jupille. *Ibid.*, t. LI, *Bull.*

3. Note sur l'allure des couches profondes du sondage de Kleine-Heide (Campine). *Ibid.*, t. LI, *Bull.*

4. Les faisceaux de Beeringen, de Norderwijck et de Westerloo du Houiller de Campine dans la région de Beeringen-Stockroye. *Ibid.*, t. LI, *Bull.*

5. Observations complémentaires sur le séisme du 5 janvier 1926, dans l'Est de la Belgique. *Ibid.*, t. LI, *Bull.*

6. L'allure du Gedinnien près de Nonceveux (Vallée de l'Amblève). *Ibid.*, t. LI, *Bull.*

7. Observations sur la Nappe de Soiron du Massif de la Vesdre. t. LI, *Bull.*

8. Les failles de Louveigné et de Hasoumont et la Faille de Theux. *Bull. Classe des Sciences Acad. roy. de Belgique*, 3 mars 1928.

9. Les relations du « massif de la Vesdre » et du Synclinorium de Dinant. *Ibid.*, séance du 7 juillet 1928.

10. Les idées actuelles sur les déformations de l'Ecorce terrestre et la théorie de la dérive des Continents. *Revue Universelle des Mines*, 15 avril 1928.

11. Les problèmes du Tanganika. *Bull. Assoc. française pour l'avancement des Sciences*, 1928.

12. Algunas Consideraciones respecto de la tectonica de la Isla de Mallorca. *Notas y comunicaciones del Instituto Geologico y Minero de Espana*, 1928.

13. Quelques compléments à la stratigraphie du Houiller de la Belgique. *Publ. Congr. Etude Terrain Carbonifère.* Heerlen, 1927.

14. Les traits directeurs de la Géologie de l'Afrique. *Publ. Congrès géol. intern.* Madrid, 1926.

15. L'état d'avancement des études géologiques au Congo belge. *Ibid.* Madrid, 1926.

M. Ch. Hanocq.

1. Etude expérimentale des pertes de charge dans une conduite forcée alimentée en eau boueuse. *Revue Universelle des Mines*, n° du 1er février 1928.

2. Etude sur le frottement des disques en rotation dans un fluide visqueux. *Revue Universelle des Mines*, n° du 1er avril 1928.

M. A. Gillet.

Deux recherches de laboratoire sur la dissociation des charbons. Communication au 7e Congrès de chimie industrielle, Paris, octobre 1927. Comptes rendus du Congrès. Paris, mars 1928.

M. H. Thyssen.

1. Cours de métallographie et étude des alliages (Autographie 252 pages, Pholien).

2. Au sujet de l'hérédité des fontes. *Revue Universelle des Mines*, 1er avril 1928, en collaboration avec M. Buffet.

3. Un appareil simple pour la détermination de la résistance à la corrosion des alliages. (*Revue Universelle des Mines*, 15 juillet 1928, en collaboration avec M. Bourdouxhe.

M. Albert Puters.

1. La conception de nouveaux instituts pour la Faculté technique de l'Université de Liége. *Revue Universelle des Mines*, 1er octobre 1927).

2. Architectes modernes liégeois. (*Savoir et Beauté*, mars 1928).

M. A. Renier.

1. Le sondage de Lummen-Gestel (n° 103). *Ann. Mines Belg.*, t. XXVIII, pp. 870-898.

2. La définition de l'étage namurien. *Bull. Soc. belge géologie*, t. XXXVII, pp. 99-108.

3. Aperçu sommaire des particularités géologiques et hydrologiques de la région verviétoise. *Bull. Touring-Club de Belgique*, 15 juillet 1928, pp. 320-324.

4. Quelques remarques sur la faille de Zwartberg. *Ann. Soc. géol. Belgique*, t. LI, pp. B 307-311.

M. G. Batta.

1. Adoucissement de l'eau par la permutite. *Journal de pharmacie de Belgique*, 10e année, n° 35, 26 août 1928.

2. Contributions diverses à la *Revue Universelle des Mines.*

M. H. Chauvin.

Echauffement des câbles souterrains. Dans le *Bulletin scientifique de l'Association des Ingénieurs électriciens sortis de l'Institut Montefiore*, 1927 et 1928.

M. Alb. Schlag.

1. Mesure du débit dans une conduite forcée. (*Revue Universelle des Mines*, n° des 1er février et 1er mars 1928).

2. Abaques pour le calcul des turbo-machines. (*Revue Universelle des Mines*, n° du 15 juin 1928).

3. Collaboration à la « Revue des Périodiques » de la *Revue Universelle des Mines.*

M. F. Dacos.

1. Note sur l'hystérésis diélectrique des substances phosphorescentes. (*Ondes Electriques Paris*).

2. Note sur le pouvoir inducteur spécifique des substances phosphorescentes. (*Bulletin de l'Académie de Belgique*).

3. Sur un nouvel oscillographe de grande sensibilité. (*Bulletin A. I. M. Montefiore*).

4. Note sur une détermination expérimentale de vitesse des particules α. (*Bulletin de l'Académie de Belgique*).

M. **Marcel van de Putte**, ingénieur civil des mines et ingénieur métallurgiste, chef de travaux, répétiteur du cours de métallurgie des métaux autres que le fer.

1. Recherches concernant le degré de réductibilité de blendes ayant subi le « supergrillage ». (En collaboration avec M. le prof. Prost). *Revue Universelle des Mines*, 7e série, t. XIX, nº 2.

2. La session de mars 1928 de l'Institute of Metals. *Revue Universelle des Mines*, 7e série, t. XIX, nº 3.

Bibliothèque

M. Charles Defrecheux.

Collaboration au compte rendu du IXe Congrès de littérature et d'art dramatique wallons organisé à Liége, les 14 et 15 août 1927. Liége, 1928.

M. Georges Bonhomme.

Collaboration à la revue *Paginae bibliographicae.*

Compte rendu de l'ouvrage de M. Léon Halkin, intitulé : Les origines du Collège des Jésuites à Liége, paru dans la *Revue belge de philologie et d'histoire*, t. VII, 1928, pp. 695-698.

* * *

Messieurs les Etudiants,

En revêtant les fonctions rectorales, l'an dernier, à pareille époque, je vous disais ma conviction d'avoir avec vous un idéal commun : la prospérité de notre Université. Vous m'en avez donné une nouvelle preuve, quand je vous ai demandé de participer à la souscription du Fonds National. Si j'ai déploré tout à l'heure que le mouvement en faveur de celui-ci n'ait pas eu un caractère plus général, je dois faire exception pour les étudiants de notre Université. Spontanément, vous vous êtes offerts pour organiser la souscription et c'est en masse que vous avez répondu à mon appel. Point que je désire souligner : les étrangers n'ont pas été moins enthousiastes que les Belges. Votre geste a une signification profonde : il montre, non seulement que vous êtes généreux, mais encore que vous appréciez à sa juste valeur la mission de l'Université. J'ai tenu à vous adresser publiquement mes remerciements et mes félicitations.

Il me reste enfin à m'acquitter, au nom de tous mes collègues, d'un agréable devoir : celui de remercier toutes les personnalités qui ont bien voulu accepter notre invitation et assister à

cette séance, et qui ont ainsi manifesté à nouveau l'intérêt qu'elles portent à l'Université de Liége.

Je déclare ouverte l'année académique 1928-1929.

VIVE LE ROI !

Imp. Vaillant-Carmanne, S. A., place Saint-Michel, 4, Liége, 51.

Université de Liège Bibliothèque

ULg - ALPHA
14BGP23555
P.12 798.B